



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Dijon, le 20 septembre 2024

# **CONTRIBUTION DES SERVICES DE L'ÉTAT À LA RÉFLEXION INITIÉE PAR LE CONSEIL RÉGIONAL SUR LES LEVIERS D'ATTRACTIVITÉ EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**

## **Pourquoi cette contribution ?**

En juin 2023, en réponse à la baisse démographique de la population régionale observée par l'INSEE, et ses projections pour les années à venir, la présidente du conseil régional proposait aux membres de la conférence territoriale de l'action publique de Bourgogne-Franche-Comté de travailler sur des mesures visant à renforcer l'attractivité du territoire.

Invité à se joindre à l'analyse et aux propositions de réponse, le préfet de région a souhaité mobiliser à cet effet l'ensemble des services de l'État.

Le présent document constitue une première contribution à cette démarche de fond. Il ne prétend pas fournir des solutions définitives à une question aussi complexe, mettant en jeu de très nombreux paramètres. Il présente, du point de vue de l'État et dans son champ de compétences, des pistes de réflexion et d'action à partager avec l'ensemble des acteurs qui se penchent sur le sujet.

Cette contribution a été bâtie par des fonctionnaires issus de l'ensemble des services de l'État. La plupart ont travaillé et vécu dans de nombreuses régions françaises, et beaucoup connaissent très bien la Bourgogne-Franche-Comté, son histoire et ses identités, ses pôles urbains comme ses espaces ruraux. Ils ont en commun d'aimer servir le territoire et ses habitants, et se préoccuper de son avenir.

## Introduction

Avec la publication fin 2022 des perspectives démographiques de la Bourgogne-Franche-Comté pour 2070, dont le scénario médian prévoit une perte de 400 000 habitants par rapport à la population actuelle (2 800 000), l'INSEE a présenté une tendance lourde, à l'œuvre depuis 2015, à l'échelle de la région.

Ces prévisions amèneraient pour certains départements des bouleversements profonds. Ainsi le Territoire de Belfort serait le plus touché : il perdrait 16 % de ses habitants à l'horizon 2040 (5,2 % à l'échelle régionale) et 16 % de plus en 2070 (9 % à l'échelle régionale). Le vieillissement de la population en Haute-Saône serait le plus prononcé de la région : la part des personnes âgées de 65 ans ou plus augmenterait de 11 points entre 2018 et 2040, passant de 23 % à 34 % de la population.

Les plus grandes intercommunalités verraient leur population légèrement augmenter (Besançon, +10 % à l'horizon 2070) ou légèrement diminuer (-7 % pour Dijon en 2070).

Une baisse de la natalité et de la fécondité, des maternités plus tardives, moins d'enfants (et des jeunes qui partent), plus de gens âgés (et l'arrivée de retraités), peu d'immigration : la combinaison de ces facteurs entraînerait la déprise démographique. Le constat est d'ailleurs désormais globalement partagé, comme en témoigne l'exercice annuel d'adaptation de la carte scolaire qui met en lumière ces évolutions à la maille des communes de Bourgogne-Franche-Comté.

### **Faut-il pour autant se désespérer face à ce constat ? Évidemment non.**

En effet, si cette situation est plus marquée en Bourgogne-Franche-Comté que dans d'autres régions de France, les enjeux de baisse de la natalité, de vieillissement de la population, d'exode rural et de concentration de la population dans les zones urbaines touchent la plupart des pays du monde développé. La région n'est donc pas seule à faire face à ces défis, lesquels ne sont pas non plus nouveaux, voire très anciens si on pense aux flux de main-d'œuvre au XIXe siècle entre la Nièvre et Paris.

Et surtout, les acteurs de la région – acteurs publics, monde économique, organismes de la société civile, citoyens, jeunesse... – sont nombreux à chercher des solutions locales et concrètes en réaction à cette tendance à la déprise.

Peut-on contrer la baisse démographique par une stratégie visant à attirer plus fortement de nouveaux habitants ? Cette démarche d'attractivité doit-elle être à la fois économique, touristique, résidentielle pour être la plus efficace possible ? À défaut de pouvoir améliorer les conditions de la natalité, faut-il convaincre ceux qui pourraient être tentés de partir de ne pas le faire, ou alors de revenir plus tard ? Peut-on trouver, à l'heure où beaucoup de territoires s'inscrivent dans une forme de compétition pour attirer habitants et entreprises, la formule à même de résoudre les difficultés présentes et à venir ?

### **Le territoire de la Bourgogne-Franche-Comté est en effet riche de potentialités à mettre en valeur ou à exploiter et il est animé de dynamiques variées.**

Finalement, ces défis donnent l'opportunité de se pencher collectivement sur les enjeux passionnants et complexes de la vie d'un territoire dans la durée, ses mutations, son devenir, dans un monde qui change vite et fort.

Inspirés par le travail mené en matière de transition écologique, les services de l'État ont souhaité proposer aux acteurs de la région des réflexions visant à :

- Identifier ce qui peut freiner l'attractivité du territoire, et les leviers mobilisables en réponse ;
- Se concentrer sur quelques pistes ;
- Opter pour une stratégie d'adaptation au changement démographique.

**À l'instar de l'adaptation au changement climatique, l'adaptation au changement démographique apparaît vitale. Elle peut à ce titre constituer un enjeu de mobilisation collective de la société régionale tout entière. Un tel enjeu apparaît particulièrement stimulant dans un temps où, face aux incertitudes d'un monde en mutations, s'exprime fortement un besoin de cohésion sociale et de confiance en l'avenir.**

# Table des matières

<b>1. Ouverture : ce que l'on peut retenir des analyses de l'INSEE pour nourrir une réflexion sur l'attractivité de la région Bourgogne-Franche-Comté.....</b>	<b>4</b>
1.1. Éléments relatifs à l'attractivité démographique.....	5
1.2. Éléments relatifs à l'attractivité économique.....	10
1.3. Éléments relatifs à l'attractivité touristique.....	10
<b>2. Le charme (trop) discret de la Bourgogne-Franche-Comté.....</b>	<b>12</b>
2.1. Affirmer la vocation internationale de la région, riche de ses flux d'échanges avec ses partenaires européens, dont la Suisse.....	12
2.2. Mettre en valeur la richesse du patrimoine culturel et naturel pour favoriser le passage d'une région de destination à une région d'installation.....	15
2.3. Faire savoir que la région est plus sûre que d'autres et que le pouvoir d'achat y est supérieur.....	21
2.4. Considérer que les territoires de Bourgogne-Franche-Comté qui gagnent des habitants constituent un atout pour l'ensemble de la région.....	26
2.5. Miser sur les atouts différenciants dont la région dispose pour faire face au changement climatique.....	28
<b>3. Aux petits soins pour les filières, les entrepreneurs et les salariés, ou les fondamentaux de l'attractivité économique.....</b>	<b>31</b>
3.1. Une économie structurée par son industrie, ancrée dans son histoire, mais tournée vers l'avenir	31
3.2. De réels avantages concurrentiels issus de l'histoire de la région : population accueillante à l'activité économique, acteurs publics facilitants, foncier, compétences.....	34
3.3. L'innovation en Bourgogne-Franche-Comté, bien connectée à ses atouts historiques, structurée pour un véritable appui à la compétitivité des entreprises.....	37
<b>4. Là où l'herbe est plus verte, ou comment capitaliser sur une ruralité assumée.....</b>	<b>40</b>
4.1. Jouer collectif autour des petites centralités.....	41
4.2. Continuer à relever le défi de l'accès aux soins en milieu rural.....	43
4.3. La ruralité connectée : mobilité et couverture numérique et téléphonique pour les habitants actuels et futurs.....	47
<b>5. Quand le service public va, tout va ! ou l'attractivité de la fonction publique d'État comme un élément de succès pour beaucoup d'autres choses.....</b>	<b>51</b>
5.1. Des plans de mobilisation locaux ont été activés par l'ensemble des services de l'État dans la région.....	51
5.2. Un partenariat État – France Travail auquel les collectivités volontaires pourraient se joindre dans une logique d'intérêt partagé.....	53
<b>6. « Que veux-tu ? Je veux... la jeunesse ! » (Faust de Gounod), ou comment proposer aux jeunes d'ici et d'ailleurs un pacte d'avenir dans la région.....</b>	<b>54</b>
6.1. Améliorer l'accès à l'enseignement professionnel et supérieur grâce à une offre de formation présente dans tous les départements et promue dans les parcours d'orientation des élèves.....	57
6.2. Renforcer l'articulation entre formation et milieu professionnel pour en faire un atout de réussite et d'attractivité.....	60
6.3. Faire valoir que les conditions d'études et de vie pour les jeunes sont meilleures ici qu'ailleurs. .64	
<b>7. Synthèse : tordre le cou au syndrome du bon élève discret, ou comment gagner des places dans la compétition nationale voire internationale de l'attractivité.....</b>	<b>69</b>

## 1. Ouverture : ce que l'on peut retenir des analyses de l'INSEE pour nourrir une réflexion sur l'attractivité de la région Bourgogne-Franche-Comté

Comme toutes les régions métropolitaines, la Bourgogne-Franche-Comté est un territoire divers et hétérogène, récemment unifié avec deux entités historiques et culturelles distinctes quoique fortement liées. De fortes influences extérieures produisent des effets majeurs sur le territoire régional : Paris et Lyon, en particulier dans certaines parties de la région, mais aussi la Suisse dans le territoire frontalier.

Pour autant, ce document traduit une réflexion à l'échelle de la région, maille administrative incontournable, cadre de travail pour les actions économiques, échelle à laquelle se jouent des décisions économiques et d'aménagement. Même si une entreprise choisit souvent une implantation à l'échelle d'un bassin de vie ou d'un bassin d'emplois, les relations avec les filières se travaillent globalement à l'échelle régionale.

Cette nécessaire réflexion à l'échelle régionale ne doit cependant pas occulter les disparités et les spécificités de chaque territoire qui amènent forcément à nuancer les analyses. Ainsi, les territoires ruraux de la région, répartis sur huit départements, présentent chacun des enjeux particuliers qui pourraient être analysés de manière plus approfondie. Il serait également pertinent de se pencher sur des spécificités territoriales, par exemple celles du Nord-Franche-Comté. Ce bassin de vie et d'emplois fait en effet face à une situation démographique critique, qui nécessiterait un plan d'action spécifique, non couvert par le document actuel.

L'évolution démographique récente analysée par l'INSEE se caractérise par une part grandissante de territoires qui perdent de la population (dans les 2/3 des EPCI entre 2015 et 2021) mais aussi par une concentration de la population qui se poursuit aux alentours des grandes agglomérations et dans la bande frontalière avec la Suisse. La déprise ou le « refroidissement » démographique est régional mais avec des nuances significatives : tous les leviers ne doivent donc pas être mobilisés nécessairement de la même manière partout.

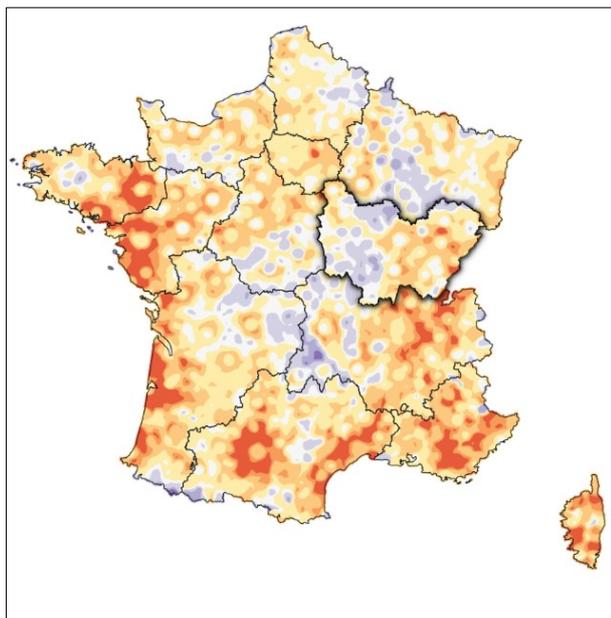
**Il serait donc intéressant d'adapter et de décliner les analyses et les propositions au niveau local. Si ce travail est jugé pertinent, il pourrait conduire à poursuivre la réflexion dans des travaux complémentaires et approfondis à la maille infra-régionale** essentielle pour répondre aux défis locaux tout en capitalisant sur les forces de chaque territoire. Chaque département présente en effet des spécificités et des enjeux propres, dont la présentation en quelques lignes est forcément lacunaire.

Trois angles d'approche des données statistiques peuvent contribuer à la réflexion sur l'attractivité : l'angle démographique et résidentiel, l'angle économique et l'angle touristique. Cette introduction présente de manière synthétique les notions et matériaux utilisés dans la suite de la contribution.

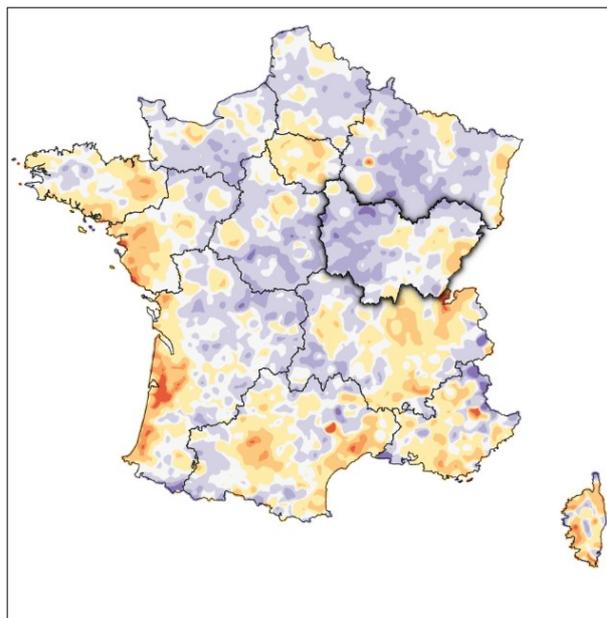
## 1.1. Éléments relatifs à l'attractivité démographique

L'évolution démographique résulte à la fois de celle du solde naturel (les naissances moins les décès) et du solde migratoire (les entrées moins les sorties).

**Depuis l'inversion du solde naturel en 2015, moment où les décès sont devenus plus nombreux que les naissances, la région est en perte démographique.** Si la Bourgogne-Franche-Comté est la première à connaître ce phénomène, Hauts-de-France, Centre-Val-de-Loire, Grand Est devraient dans les années à venir subir la même tendance.



1999-2010



2015-2021

Evolution annuelle moyenne de la population (en %)



Source : Insee, Recensements de la population

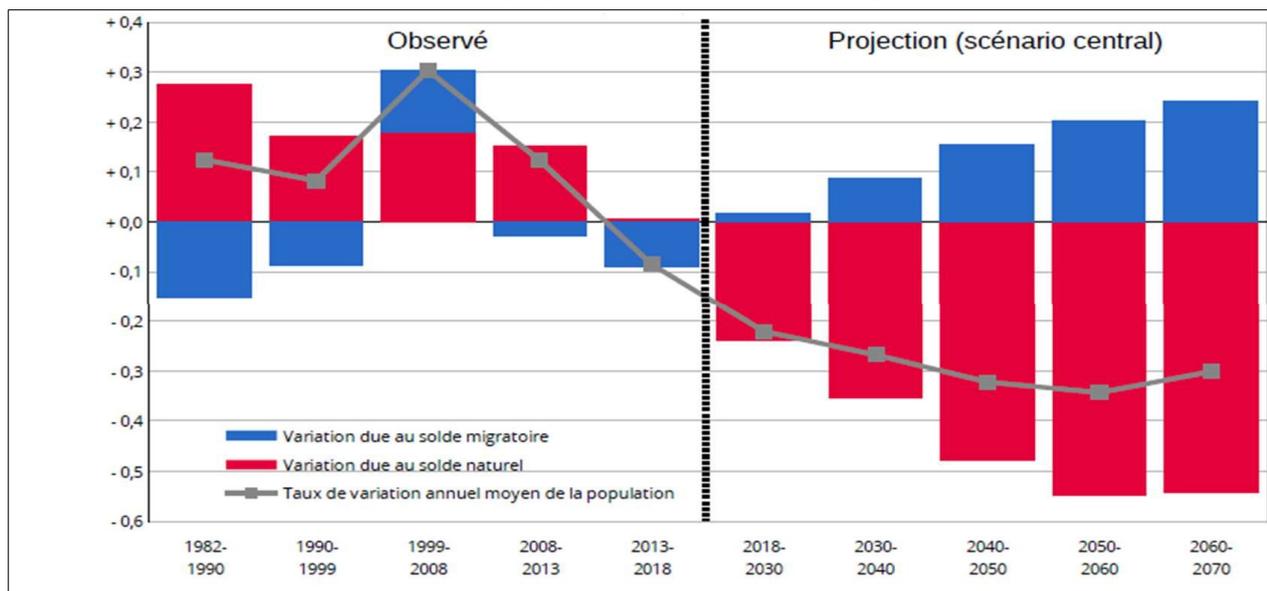
**Le solde migratoire, quant à lui, est relativement stable : presque autant de personnes quittent la région qu'elles ne s'y installent.** En 2021 il représente 2 500 personnes (ce chiffre correspond au solde des échanges avec les autres régions françaises, hors entrées-sorties de l'étranger).

Ce solde migratoire pourrait évoluer plus favorablement dans les années à venir, sous l'effet de trois facteurs : le vieillissement général de la population qui fixe dans la région des personnes peu mobiles après la fin de leur vie active, l'arrivée concomitante de retraités venus d'autres régions et un troisième facteur plus préoccupant, celui de l'attrition de la classe d'âge des 18-25 ans, génération pour laquelle on observe beaucoup plus de départs que d'arrivées dans la région. Autant de défis économiques et sociaux d'ampleur pour la Bourgogne-Franche-Comté.

Malheureusement, le redressement éventuel du solde migratoire ne pourrait compenser la trajectoire du solde naturel lié à la hausse tendancielle des décès jusqu'en 2050, correspondant aux classes d'âge du baby-boom des années 1950-70.

Le graphique ci-dessous montre comment ces soldes se combinent, et installent durablement la trajectoire baissière de la démographie régionale.

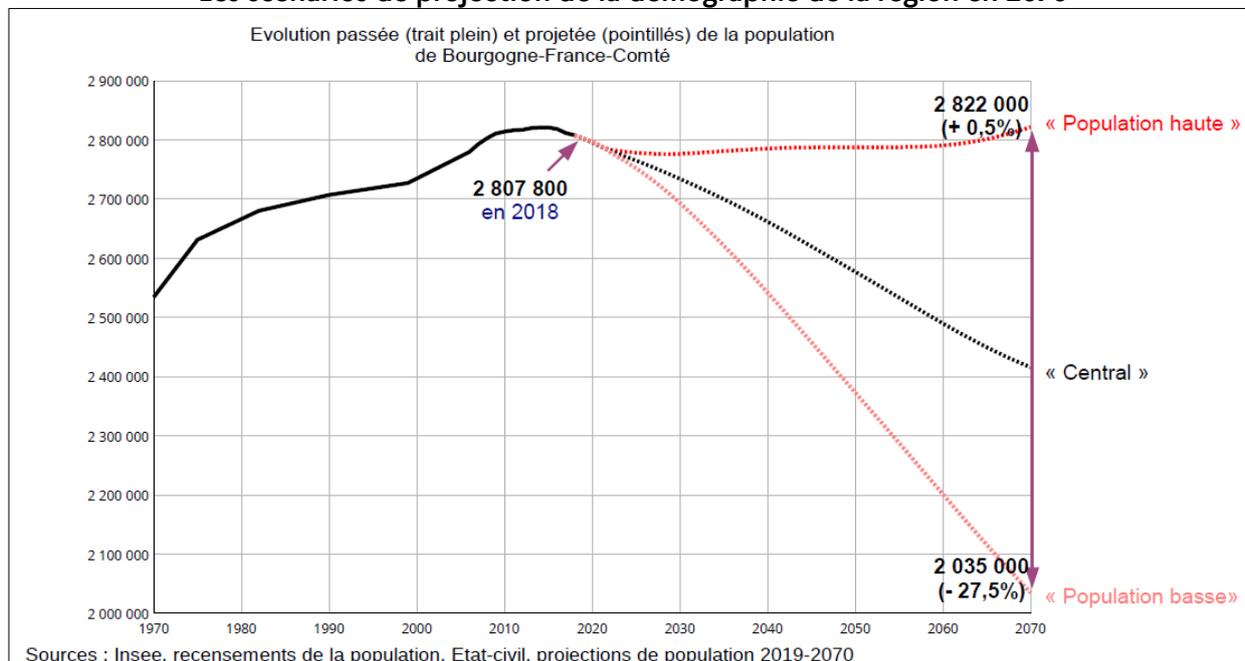
### Évolutions annuelles de la population et des soldes migratoire et naturel (en %)



Source : Insee, Recensement de la population ; État civil ; Omphale 2022 (scénario central).

Ceci conduit à des projections pour 2070, dont l'hypothèse centrale prévoit une baisse de la population de 400 000 habitants, impactant fortement le visage de la région.

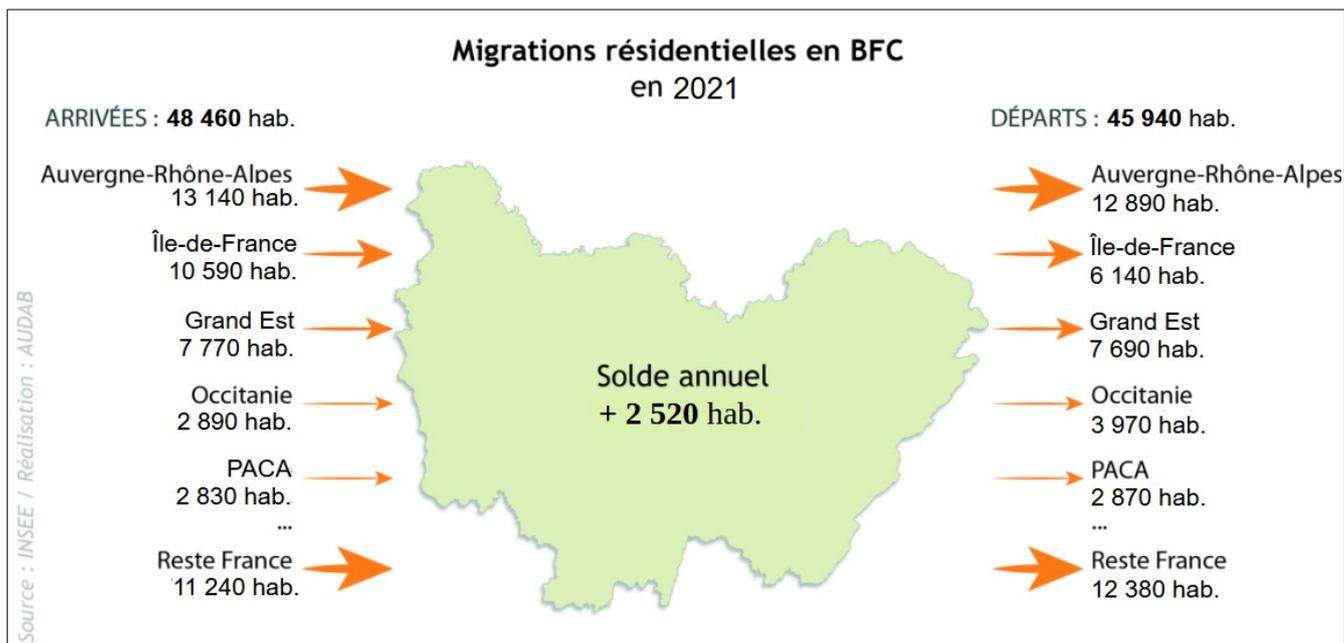
### Les scénarios de projection de la démographie de la région en 2070



Sources : Insee, recensements de la population, Etat-civil, projections de population 2019-2070

Source : Insee, Recensement de la population ; État civil ; Omphale 2022 (scénario central).

S'il apparaît difficile d'infléchir les dynamiques de naissances et décès, il est en revanche instructif d'analyser les entrées et sorties entre la région et l'extérieur d'une part, et à l'intérieur de la région d'autre part.



Nombre d'individus arrivants et sortants de la région vers la France (hors Mayotte).  
Source : Insee, Recensement de la population 2021.

Près de 48 500 personnes provenant d'une autre région de France se sont installées en Bourgogne-Franche-Comté en 2021. Cela représente près de 1,8 % de la population moyenne régionale, soit un taux d'entrants inférieur à celui des régions des façades atlantique ou méditerranéenne, mais supérieur à celui de Grand Est et des Hauts-de-France.

Les échanges s'effectuent surtout avec les régions limitrophes, pour 70 % des arrivées et 64 % des départs. Les plus nombreux sont réalisés avec Auvergne-Rhône-Alpes, où s'installent 28 % des partants de la région, et d'où proviennent 27 % des arrivants. Les échanges avec le Grand Est et l'Île-de-France sont également très importants et bénéficient à la Bourgogne-Franche-Comté : pour quatre départs vers ces deux régions, la Bourgogne-Franche-Comté enregistre un peu plus de cinq arrivées (5,3). Les flux avec la région Centre-Val de Loire, pourtant limitrophe, sont modestes.

Les échanges avec le Grand Est et/ou l'Île-de-France mais aussi avec la région Auvergne-Rhône-Alpes sont favorables à la Bourgogne-Franche-Comté.

Ces migrations résidentielles sont à rapporter à l'ensemble de la population qui reste dans la région : les entrées et les sorties ne concernent en effet chaque année que 3,5 % de la population régionale stable. Le taux d'arrivants représente 1,8 % de la population, le taux de partants représente 7,7 % : le solde positif (qui correspond au taux de migration) est de 0,1 %. Parmi l'ensemble des habitants de la région, 7 habitants sur 10 sont natifs de Bourgogne-Franche-Comté.

### Qui sont les entrants et sortants ?

Les données statistiques montrent que la région est attractive pour toutes les catégories sociales mais surtout pour les employés, ouvriers et retraités. Les 45-65 ans, actifs expérimentés, sont également plus nombreux à arriver qu'à partir.

En revanche, la Bourgogne-Franche-Comté attire moins qu'ailleurs les cadres, professions intermédiaires et intellectuelles, et encore moins les élèves et étudiants. Les bacheliers sont ainsi nombreux à quitter la région pour faire leurs études supérieures, les étudiants pour entrer en master, et le territoire ne parvient pas à retenir ses jeunes actifs.

### Flux par tranches d'âge avec les autres régions françaises (en 2021)

	Arrivées	Départs	Solde
1 à 17 ans	7 860	6 980	880
18 à 24 ans	11 740	13 660	- 1 920
25 à 29 ans	6 970	6 650	320
30 à 34 ans	4 350	3 980	370
35 à 39 ans	3 040	2 620	420
40 à 54 ans	6 080	5 520	560
55 à 64 ans	4 080	2 820	1 260
65 à 74 ans	2 520	2 130	390
75 ans et plus	1 820	1 580	240
<b>Ensemble</b>	<b>48 460</b>	<b>45 940</b>	<b>2 520</b>

Nombre d'individus arrivants et sortants de la région vers la France (hors Mayotte). Source : Insee, recensement de la population 2021.

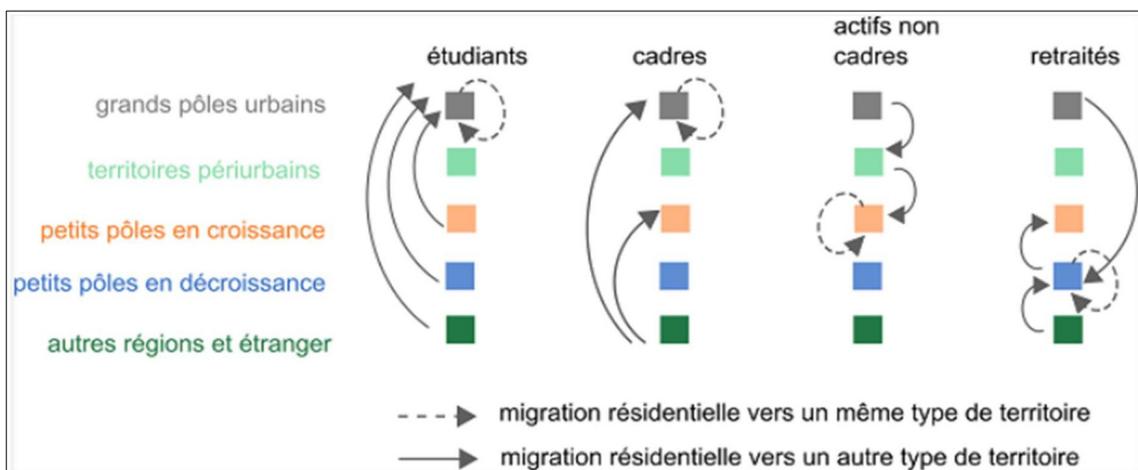
### Flux par catégories socio-professionnelles avec les autres régions françaises (en 2021)

	Arrivées	Départs	Solde
Agriculteurs exploitants	100	60	40
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	1 050	790	260
Cadres et prof. intellectuelles supérieures	5 600	5 380	220
Professions intermédiaires	7 270	7 230	40
Employés	8 070	7 330	740
Ouvriers	5 330	4 290	1040
Retraités	5 690	4 490	1 200
Étudiants et élèves	5 280	6 630	-1350
Autres inactifs	3 370	2 700	670
<b>Ensemble des individus âgés de 15 ans ou plus</b>	<b>41 760</b>	<b>38 900</b>	<b>2 860</b>

Nombre d'individus arrivants et sortants de la région vers la France (hors Mayotte) âgés de 15 ans ou plus. Source : Insee, recensement de la population 2021.

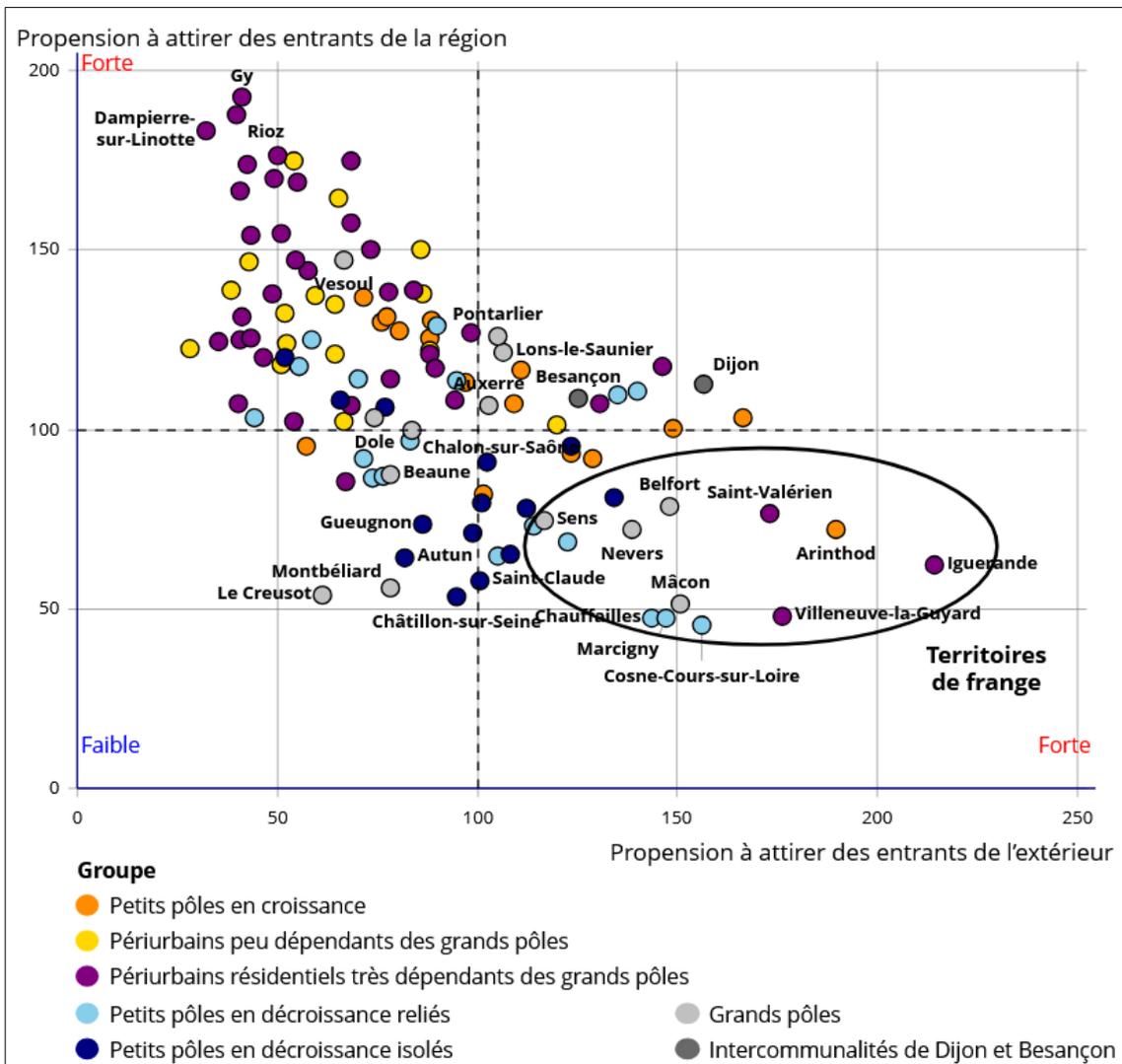
### Quid des mouvements résidentiels entre les territoires qui composent la Bourgogne-Franche-Comté ?

En Bourgogne-Franche-Comté, comme dans les autres régions françaises, la plupart des personnes qui déménagent s'éloignent peu de leur lieu d'habitation précédent. En 2021, 157 000 résidents ont changé de logement en restant dans la même intercommunalité de la région, 78 000 se sont installés dans une autre intercommunalité de la région, et 48 500 se sont installés dans la région depuis une autre région française. Les migrations résidentielles depuis une autre région sont ainsi minoritaires et répondent souvent à une logique de proximité dont profitent les franges de la région comme le Sénonais ou le sud de la Saône-et-Loire qui attirent des populations des départements limitrophes. Les migrations plus lointaines se font généralement vers les plus grands pôles urbains comme Dijon et Besançon.



On peut donner à voir les principales trajectoires migratoires selon les profils de territoire de départ et d'arrivée dans la région. Les statistiques relatives aux migrations résidentielles donnent une image de l'attractivité des différents pôles urbains de la région.

Plus un pôle urbain est situé en haut du graphique ci-dessous, plus il parvient à attirer des nouveaux habitants qui étaient déjà en Bourgogne-Franche-Comté. Plus un pôle est situé à droite du graphique, plus il parvient à attirer des habitants de l'extérieur de la région.



Source : Analyse résidentielle, INSEE Analyse Bourgogne-Franche-Comté n°75, paru le 05/10/2020.

## 1.2. Éléments relatifs à l'attractivité économique

L'attractivité de la Bourgogne-Franche-Comté s'appuie notamment sur son économie, dont le dynamisme peut se mesurer par les créations, les reprises, les installations d'établissements. L'évolution de la main d'œuvre, l'évolution du taux de chômage, les entrées et les sorties du marché du travail mais également les flux domicile – travail résultent des facteurs précédents et illustrent également l'attractivité de l'économie.

L'économie régionale est marquée par le poids de l'emploi industriel (17 % des emplois salariés régionaux) avec une spécialisation dans la métallurgie et la fabrication de produits métalliques, la fabrication de matériels de transport et les industries agro-alimentaires. Le tissu productif est cependant peu diversifié avec un positionnement sectoriel sur des industries anciennes davantage que sur des industries à forte valeur ajoutée.

La création d'entreprises est dynamique depuis plusieurs années, avec une part importante de micro-entreprises (7 créations sur 10). Cette création de nouvelles entreprises est cependant moins forte dans la région qu'en France métropolitaine ou dans des régions comme la Normandie ou le Centre-Val-de-Loire.

La région voit diminuer le nombre d'actifs occupés au lieu de résidence comme le nombre d'emplois offerts dans la région.

Le nombre de navetteurs entrants et sortants de la région pour des déplacements domicile-travail augmente, soit en attirant des actifs résidant hors de la région (Mâconnais par exemple), soit en hébergeant des actifs travaillant hors région (Sénonais, bande frontalière).

Enfin, le nombre croissant de travailleurs frontaliers (47 000 personnes occupent un emploi en Suisse) caractérise l'emploi régional et montre que les salariés bourguignons-francs-comtois savent profiter des opportunités internes et externes.

L'économie de la Bourgogne-Franche-Comté est ouverte à l'international avec la présence d'entreprises étrangères et multinationales dans le secteur marchand comme dans la sphère productive, ni plus, ni moins que dans d'autres régions françaises.

L'économie régionale est donc marquée par un positionnement sur des activités industrielles traditionnelles (automobile, métallurgie), elle a été particulièrement exposée aux crises des années 2000. Cependant la région fait preuve d'un réel dynamisme de création d'entreprises et d'un tissu de PME plutôt dynamique : 5 750 PME de Bourgogne-Franche-Comté sont présentes sur les marchés internationaux en 2022 (4e région pour les PME exportatrices).

La région bénéficie de la proximité de pôles économiques dynamiques comme les régions rhônalpine et francilienne ou la Suisse : elle attire des investissements.

Enfin, elle s'appuie sur des pôles de compétitivité comme le Véhicule du futur pour l'automobile, Vitagora pour la filière agroalimentaire ou Nuclear Valley pour la filière nucléaire.

## 1.3. Éléments relatifs à l'attractivité touristique

La Bourgogne-Franche-Comté a une capacité d'accueil d'un peu plus de 670 000 lits. 80 % de cette offre est liée aux résidences secondaires, 20 % sont à visée commerciale. Cette offre touristique est moindre que celle de la Normandie mais supérieure à celle de la région Centre-Val-de-Loire.

La région a enregistré en 2023 11,5 millions de nuitées, plus qu'avant la crise sanitaire. Cette progression (+2,6 %) profite davantage aux campings qu'aux hôtels, sans doute en raison d'un effritement du niveau de vie des touristes. Cette progression est similaire à celle de la France métropolitaine mais inférieure à celle de régions comparables.

Le parc de résidences secondaires est important (près de 130 000, soit 8 % des logements). Leurs propriétaires, pour moitié, habitent dans une autre région, notamment en Île-de-France et près de 10 % résident à l'étranger. C'est dans l'Yonne que ces résidences sont les plus nombreuses, ou encore dans la Nièvre, alors que ce parc de résidences secondaires est moins étoffé à l'est de la région.

Le recours aux réservations par l'offre des plateformes internet d'hébergement proposés par des particuliers représente un peu plus de 2 millions de nuitées. Ce recours aux plateformes est en progression mais pour une part moins importante que dans les autres régions françaises.

Les emplois touristiques représentent environ 3 % de l'emploi régional. L'impact économique est plus important : les retombées économiques liées à la consommation touristique étaient estimées par l'INSEE à plus de 6 % du PIB régional en 2014.

Le tourisme est donc un secteur d'activité qui présente un réel potentiel de développement au regard des capacités d'accueil qui ne sont pas saturées, des durées de séjour courtes. Surtout, la Bourgogne-Franche-Comté est riche de son patrimoine naturel et culturel, attractif notamment auprès d'une clientèle étrangère. L'offre touristique variée – nature, culture, campagne, montagne, œnologie – constitue indéniablement un potentiel d'attractivité touristique.

### **Que retenir de ces données chiffrées ?**

La question de l'attractivité est assurément complexe.

Tout d'abord, parce qu'elle est **relative** : les habitants ou entreprises attirées viennent de quelque part, ou se créent à partir d'un écosystème localisé. Elle ne peut donc s'appréhender correctement que **par comparaison avec d'autres territoires**, tant en termes de données que de réponses proposées aux problèmes identifiés.

Ensuite, parce qu'elle est **multiple** : démographique, résidentielle, économique, touristique, et parce que ces différents facteurs se combinent. S'y ajoutent des spécificités géographiques (milieu rural ou urbain, bien desservi ou moins bien, voisin d'un territoire en croissance ou non) et enfin des questions **d'image et de notoriété**.

Capacité à attirer et à retenir des habitants, des entreprises, ou encore des touristes, nourrie par de nombreux travaux de recherche, la thématique de l'attractivité est aujourd'hui au cœur de la plupart des projets de territoire. Dans un contexte de mobilité nationale voire internationale croissante, tant des activités que des populations, le renforcement ou la restauration de l'attractivité est devenu l'un des principaux enjeux des stratégies de développement local.

Dans le cas de la Bourgogne-Franche-Comté, avec des parties de territoire en difficulté ou au développement déséquilibré, la vraie question pourrait être : « comment puis-je rendre mon territoire attractif ? » ou encore « mon territoire possède-t-il des qualités intrinsèques qui pourraient le rendre attractif pour la population, pour les entreprises, pour les touristes à condition d'y mettre les moyens ? ». Bien entendu, les éléments démographiques, économiques, d'aménagement mais aussi sociaux, culturels, environnementaux entrent en jeu **dans la prise de décision des entrants... comme de ceux qui partent**.

C'est pourquoi les services de l'État proposent de cibler leur contribution à cette réflexion sur 5 thématiques : les atouts de la région pour l'attractivité résidentielle, l'attractivité économique, la ruralité, l'attractivité de la fonction publique et la jeunesse.

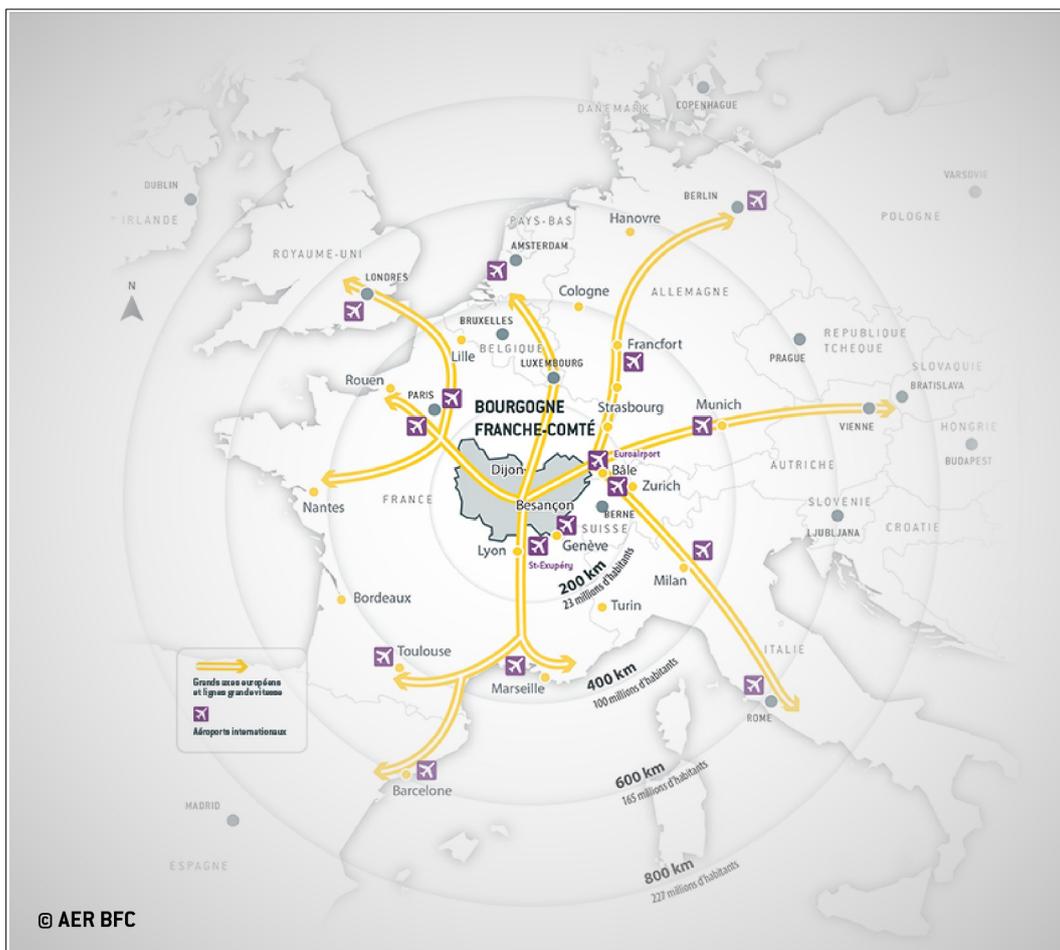
## 2. Le charme (trop) discret de la Bourgogne-Franche-Comté

Quel est le positionnement du territoire dans son environnement ? C'est la première question à se poser lorsqu'on s'intéresse à l'attractivité d'un territoire. La situation géographique et les caractéristiques physiques (relief, climat), les aménités du cadre de vie, la présence ou la proximité des grands pôles urbains, l'accès aux grands réseaux de communication sont autant d'éléments qui façonnent l'image du territoire et lui confèrent un caractère attractif ou non. Chacun de ces éléments participe aux choix de localisation, avec certes un poids variable selon qu'il s'agit d'entreprises ou d'individus, et pour ces derniers, selon qu'il s'agit d'étudiants, de jeunes ménages avec enfants ou encore de retraité.

À cet égard la Bourgogne-Franche-Comté dispose d'atouts sur lesquels il est possible de capitaliser encore davantage, en les promouvant activement, à l'extérieur mais aussi à l'intérieur, les habitants et leurs proches étant les premiers ambassadeurs du territoire.

### 2.1. Affirmer la vocation internationale de la région, riche de ses flux d'échanges avec ses partenaires européens, dont la Suisse

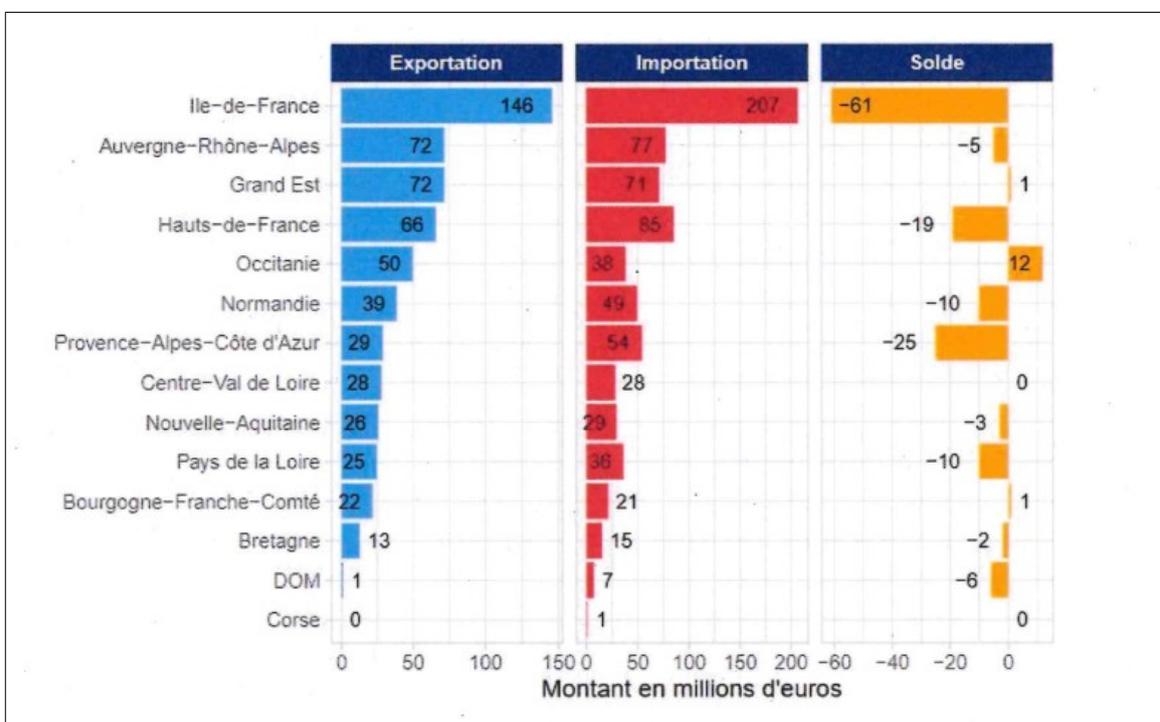
La Bourgogne-Franche-Comté est située dans un environnement stratégique favorable aux entreprises qui souhaitent développer et implanter leur activité. Elle est géographiquement placée sur 3 des 6 grands corridors trans européens reliant l'Europe du Nord à l'Europe du Sud permettant l'entrepreneuriat transfrontalier et international. C'est un carrefour de mobilité et une région accessible.



La Bourgogne-Franche-Comté compte deux aéroports régionaux et dispose de six aéroports internationaux, à proximité, même si leur accès est à faciliter. La région dispose d'une mobilité facilitée également par 14 gares TGV, 9 autoroutes, et 1 330 km de voies fluviales reconnues à l'international.

La région compte également près de 47 000 travailleurs occupant un poste en Suisse. L'espace de coopération franco-suisse de l'Arc jurassien court le long d'une frontière de 230 km, qui borde les départements du Doubs, du Jura, du Territoire de Belfort, et par ailleurs, les cantons de Berne, du Jura, de Neuchâtel et de Vaud, soit au total près de 2 millions d'habitants. La Suisse représente une chance pour la Bourgogne-Franche-Comté. Source de prospérité pour la bande frontalière, en dépit des effets induits (vie chère, coût du foncier, captation de main-d'œuvre), elle contribue aussi à la réputation d'excellence de l'industrie et des salariés de la région.

La localisation de la Bourgogne-Franche-Comté contribue à ce que la région réalise 3,7 % des exportations françaises et 2,9 % des importations, et affiche un excédent d'1,6 milliards d'euros environ dans sa balance commerciale pour l'année 2022. L'extrait ci-dessous des chiffres clés du commerce extérieur (avec l'étranger) pour la région, au 4<sup>e</sup> trimestre 2023, réalisé par la direction générale des douanes, permet d'identifier la Bourgogne-Franche-Comté comme 3<sup>e</sup> région dégageant un excédent commercial.



En complément de son poids à l'export, la Bourgogne-Franche-Comté est une terre d'accueil pour les sociétés étrangères et une région attractive pour les investissements étrangers. En 2022, la région se classait en 5<sup>e</sup> position, avec 133 projets (contre 117 en 2021) dont 3 projets mis en lumière lors du sommet Choose France en 2023 : Prysmian à Gron (89) avec un investissement de 66 M€ et 60 emplois ; IVECO, avec un investissement de 115 M€ et emplois à Bourbon-Lancy (71) et Velux à Marnay (70) avec un investissement de 40 M€ et 70 emplois. En Bourgogne-Franche-Comté, 69 000 salariés travaillent pour une multinationale étrangère, soit 12 % des salariés du champ marchand.

Les États-Unis, la Suisse, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, et l'Italie, représentent à eux cinq 70 % des emplois créés ou maintenus par les IDE. Par ailleurs, la Bourgogne-Franche-Comté est la 2<sup>e</sup> région française d'accueil des investisseurs néerlandais et japonais en 2023.

Par ailleurs, près de 5 800 PME de Bourgogne-Franche-Comté sont présentes sur les marchés internationaux en 2018. Cela place la région à la 4<sup>e</sup> place pour la part des PME exportatrices. Cette vocation internationale s'appuie sur des pôles de compétitivité comme Véhicule du futur pour l'automobile, Vitagora pour la filière agroalimentaire ou encore Nuclear Valley pour le nucléaire.

On notera enfin que le siège de l'OIV (Organisation internationale de la vigne et du vin), qui était depuis sa création en 1924 sis à Paris, s'installe en octobre 2024 à Dijon. Le congrès international du centenaire de l'organisation devrait contribuer à consolider encore la réputation internationale de la Bourgogne-Franche-Comté.

#### **Note de méthode sur les leviers et pistes d'actions proposés**

*Cette contribution identifie au fil du texte des pistes de solutions qui pourraient être mises en œuvre par les partenaires de cette démarche. Les services de l'État ont naturellement vocation à prendre leur part dans leur mise en œuvre, au niveau local, régional ou central. Il s'agit de propositions destinées à être discutées et/ou complétées.*

*La question de la jeunesse constituant un prisme fort tout au long du document, les propositions comprennent systématiquement des pistes d'action dédiées aux jeunes et permettant leur association à une démarche tournée vers l'avenir des territoires.*

#### **Leviers et pistes d'action**

- **Construire**, en association avec l'ensemble des parties prenantes de l'attractivité économique (collectivités, chambres consulaires, entreprises et filières, partenaires sociaux, acteurs du financement, Business France...) **un argumentaire partagé mettant en valeur le fait international en Bourgogne-Franche-Comté**. S'il était largement relayé, il pourrait contribuer à faire de cet atout réel un vecteur de réputation et d'image encore plus fort qu'aujourd'hui.
- Dans cet argumentaire, **mettre en valeur les étudiants et doctorants étrangers** ayant choisi la région, ainsi que les partenariats internationaux des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

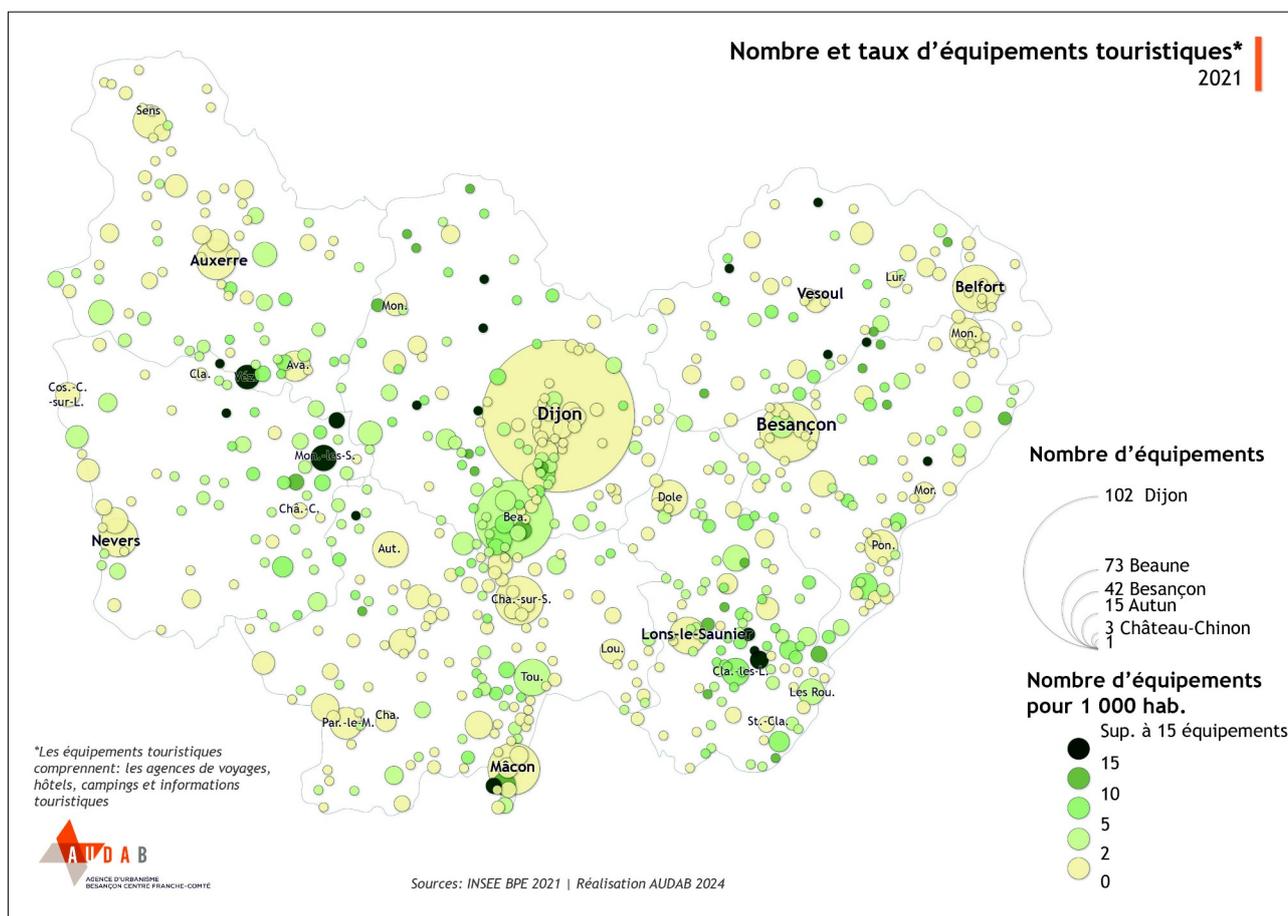
**Focus  
jeunes**

## 2.2. Mettre en valeur la richesse du patrimoine culturel et naturel pour favoriser le passage d'une région de destination à une région d'installation

Riche de son patrimoine naturel et culturel, la Bourgogne-Franche-Comté dispose de tous les atouts pour être une destination touristique prisée. En 2023, la fréquentation globale de la région toutes nationalités et tous motifs confondus a augmenté de 3,8 % par rapport à 2022, sous l'impulsion du retour des clientèles étrangères. Parmi les visiteurs étrangers, les plus présents en 2023 sont les Allemands (3,8 millions de nuitées), les Néerlandais (3,5 millions de nuitées) et les Suisses (2,8 millions de nuitées).

Concernant l'hôtellerie, la durée des séjours est dans la moyenne des autres régions françaises (hors Île-de-France) soit 1,4 jour. Près de la moitié des séjours le sont pour des motifs d'affaires et quasi exclusivement par des touristes français (plus de 95 %).

Comme évoqué dans l'ouverture de cette contribution, la Bourgogne-Franche-Comté dispose d'une capacité d'accueil d'un peu plus de 670 000 lits, dont 20 % sont à visée commerciale. 80 % de l'offre est liée aux résidences secondaires. Ces dernières regroupent les logements utilisés à des fins de loisirs pour les week-ends ou les vacances, ainsi que les logements meublés pour des séjours touristiques.



La diversité et la qualité des paysages, le bon maillage de son patrimoine matériel et immatériel, notamment autour du vin et de la gastronomie rejoint les nouvelles tendances de demandes de séjours courts, « apaisés », à distances et coûts raisonnables.

L'hôtellerie de plein air a enregistré en 2023 son meilleur résultat depuis 10 ans. Ce constat illustre le rôle de « poumon vert » de la Bourgogne-Franche-Comté. Aux abords immédiats des grands bassins de population, la région a la capacité d'attirer des visiteurs de l'hexagone et une clientèle étrangère sur des créneaux d'offres différents, alliant proximité et qualité. Elle peut ainsi se démarquer d'autres régions « victimes » de leurs atouts, notamment sur le littoral. La Bourgogne-Franche-Comté n'est pas concernée par les phénomènes de massification, de surfréquentation des sites et de coûts de séjour prohibitifs.

La Bourgogne-Franche-Comté dispose également d'atouts pour renforcer un écosystème favorable au *slow tourism*. Dans une région marquée par 3 massifs de montagne, le tourisme "4 saisons" participe de cette dynamique. L'image des territoires de moyenne montagne est en expansion positive. Ils sont considérés, particulièrement depuis la période de crise sanitaire et dans le contexte de prise de conscience de l'évolution climatique, comme des territoires « refuges », pour de nombreuses raisons : températures plus fraîches, paysages remarquables et aérés, accès aux plans d'eau nombreux, fréquentation touristique raisonnée, support d'activités sportives accessibles au grand nombre (pas d'extrême comme en haute montagne, destiné à un public plus restreint), support d'activités de loisirs différenciantes (facteur d'attractivité de la jeunesse) et synonyme de santé et bien-être, avec cet incomparable esprit « nordique » été comme hiver dans le massif du Jura, etc.

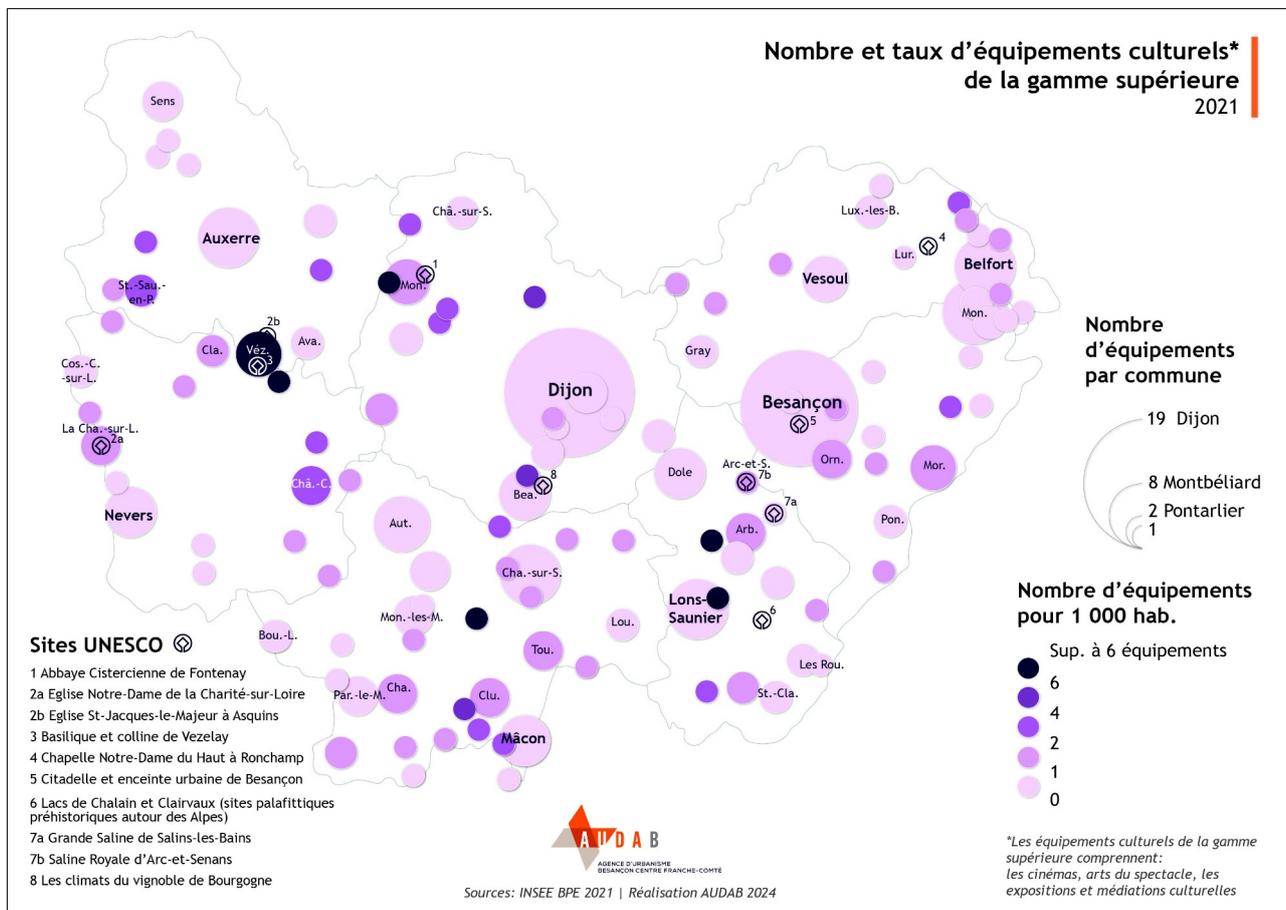
Ces territoires pourraient être particulièrement mis en avant comme une aubaine pour le territoire régional, poumon et réserve de biodiversité, pour un public en quête de fraîcheur et de bien-être. Ces territoires pourraient participer de l'image et de la notoriété de la région et représenter un réel vecteur d'installation de nouveaux arrivants. À titre d'exemple, en Haute-Saône, La Planche des Belles Filles, située dans le Massif des Vosges et régulièrement mise en avant par le Tour de France, est devenue une destination prisée des cyclistes.

D'autres leviers concernant le tourisme pourrait être mis en avant, pour valoriser les spécificités du territoire régional (outre l'œnologie et les paysages), par exemple : la spéléologie ou les expériences liées au sol karstique du massif du Jura, l'itinérance (sous toutes ses formes), le tourisme industriel et le tourisme des savoir-faire et de l'artisanat, très riche et très recherché par le public, mais qui est confronté à une offre trop confidentielle.

La Saône-et-Loire dispose également d'un patrimoine historique et culturel d'une richesse indéniable, qui constitue un levier essentiel pour son attractivité touristique, notamment avec des sites emblématiques tels que l'Abbaye de Cluny, la Roche de Solutré, ou encore les vignobles de la Côte Chalonnaise. Ces lieux sont aussi des symboles identitaires forts qui contribuent à l'image de marque de la Saône-et-Loire. Le laboratoire des ruralités, nouvellement créé, pourrait jouer un rôle clé dans la valorisation du territoire en développant des projets touristiques innovants, tels que celui du centre d'études des patrimoines (CEP) à Saint-Christophe-en-Brionnais. En intégrant une dimension de formation en tourisme et d'incubation d'entreprises, ce projet pourrait devenir un modèle de développement économique durable pour le département, tout en renforçant l'attractivité de la région.

Sans surprise, les villes d'art et d'histoire de Dijon et de Besançon accueillent, avec Beaune, le plus grand nombre d'équipements touristiques (hôtels, campings, agences de voyages et informations touristiques). Ces concentrations d'équipements montrent l'importance des pôles urbains et des villes historiques dans l'attractivité touristique régionale. En termes de volumes d'équipements, l'axe nord-sud Dijon – Mâcon caractérisé par ses vignobles et son histoire, est le plus dense dans la région.

La carte ci-dessous représente la localisation et la répartition des équipements culturels structurants de la gamme supérieure de l'INSEE qui comprend les cinémas, les lieux dédiés aux arts du spectacle (théâtres, centres dramatiques, centres chorégraphiques, opéras, scènes de musiques actuelles, zéniths, etc.) ainsi que les lieux d'exposition et de médiation culturelle (musées, centres d'art contemporain, fonds régionaux d'art contemporain, centres culturels de rencontres, micro folies, etc.).



La Bourgogne-Franche-Comté est richement dotée, notamment dans les pôles urbains mais pas exclusivement : ces équipements culturels maillent le territoire régional. Ils constituent d'indéniables atouts touristiques, mais également des leviers pour attirer la population, pour passer d'une région de destination à une région d'installation.

Au regard de ce qui précède, le secteur touristique apparaît porteur de potentialités fortes, d'autant plus que les capacités d'accueil sont loin d'être saturées, même au pic de la saison estivale. La majorité de la demande est portée par la clientèle française que ce soit pour les séjours ou pour la détention d'une résidence secondaire, offrant des marges de développement à l'international. Enfin, les zones de moyenne montagne et celles où les plans et voies d'eau abondent constituent un capital précieux dans un contexte de changement climatique.

Les 9 sites inscrits au patrimoine de l'UNESCO constituent, avec d'autres lieux emblématiques de l'histoire nationale (Alésia, Belfort...) ou religieuse (Cluny), la vitrine de ce patrimoine exceptionnel que la vitalité et le dynamisme de nombreuses collectivités et acteurs concourent particulièrement à promouvoir auprès des habitants et des touristes. De l'Église Notre-Dame à la Charité-sur-Loire à La Chapelle Notre-Dame du Haut à Ronchamp, de la Citadelle de Besançon à la colline de Vézelay, de l'abbaye de Fontenay à la Saline Royale d'Arc-et-Senans et à la Grande Saline de Salins-les-Bains, des sites palafittiques des lacs de Chalain et de Clairvaux aux Climats de Bourgogne : plus de 3 millions de visiteurs français et étrangers par an visitent ces sites.

Cette richesse patrimoniale aussi bien que la beauté de ses paysages et la qualité de son cadre de vie constituent des atouts remarquables de la région Bourgogne-Franche-Comté qui paraissent cependant pouvoir encore être plus largement mis en avant pour assurer la promotion du territoire auprès de futurs habitants. La valorisation de ses sites patrimoniaux autour d'une communication unifiée en particulier de ses « pépites » encore trop méconnues au niveau national et international permettrait en outre de mieux identifier la région et de participer au renforcement de son attractivité.

Parmi ces pépites, l'action des deux établissements publics de coopération culturelle de Bibracte et Arc-et-Senans par exemple pourrait trouver un écho national et international encore plus large. L'établissement de Bibracte, centre archéologique européen est très identifié par la communauté scientifique et de recherche, il l'est également largement sur son territoire au regard de son fort ancrage local, dans le cadre du label Grand Site de France, qui se traduit notamment par un partenariat étroit avec douze communes rurales. Avec 50 000 visiteurs par an, le site de Bibracte et son musée, dont des travaux récents vont encore améliorer l'offre, disposent, au-delà des frontières de notre région, d'un potentiel d'attraction encore très important auprès du grand public. La proximité d'Autun, de sa cathédrale, du musée Rolin en cours d'agrandissement et de rénovation ainsi que du riche patrimoine de la cité constitue un autre atout pour développer la fréquentation de Bibracte qui bénéficiera en retour également de façon vertueuse à l'attractivité de la ville.

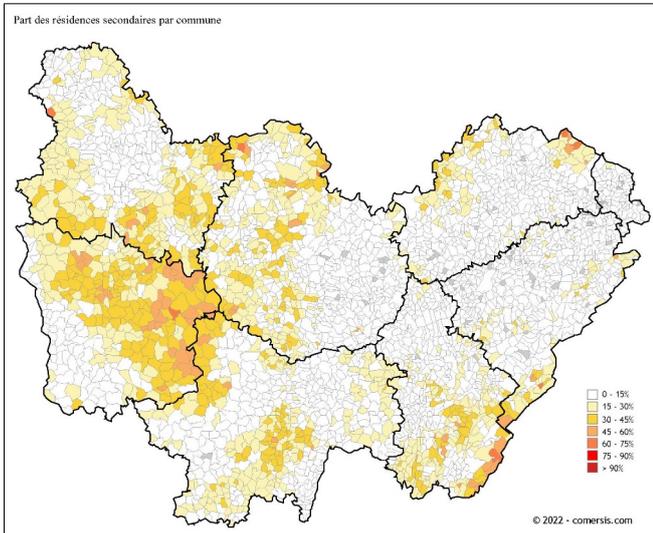
De même, l'offre culturelle protéiforme et le dynamisme de la Saline royale d'Arc-et-Senans sont-ils à valoriser encore plus largement auprès du public national et international. Le développement très important des propositions culturelles de l'établissement ces dernières années fait de cette ancienne manufacture de sel construite au 18<sup>e</sup> siècle, chef-d'œuvre de Claude Nicolas Ledoux, monument historique inscrit sur la Liste de l'UNESCO, Centre culturel de rencontre, un lieu incontournable et une locomotive du tourisme pour le Doubs et plus largement pour toute la région. 140 000 personnes ont ainsi été accueillies en 2023 pour visiter les lieux, pour des concerts, des conférences, des expositions, la librairie, le festival dédié à l'art des jardins, pour séjourner dans l'hôtel présent sur le site, prendre place dans la nouvelle salle de 550 places récemment inaugurée ou découvrir les aménagements paysagers réunissant 30 jardins sur 13 hectares, véritable plateforme d'expérimentation et de transmission autour des métiers du paysage.

Au-delà de cette offre culturelle proposée aux habitants et aux touristes, ce sont autant de retombées économiques pour le territoire, de potentiels visiteurs pour d'autres sites de la région et d'opportunité pour elle de rayonner, de mettre en valeur son histoire et son dynamisme et de se faire mieux connaître. Au regard de cette offre et comme pour Bibracte, le potentiel d'attraction de la Saline reste également important auprès d'un large public national et international qui ne connaît pas ce lieu. Ce constat et ce potentiel s'agissant de ces deux exemples peuvent être naturellement étendus à d'autres sites de Bourgogne-Franche-Comté.

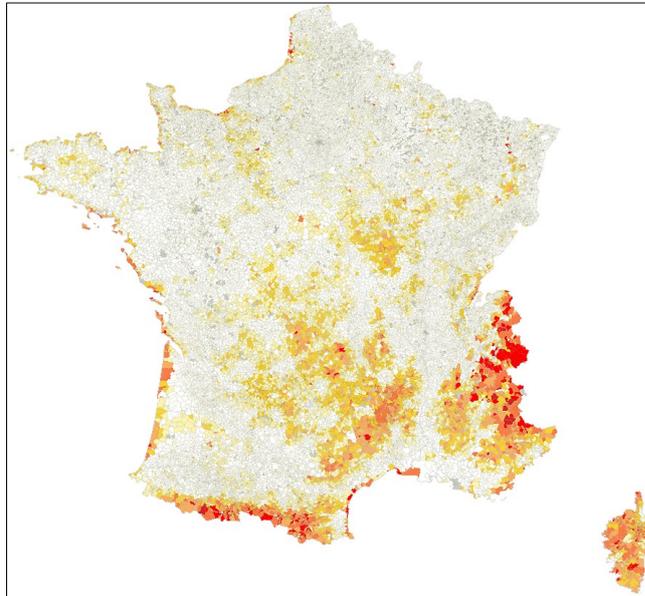
La région dispose par ailleurs d'une offre culturelle globale enviable avec un maillage d'équipements (médiathèques, salles de spectacle, festivals, musées...) et des propositions culturelles de grande qualité, que celles-ci soient de proximité ou d'envergure nationale (festival des Eurockéennes de Belfort, Chalon dans la rue...). La qualité de la vie culturelle, composante de la qualité de vie au sens large peut ainsi être également mieux valorisée et pourrait en outre être renforcée par l'investissement dans plusieurs secteurs (musique, art contemporain, spectacle vivant...) afin de conforter des points forts existants et gagner en rayonnement national et international pour permettre à certaines structures de mieux jouer leur rôle d'ambassadeur de la notoriété de la Bourgogne-Franche-Comté.

## Entre la destination et l'installation, l'étape de la résidence secondaire ?

La région compte environ 130 000 résidences secondaires (données DGFIIP), ce qui représente 8 % de ses logements. Cette proportion est plus faible qu'en moyenne en France métropolitaine (9,7 %). Elle varie de 3,7 % dans le Grand Est à 37,4 % en Corse. Ce parc de résidences secondaires apparaît comme un atout pour faire passer la Bourgogne-Franche-Comté d'une région de destination à une région d'installation, puisque l'acquisition d'une résidence secondaire peut-être la première étape avant une installation définitive.



Taux de résidences secondaires par commune en Bourgogne-Franche-Comté et en France (de 0 à +90 %)



Les propriétaires de résidences secondaires habitent pour moitié dans une autre région, notamment en Île-de-France, et près de 10 % résident à l'étranger. Plus âgés et plus aisés que la population résidente, ils sont pour la plupart également propriétaires de leur logement principal. Leurs séjours dans leur lieu de villégiature sont susceptibles de générer des dépenses quotidiennes ou liées à des travaux d'entretien et d'amélioration de leur habitat, favorisant ainsi le développement économique des territoires concernés.

### Caractéristiques des propriétaires de résidences secondaires en France métropolitaine (INSEE, Fidéli, 2017)

Les détenteurs de résidences secondaires...	Bourgogne-Franche-Comté	France métropolitaine
... ont leur bien dans la même région que celle de leur résidence principale (%)	41	47
... ont un niveau de vie supérieur au 8 <sup>e</sup> décile de niveau de vie de l'ensemble des ménages (%)	49	53
... ont un niveau de vie supérieur au 9 <sup>e</sup> décile de niveau de vie de l'ensemble des ménages (%)	30	34
... sont également propriétaires de leur résidence principale (%)	79	84
... ont une maison comme résidence secondaire (%)	80	58
... ont comme résidence secondaire et principale des maisons (%)	42	37
... ont comme résidence secondaire et principale des appartements (%)	7	15

Les résidences secondaires sont anciennes et composées essentiellement de maisons. C'est dans l'Yonne qu'elles sont les plus nombreuses (21 050 en 2020). Ce département accueille une part importante de Franciliens, tout comme la Nièvre qui attire aussi des Néerlandais en quête de nature et d'espace. Le parc de résidences secondaires est moins étoffé à l'est de la région (Territoire de Belfort, Haute-Saône et Doubs), sauf dans les territoires où les sports de montagne sont très développés.

Dans les départements de l'Yonne et de la Nièvre, les deux tiers des résidences secondaires sont détenues par des Franciliens, soit la part la plus importante de France. Plus généralement, 10 % du parc régional de résidences secondaires appartient à des propriétaires étrangers.

La Bourgogne-Franche-Comté est au premier rang des régions françaises pour la part de résidences secondaires dont les propriétaires vivent aux Pays-Bas, au 2<sup>e</sup> range pour la Suisse et est également prisée pour le Royaume-Uni, l'Allemagne et la Belgique.

Cette attache avec une résidence secondaire peut donner lieu à une installation dans la région pour toute la retraite. La région pourrait miser sur la présence de nombreux retraités pour développer un écosystème autour de la « silver economy ». Cela pourrait passer par le développement d'offres d'accueil et de soin qualitatives (implantations de résidences haut de gamme seniors) drainant de l'activité et de l'emploi (BTP, services, soins). Ces résidences permettraient par ailleurs de requalifier du bâti au sein de villes intermédiaires qui font face à des problématiques importantes en la matière. Cette économie permet de la création d'emploi à condition que les formations correspondantes (métiers du soin) puissent être développées. L'Yonne, par exemple, est connue pour abriter beaucoup d'EHPAD du fait de l'accueil des Franciliens. Ce mouvement peut s'accompagner également d'installations définitives d'actifs à la recherche d'une meilleure qualité de vie et qui ont connu la région par le tourisme de destination ou par l'achat de leur résidence secondaire.

À ce titre, l'État soutient la démarche inédite engagée par la Région Bourgogne-Franche-Comté et les collectivités partenaires. Celle-ci vise à renforcer l'attractivité résidentielle par l'accompagnement de près de 2000 foyers dans leur installation d'ici 2026 en Bourgogne-Franche-Comté en guidant les candidats à l'installation dans toutes les étapes de leur projet (logement, emploi, services). Cette démarche régionale d'attractivité permet de structurer les initiatives visant à mieux faire connaître les atouts du territoire. Des leviers financiers de l'État (DSIL, DETR, FNADT, Fonds vert) sont mobilisables pour optimiser la capacité d'accueil de certaines destinations ou permettre la rénovation (notamment thermique) de bâtiments communaux ayant vocation à être transformés en logements pour accueillir de nouveaux arrivants sur le territoire qui chercheraient à se loger de façon transitoire.

### Leviers et pistes d'action

- Structurer toutes les compétences régionales en matière de patrimoine (valorisation, tourisme, recherche, innovation...) en une véritable **filière régionale du patrimoine** pour coordonner la recherche, la gestion des espaces patrimoniaux, les acteurs du tourisme, les entreprises actives dans la restauration et la mise en valeur.
- Miser sur la notion d'**attractivité « climatique »** dans les actions en faveur du tourisme de montagne et dans les actions d'incitation à l'installation de nouveaux arrivants.
- **Accroître encore la visibilité** (en ligne, dans la presse, sur les lieux de visite et d'hébergement), du **Pass Découverte** proposé par le comité régional du tourisme, tant en direction des touristes français et étrangers que du public régional.
- **Développer les synergies entre le Pass Découverte et le Pass culture** mis en place par l'État en direction des jeunes, tant pour donner envie que pour réduire le coût des sorties en famille.

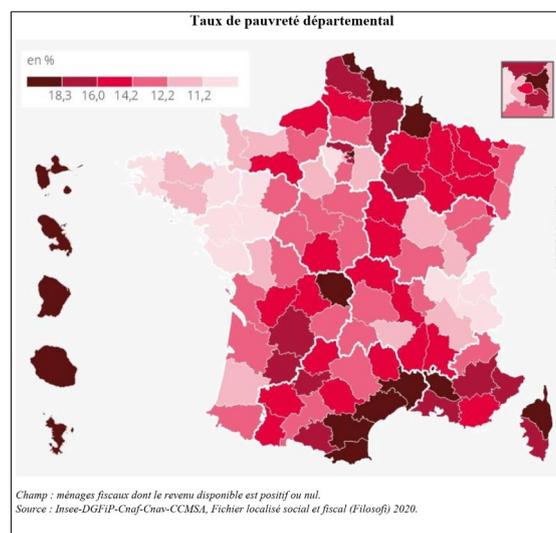
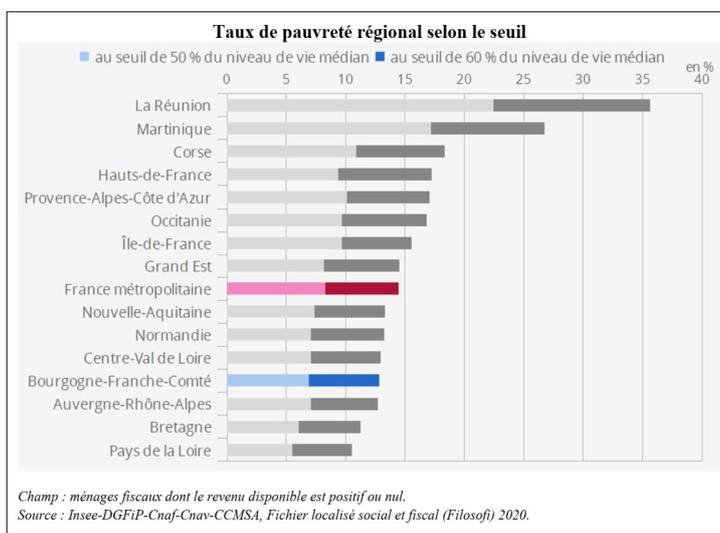
**Focus  
jeunes**



Pour ce qui concerne les revenus des ménages, le niveau de vie médian est plus élevé en Bourgogne-Franche-Comté qu'en Normandie, et similaire à celui du Centre-Val de Loire, régions comparables. Le niveau de vie médian en 2021 tous ménages confondus est de 22 750 € contre 23 100 € en moyenne pour la France métropolitaine. La Bourgogne-Franche-Comté est également l'une des quatre régions métropolitaines comptant le moins de personnes en situation de pauvreté (13,8 %), à 1,2 point au-dessous de la moyenne métropolitaine qui s'élève à 15 %<sup>1</sup>.

Le niveau de vie de la population est certes tiré par les hauts revenus (les 10 % les plus riches), notamment grâce en zone frontalière et dans la viticulture. Ce revenu atteint en 2021, 38 500 € pour les plus fortunés, soit 500 à 1 000 € de plus que ceux de Normandie ou du Centre-Val de Loire. En miroir, à l'autre extrémité de l'échelle de revenus, les 10 % plus pauvres ont un meilleur revenu que dans les deux autres régions de comparaison. Aux deux extrémités de l'échelle des revenus comme en moyenne, la région se positionne plutôt favorablement. Et deux départements figurent parmi ceux où l'on compte le moins de personnes pauvres en France : la Côte-d'Or (11,8 %) et le Jura (11,2 %), en raison du dynamisme de l'agglomération dijonnaise pour l'un et économique pour l'autre.

### Le taux de pauvreté de la région est inférieur au taux national



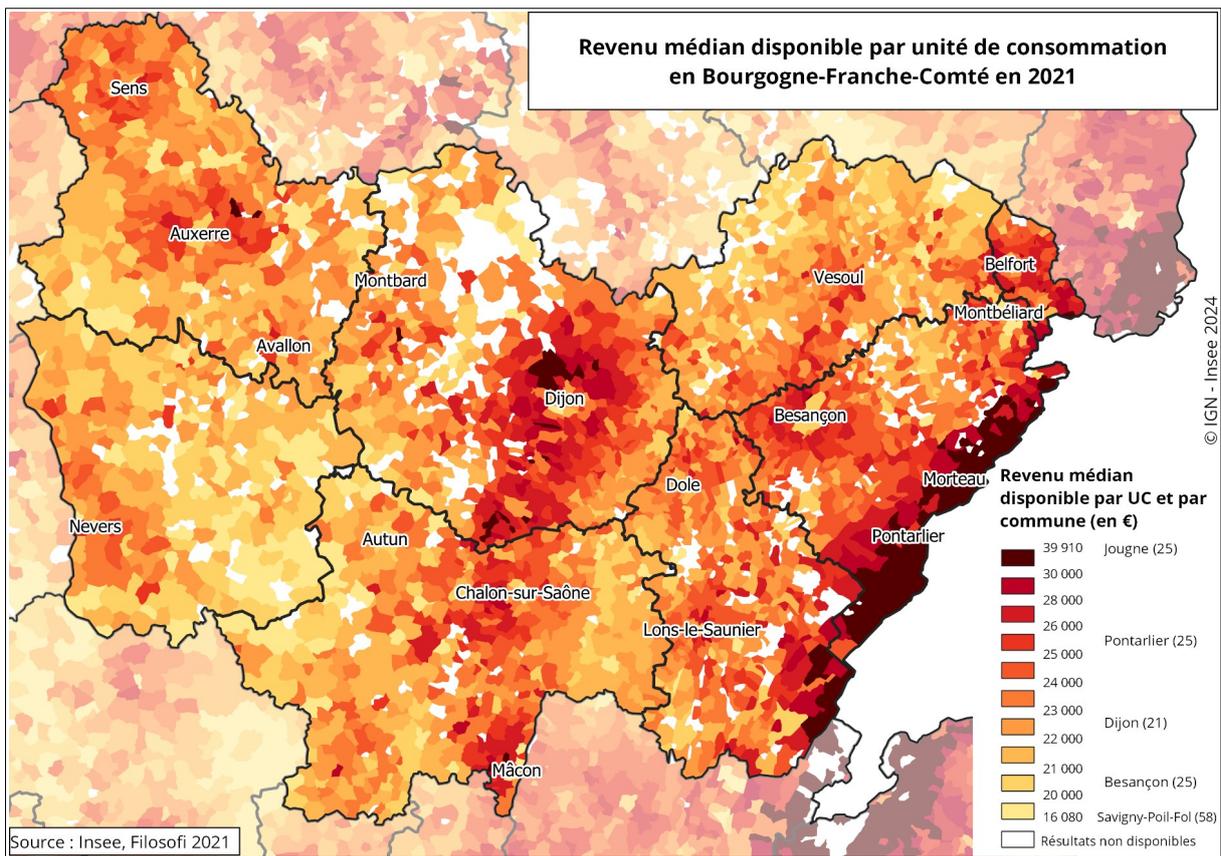
Il convient cependant de noter que le départ des jeunes, développé précédemment, tend à diminuer le taux de chômage régional et à limiter mécaniquement la proportion de jeunes en situation de précarité. Autre effet de structure propre aux territoires où la population est âgée, le revenu baisse mécaniquement (c'est le cas de la Nièvre) sans pour autant traduire les mêmes difficultés que les territoires marqués par le chômage dans la population en âge de travailler (Territoire de Belfort ou Yonne). En résumé, qu'on se réfère aux classes d'âges ou aux structures familiales, la part de personnes en difficulté financière apparaît moins prégnante dans cette région que bien d'autres.

Toujours en matière de revenu, qu'en est-il en milieu rural ?

Les territoires ruraux sont souvent (mais pas systématiquement) caractérisés par des revenus moins élevés que le reste du territoire mais aussi par une plus grande homogénéité socio-économique.

En effet, en Bourgogne-Franche-Comté (en 2021), le niveau de vie médian annuel (revenu dont les ménages disposent pour consommer et épargner, après prise en compte des revenus sociaux et déduction des impôts) est de 22 750 € contre 23 100 € en France Métropolitaine. Cependant la moyenne cache des disparités territoriales marquées.

<sup>1</sup>Pour mémoire, le seuil de pauvreté est fixé par convention à 60 % du niveau de vie médian métropolitain. Il équivaut à un revenu disponible pour consommer et épargner de 1 120 euros mensuels pour une personne vivant seule en 2020.



Les territoires où les revenus médians disponibles sont les plus élevés concernent la bande frontalière (revenus suisses), les périphéries urbaines (autour de la métropole dijonnaise et dans la première couronne bisontine où se concentrent les cadres et chefs d'entreprise), les territoires viticoles bourguignons (collectivités de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges), et dans une plus large mesure, l'axe Rhin – Rhône.

A contrario, les territoires ruraux de l'ouest de la région (départements de la Nièvre et de l'Yonne) ainsi que les anciens bastions industriels (Belfort, Montbéliard, Le Creusot, Nevers) enregistrent, quant à eux, les revenus régionaux médians les plus faibles : la partie ouest étant caractérisée par des territoires ruraux moins aisés et plus dépendants des retraites et les anciens sites industriels se caractérisant par des faibles revenus et fortes prestations sociales.

Toutefois, les petites communes rurales isolées de la région, qui enregistrent des revenus médians modestes, voire très modestes (en deçà de 20 000 €), offrent une structure socio-économique le plus souvent homogène et ne peuvent être comparées avec les pôles urbains régionaux ayant des revenus médians similaires mais qui, en contrepartie, accueillent de très fortes disparités internes (Sens, Montbéliard, Belfort, Mâcon, Chalon-sur-Saône, Nevers, Le Creusot, Auxerre et Besançon notamment).

En effet, si les habitants de la Bourgogne-Franche-Comté sont en moyenne moins exposés à la pauvreté que la population française, cette pauvreté se concentre davantage qu'au niveau national dans les communes urbaines<sup>2</sup>.

L'INSEE classe les communes en fonction de la densité de population pour distinguer 4 types d'espaces du plus urbain au plus rural : urbain dense, urbain intermédiaire, rural périurbain, rural non périurbain.

<sup>2</sup> Source : Panorama de la pauvreté en Bourgogne-Franche-Comté – INSEE DOSSIER BFC n°10, octobre 2023.

Dans la région la pauvreté se concentre davantage qu'en France métropolitaine dans les communes denses comme Belfort Montbéliard ou Chenôve : elle touche 19,4 % de la population des ménages de ces communes contre 18,1 % en France métropolitaine.

La pauvreté est moins présente dans les espaces ruraux : le taux de pauvreté de 8,8 % est inférieur à celui observé au plan national (13,6 %). Dans ces espaces ruraux, les communes rurales périurbaines sont moins touchées par la pauvreté (8,1 %) que les communes rurales isolées (12 %).

Pour autant, dans certains EPCI ruraux, le taux de pauvreté dépasse 16 %, dans le Morvan, le Nord de la Haute-Saône et de la Côte-d'Or, et dans l'Yonne, dans le Jovinien et dans le Tonnerois.

Compte-tenu du revenu moyen, du taux de pauvreté et par exemple du coût de l'immobilier, la région est donc avantageuse en termes de pouvoir d'achat.

En effet, avec une valeur moyenne inférieure à 1 800 €/m<sup>2</sup>, la Bourgogne-Franche-Comté se place en 1<sup>re</sup> position des régions les plus accessibles de France pour acheter un appartement ou une maison, même si Dijon se différencie des autres grandes villes de la région en passant la barre des 3 000 €/m<sup>2</sup> et que les franges de l'est et du nord-ouest de la région sont à des niveaux élevés. Cette attractivité peut répondre aux attentes des particuliers comme des entreprises.

La région est cependant confrontée à deux problèmes en partie liés : un fort taux de logements vacants et un grand nombre de passoires énergétiques. Avec près de 150 000 logements vacants, la région présente un taux de vacance de 10 %, le plus élevé de toutes les régions de France. Elle présente également un nombre de logements catégorisés en étiquettes D, E, F et G supérieur à la moyenne nationale.

Dans les villes moyennes, les centres-villes perdent progressivement de la population et leur activité commerciale se rétracte. Ils ne parviennent pas à rivaliser avec l'attractivité résidentielle du reste des pôles urbains pour les familles. La dynamique démographique y est toujours moins favorable que dans le reste de la ville. Les jeunes s'y installent moins qu'auparavant, les seniors au contraire sont plus présents. La plupart des logements sont de petite taille et majoritairement occupés par des personnes vivant seules.

Également plus anciens, ils peinent à attirer des familles qui naturellement emménagent plutôt en périphérie. Pourtant lorsque le parc immobilier se restructure ; les nouveaux logements plus grands trouvent davantage preneurs que les plus petits.

La rénovation énergétique des logements et des bâtiments tertiaires revêt donc une importante stratégie pour l'attractivité de la région, en permettant de lutter contre le changement climatique, de soutenir le pouvoir d'achat et d'améliorer la qualité de vie de ses habitants.

Dans le cadre du Plan France 2030, la Région a obtenu le soutien financier par l'État. Elle participe également aux actions initiées dans le cadre de la planification écologique. Compte tenu des retards constatés, un rattrapage est nécessaire. Il faut donc engager des programmes de rénovation ambitieux et un accompagnement renforcés des professionnels du secteur, des particuliers et des entreprises.

## Leviers et pistes d'action

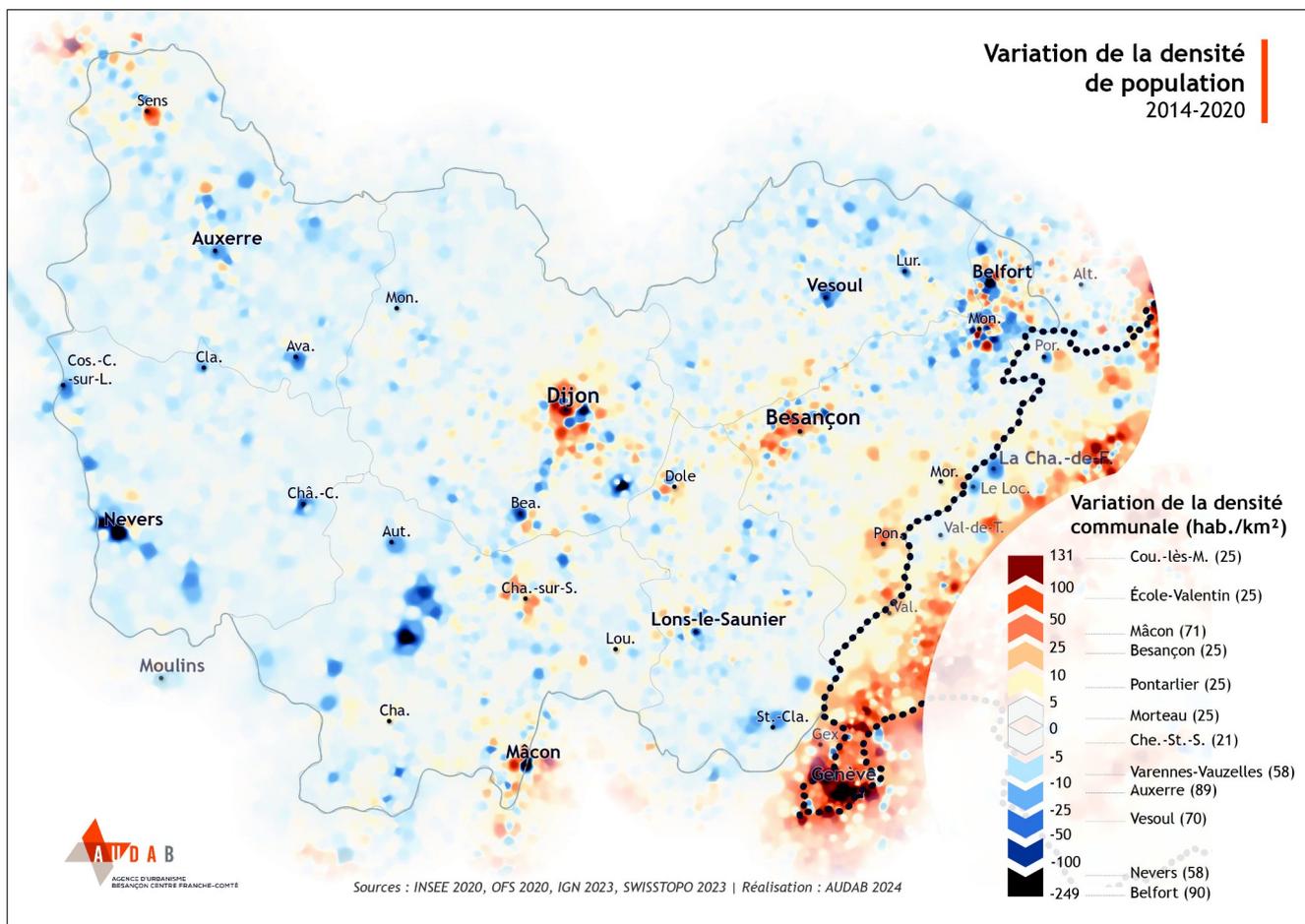
- Au registre de la qualité de vie comme du soutien à la vie économique, **oser évoquer la sécurité** dans les argumentaires d'attractivité locale et régionale, en tant que **facteur différenciant par rapport à d'autres zones géographiques**.
- Mieux mettre en valeur **l'accessibilité économique du foncier et du logement dans la région comparativement à d'autres**, tout en consolidant les politiques de rénovation du parc existant, notamment privé.
- Massifier la **rénovation des logements et des bâtiments** tertiaires et accélérer les économies d'énergie, avec de nouvelles formes d'actions et de financements mobilisables.
- À destination des **futurs étudiants et de leurs familles**, mettre en valeur le moindre coût de l'immobilier par rapport aux grandes métropoles. La sécurité dans les villes et campus de la région constitue également un atout très fort, notamment pour les **étudiantes**, rarement mis en valeur alors qu'il s'agit d'une préoccupation forte des jeunes et des parents.

Focus  
jeunes

## 2.4. Considérer que les territoires de Bourgogne-Franche-Comté qui gagnent des habitants constituent un atout pour l'ensemble de la région

L'attractivité résidentielle est généralement perçue comme un facteur de dynamisme d'un territoire. En effet, l'arrivée de population représente une opportunité pour développer une économie résidentielle et créer des emplois. Toute région a ainsi besoin de territoires « locomotives », qui donnent à l'extérieur de la visibilité à l'ensemble et génèrent de l'activité et de la richesse qui bénéficie à tous, directement ou indirectement.

Si des débats sur les effets de vases communicants, au détriment des zones peu denses les plus excentrées existent, une chose est certaine : si elle ne pouvait compter sur ces territoires en croissance, la Bourgogne-Franche-Comté serait en très forte déprise démographique et économique.



Les territoires qui gagnent des habitants sont ceux situés en proximité des grands axes de communication et sur lesquels se concentre l'activité, dont la métropole dijonnaise et l'agglomération bisontine, ainsi que la bande frontalière, le Nord de l'Yonne au contact de l'Île-de-France et le Sud de la Saône-et-Loire en lisère de la région rhônalpine, comme le montre la carte précédente.

Les disparités territoriales sont claires, et la tentation d'une interprétation selon laquelle ces zones dynamiques captent les habitants des zones rurales et des petites villes, avec pour effet de faire baisser et vieillir la population de ces dernières, existe.

Ces zones de croissance sont une chance pour l'ensemble de la région, et tout particulièrement la partie de l'ex-Bourgogne située à l'ouest de l'axe Mâcon-Chalon-Beaune-Dijon. Le chapitre 6 dédié à la jeunesse, et en particulier aux étudiants, éclaire cela. Les quelque 5 000 moins de 25 ans qui quittent la

région chaque année seraient ainsi bien plus nombreux sans l'offre très riche de formation des villes universitaires. Le moindre coût de la vie dans la bande frontalière, comparé à la Suisse, maintient également des résidents et des services dans cette zone de montagne, qui n'a pas toujours été prospère.

Dans un environnement très compétitif, à proximité de grandes régions et de métropoles puissantes (Paris, Lyon, Strasbourg, Bâle, Genève), la cohésion entre tous les territoires de la région est indispensable pour réussir le pari de l'adaptation au changement démographique. Les démarches engagées à l'échelle de toute la région en faveur de l'attractivité y concourent assurément et offrent l'opportunité de travailler des coopérations inédites.

Ainsi, entre les villes moyennes, autour de la démarche d'attractivité résidentielle initiée par le Conseil régional vivant à faire venir 2000 nouveaux habitants dans la région, à travers un dispositif d'accueil pragmatique répondant aux besoins des potentiels arrivants (logement, écoles et gardes d'enfant, travail du conjoint...).

Ou encore, dans les associations nées du programme Territoires d'industrie, qui engendre de nouveaux liens entre des collectivités voisines ou non, et voit se constituer un réseau régional de territoires et d'entreprises intéressés à partager problématiques et solutions.

### Leviers et pistes d'action

- Approfondir, en prenant appui sur les services de prospective de l'État, des collectivités et les agences d'urbanisme, **la connaissance des synergies résidentielles et économiques** entre les territoires en croissance et les territoires en déprise de la région. Cette connaissance peut consolider une stratégie commune d'attractivité, et la perception par l'extérieur d'un « esprit d'équipe », qui est un facteur différenciant dans la compétition des territoires, comme l'a démontré de longue date l'exemple des Bretons, toujours unis lorsqu'il s'agit de faire gagner leur région et ses projets.
- Faire un focus sur ces échanges entre territoires pour **les tranches d'âge des 18-25 ans et les 25-34 ans**, afin d'identifier des leviers spécifiques pour leur donner envie de rester fidèle au monde rural et ses atouts.

Focus  
jeunes

## 2.5. Miser sur les atouts différenciants dont la région dispose pour faire face au changement climatique

En France métropolitaine, le réchauffement a déjà atteint 1,7 °C sur la dernière décennie par rapport à la période 1850-1900, avec une hausse plus forte l'été. Les effets du changement climatique (précipitations extrêmes, vagues de chaleur, sécheresses, feux de forêt...), déjà à l'œuvre sur tout le territoire, vont se poursuivre. La trajectoire actuellement retenue du réchauffement climatique est de +4 °C à l'horizon 2100.

Pour y faire face, 2 volets sont indispensables et complémentaires :

- L'atténuation : à savoir la diminution de nos émissions de gaz à effet de serre ; la feuille de route régionale co-construite avec l'ensemble des parties prenantes dans le cadre de la COP guidera les actions territoriales les plus impactantes. Les élus locaux sont fortement impliqués dans les travaux en région Bourgogne-Franche-Comté, ce qui constitue un formidable atout.
- L'adaptation : il est également nécessaire de s'adapter, c'est-à-dire de se préparer et d'anticiper les risques liés au changement climatique.

La région Bourgogne-Franche-Comté a de bonnes cartes en main pour s'adapter, comparativement à d'autres régions qui seront bien plus impactées et sûrement moins résilientes. Des travaux détaillés sont conduits dans le cadre notamment du Groupement régional d'adaptation au changement climatique mis en place en Bourgogne-Franche-Comté, et les universités et centres de recherche de la région sont actifs dans les domaines de l'agronomie, de la climatologie et de la gestion durable des ressources, avec plusieurs pôles et projets d'excellence soutenus par l'agence nationale de la recherche ou France 2030. Les atouts qui peuvent permettre à la Bourgogne-Franche-Comté de se distinguer dans ce domaine sont les suivants.

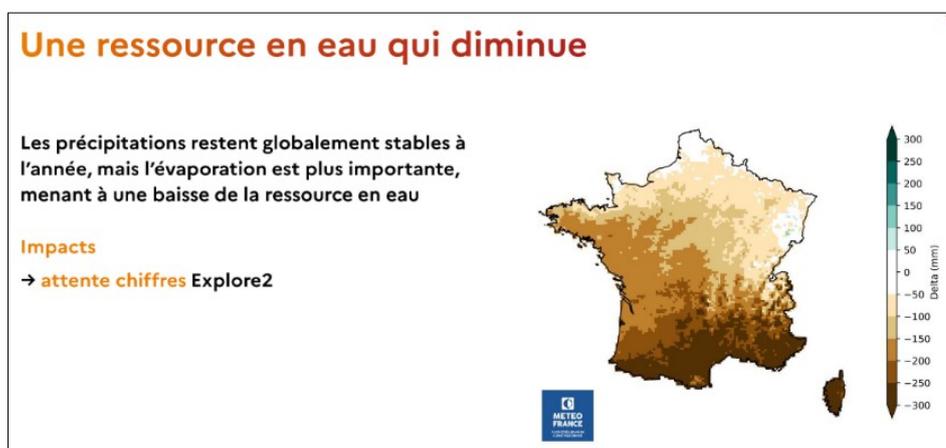
### Les températures

À l'horizon 2100, alors que les régions du sud de la France pourraient connaître jusqu'à 90 nuits tropicales par an (nuits avec des températures supérieures à 20 °C), les estimations régionales portent ce chiffre à 40-50. Ce qui reste considérable, mais pour se protéger de la chaleur, la ruralité de la région évoquée ci-avant est un réel atout, et les montagnes arborées du Morvan, du Jura et des Vosges seront de véritables « ressourceries » et des territoires résilients.

Un département comme la Creuse a choisi de mettre en avant ses températures fraîches et la présence de l'eau, combinées à un coût de la vie et de l'immobilier bas dans sa stratégie de communication et a ainsi réussi à attirer de nouveaux habitants.

### L'eau

La ressource va considérablement se réduire. Les effets attendus sont encore plus forts dans le sud et sur la façade atlantique qu'en région Bourgogne-Franche-Comté, comme l'illustre la carte ci-dessous.



Néanmoins, le problème est crucial dans la région et les tensions à venir sur l'eau nécessitent dès à présent une prise en main pleine et entière du sujet. Au-delà de l'augmentation des périodes de sécheresse et pénuries, provoquant de fortes tensions notamment sur l'agriculture, le territoire sait devoir faire face à l'augmentation de la fréquence des inondations. La région a déjà mis en place des initiatives pour la gestion durable de l'eau, à travers les PTGE (projet de territoire pour la gestion de l'eau), qui seront cruciaux pour s'adapter aux sécheresses plus fréquentes et aux risques d'inondations. La dynamique de gouvernance est bonne en Bourgogne-Franche-Comté, ce qui n'est pas le cas partout. Les industriels et la profession agricole se sont notamment en plusieurs points du territoire régional engagés très fortement dans la démarche.

En région Bourgogne-Franche-Comté, face aux sécheresses plus régulières et plus sévères, au manque de disponibilité et à la dégradation de la qualité de la ressource en eau, le préfet de Région et la présidente de Région ont instauré et président un Comité Régional de l'Eau (CREau). Cette instance d'échanges et de décisions permet à tous les acteurs de se mobiliser autour de la préservation de la ressource en eau. En juin 2023, le CREau a validé une déclinaison régionale du plan eau annoncé par le Président de la République en mars 2023. Des documents de références régionaux autour des enjeux sur la gestion quantitative et la qualité de la ressource en eau ainsi que sur les 5 actions clés d'une gestion durable de la ressource en eau ont également été produits. Plus ambitieux encore, en janvier 2023, à l'issue du Comité Régional de l'Eau, une convention pour la préservation de la ressource en eau a été signée entre l'État, la Région Bourgogne-Franche-Comté et les 3 agences de l'eau du territoire.

### **La situation géographique et la diversité des paysages**

Les effets territoriaux du changement climatique seront majeurs sur les zones côtières de la métropole, notamment avec la nécessaire gestion du recul du trait de côte et le risque accru de submersions marines, nécessitant des déplacements de population.

En Bourgogne-Franche-Comté, ces risques ne seront pas à gérer... Même si cela peut prêter à sourire, la région est peu exposée à la plupart des risques majeurs (sismique, centrales nucléaires, pergélisol...) et cela constitue un élément différenciant aux yeux de potentiels acquéreurs immobiliers, investisseurs ou entreprises. La démarche de cotation climatique des entreprises lancée par la Banque de France pourrait contribuer à révéler ces atouts auprès du monde économique et bancaire.

La grande diversité de paysages de la région, allant des plaines de Bourgogne aux montagnes du Jura, est un atout. Cette diversité permet une adaptation différenciée aux impacts du changement climatique, comme l'agriculture en zones plus humides ou l'exploitation des ressources forestières dans les montagnes.

La Bourgogne-Franche-Comté possède une agriculture diversifiée, allant des grandes cultures céréalières aux vignobles prestigieux en passant par l'élevage. Cette diversité permet une certaine résilience face aux aléas climatiques. Certains viticulteurs bourguignons, confrontés à l'augmentation des températures, commencent à adapter leurs pratiques (sélection de cépages plus résistants, ajustement des dates des vendanges) pour maintenir la qualité des vins. La recherche et l'innovation, notamment avec l'appui de l'INRAE, dans le secteur viticole sont un atout pour anticiper les changements climatiques.

La Bourgogne-Franche-Comté est également une grande région forestière (5<sup>e</sup> région pour sa surface boisée) : elle joue le rôle d'un puits de carbone majeur à l'échelon local et pour le pays tout entier et ses ressources énergétiques sont également très précieuses pour les stratégies de décarbonation.

La forêt y est majoritairement privée, mais les forêts publiques couvrent 707 000 hectares, soit 40 % de la surface forestière de la région, dont 138 000 hectares de forêts domaniales.

Néanmoins, comme toutes les forêts en France, elle est menacée par la sécheresse, le dépérissement des espèces, les parasites et le risque incendie.

Les services de l'État ont proposé à la filière forêt-bois et aux collectivités concernées la mise en place d'une stratégie originale et ambitieuse. En effet, se joue la survie d'un écosystème à la croisée d'enjeux multiples, et au-delà de constituer un puits de carbone irremplaçable, la forêt aide les territoires à s'adapter au dérèglement climatique, sous réserve qu'elle-même parvienne à s'adapter dans son rôle multifonctionnel : réservoir de biodiversité, ressource bois-construction et bois-énergie, puits de carbone, rafraîchissement grâce à l'évapotranspiration, rôle essentiel dans le cycle de l'eau et donc l'approvisionnement en eau potable in fine, frein pour les ruissellements, stabilisation des sols, etc.

Les conditions climatiques comme les paysages régionaux peuvent également influencer sur les conditions de scolarisation. Dans le département de la Haute-Saône par exemple, l'école de Brevilliers propose aux élèves une pédagogie tournée vers la nature, avec des temps de classe en extérieur, permettant de travailler les savoirs fondamentaux d'une autre manière et développant des compétences psychosociales à travers un programme nommé « Empathic » favorisant un climat scolaire apaisé. L'école de Faucogney-et-la-Mer place l'activité physique au cœur des pratiques, comme source d'épanouissement : projets sportifs inter-écoles, course d'orientation, olympiades et randonnées en pleine nature. Avec la collectivité, compétente en matière scolaire, une alimentation de qualité bio-sourcée et locale en circuit court est proposée aux élèves avec des petits-déjeuners. Plus généralement, dans le cadre de la politique des pôles éducatifs, facilitant la présence de services en proximité comme le périscolaire, des structures éducatives de qualité sont offertes aux élèves permettant d'appréhender, comme à Authoison, les enjeux du changement climatique à travers la labellisation E3D, mais aussi de construire un engagement citoyen en proposant la gestion d'une aire terrestre éducative aux abords de l'école par les élèves de cycle 3.

### Leviers et pistes d'action

- Profiter de la **dynamique de la COP** très riche dans la région pour mener des actions particulièrement ambitieuses sur la base de ces atouts déjà identifiés, et oser le faire savoir à l'extérieur des frontières de la région.
- Capitaliser sur la **préoccupation majeure des jeunes** (79 % des 15-25 ans) en matière de changement climatique pour les associer de manière très forte aux réflexions et actions de la COP régionale : établissements scolaires, vie associative, événements festifs, SNU, service civique...
- Ne pas travailler le sujet de la transition écologique à travers le seul prisme urbain. Par exemple, **mettre en valeur les jeunes en formation dans les filières agricoles** comme acteurs phares de la transition écologique. Par exemple, associer autour du Parc national de forêts, les jeunes de la filière forestière et les jeunes mobilisés par des enjeux environnementaux.

Focus  
jeunes

Focus  
jeunes

### **3. Aux petits soins pour les filières, les entrepreneurs et les salariés, ou les fondamentaux de l'attractivité économique**

#### **3.1. Une économie structurée par son industrie, ancrée dans son histoire, mais tournée vers l'avenir**

La région représente 81,7 milliards d'euros de production de richesse (soit 3,3 % du PIB national, 11<sup>e</sup> région métropolitaine) Les filières les plus représentées sont : la viticulture (30 000 salariés), l'agroalimentaire (28 000 salariés), l'automobile (38 000 salariés), le nucléaire et la métallurgie (23 000 salariés), la santé (11 000 salariés), l'hydrogène, la forêts/bois, les équipementiers de l'énergie. L'artisanat est fortement développé, avec l'implantation d'industrie du luxe et de la précision. Ce passé industriel est notamment à l'origine d'un maillage fin de TPE et PME avec un savoir-faire reconnu (industries du jouet dans le Jura, du luxe dans le Jura, le Doubs et la Saône-et-Loire, ou encore le bois dans la Nièvre par exemple). De grands fleurons sont également présents, avec d'importants réseaux de sous-traitants : Solvay à Dole, Stellantis à Sochaux, LVMH, Framatome en Saône-et-Loire..., dont certains développent des stratégies de relocalisation.

#### **Les filières historiques contribuent au rayonnement de la région.**

L'économie viticole de la région est un pilier majeur de son développement économique et de son identité culturelle. Le secteur viticole emploie environ 30 000 personnes, y compris les emplois directs dans les vignobles, les caves, ainsi que les activités connexes telles que la commercialisation, l'œnotourisme, et les services associés. Les exportations de vin de Bourgogne représentent environ 50 % de la production. La région compte environ 28 000 hectares de vignobles, répartis principalement entre les départements de la Côte-d'Or, de la Saône-et-Loire, de l'Yonne, et du Jura.

L'industrie agroalimentaire emploie environ 28 000 personnes dans la région, faisant de ce secteur l'un des principaux pourvoyeurs d'emplois. Les emplois sont répartis dans diverses branches, notamment la transformation des produits agricoles, la production de boissons, et les activités de boulangerie-pâtisserie.

Le secteur forêt-bois tire parti de l'importante couverture forestière de la région, avec près de 1,8 million d'hectares de forêts, soit environ 37 % de sa superficie totale. Le secteur est pourvoyeur d'emplois dans la gestion forestière, l'exploitation du bois, la scierie, ainsi que dans la fabrication de meubles, la construction bois, et les activités de papier-carton.

L'artisanat est important en Bourgogne Franche-Comté. Fin 2019, l'artisanat dans la région dégagait 4,1 milliards d'euros de richesse, soit 11 % de celle créée dans l'ensemble de l'économie privée régionale, à titre de comparaison, la filière automobile dégagait sur cette période 3,5 milliards d'euros de richesse.

Dans le cadre d'une relocalisation de la production, la filière lunetterie connaît des besoins importants en recrutement de personnels et en formations. Ainsi la filière a donc été accompagnée par l'État via sa directrice de projet (recrutée à cet effet en 2022) pour mettre en place des formations via le GRETA du Jura et par le GEIQ industrie. Après avoir réuni l'ensemble des acteurs de la formation (pôle emploi, OPCO, conseil régional) en 2023 une formation au métier de polisseur assurée par le GRETA à Morez a été accompagnée au 1er semestre et sera renouvelée fin 2024.

La filière lunettes en chiffres dans le massif jurassien, ce sont 50 entreprises sur les 70 que compte le niveau national (70 % dans le Haut Jura et 30 % dans le bassin d'Oyonnax) c'est environ 1000 emplois directs et 500 emplois indirects.

Dans le cadre du dispositif « territoire d'industrie » pour le Haut-Jura, des travaux sont en cours depuis 2023 afin de mettre en place trois indications géographiques industrielles et artisanales (similaires aux IGP) pour la lunetterie du massif du Jura, la pipe de saint-Claude et la tournerie-tabletterie dans le massif du Jura également. De même un centre de formation aux métiers de la plasturgie devrait voir le jour courant 2025 à Lavans-lès-Saint-Claude.

L'industrie est présente depuis plusieurs siècles en Bourgogne comme en Franche-Comté. Le Jura, par exemple, avec 1 128 établissements recensés et 18 210 salariés, est le premier département industriel de France en nombre d'établissements et en part des effectifs salariés (17 % des actifs / 12 % au niveau national) rapporté à son nombre d'habitants. Les TPE/PME situées en milieu rural sont principalement représentées à côté de filières traditionnelles et d'excellence de savoir-faire (jouets, lunetterie, tournerie, tabletterie...). Les activités en lien avec la plasturgie, la mécanique de précision, l'agroalimentaire, l'aéronautique et le travail du bois sont fortement représentées.

Le projet « territoire de savoir – faire » initié par l'État vise par ailleurs à maintenir et à valoriser les savoir-faire dans le département, et en particulier dans le Haut-Jura dans la mesure où ils sont créateurs d'emplois et facteurs d'attractivité.

Enfin une expérimentation se met en place avec France travail par un EPCI du Haut-Jura pour répondre aux besoins en main d'œuvre des entreprises du territoire et proposer une offre complète structurée aux nouveaux arrivants (jeunes, familles, conjoints, entrepreneurs...).

### **Des secteurs en mutation au regard des enjeux de transition environnementale : plasturgie et automobile.**

Le secteur automobile, historique avec le berceau de Peugeot à Sochaux, est en grande mutation considérant la fin de vente des véhicules thermiques à horizon 2035. Les 391 établissements de la filière automobile en Bourgogne-Franche-Comté emploient plus de 42 000 salariés fin 2020. Cette filière perd 10 % de son effectif entre 2018 et 2022. S'agissant, plus spécifiquement de la construction automobile, la baisse est encore plus prononcée.

Le secteur de la plasturgie est en lien avec l'automobile, le médical et l'emballage. Le secteur fait face aux transformations environnementales : fin des plastiques à usage unique, etc. Le secteur de la plasturgie emploie environ 12 000 personnes dans la région. Ces emplois sont répartis entre plus de 250 entreprises, allant des PME aux grands groupes, qui couvrent toute la chaîne de valeur, de la conception à la production de pièces plastiques. Le département le plus concerné est le Jura.

### **L'historique industriel ancré permet le développement de filières nouvelles.**

La Bourgogne-Franche-Comté est le lieu de développement de nombreuses filières d'avenir : nucléaire, ferroviaire, productions sous AOP, notamment fromagères, luxe, santé, biothérapies... reposant sur des grands groupes mais également sur des PME très innovantes.

La filière hydrogène se développe depuis près de deux décennies. Après la labellisation de la Bourgogne-Franche-Comté comme "Territoire d'hydrogène" en 2016, la Commission européenne a autorisé le versement total de plus 600 M€ à quatre entreprises de la région dans le cadre du PIIEC « Hy2Tech » (McPhy, Forvia, Alstom, et GEN-HY). Le développement de la filière hydrogène est un exemple de structuration naissante d'une filière, avec la création récente du forum annuel H2, organisé alternativement à Belfort et à Montbéliard et l'émergence d'un cluster et avec le projet de campus national de l'hydrogène.

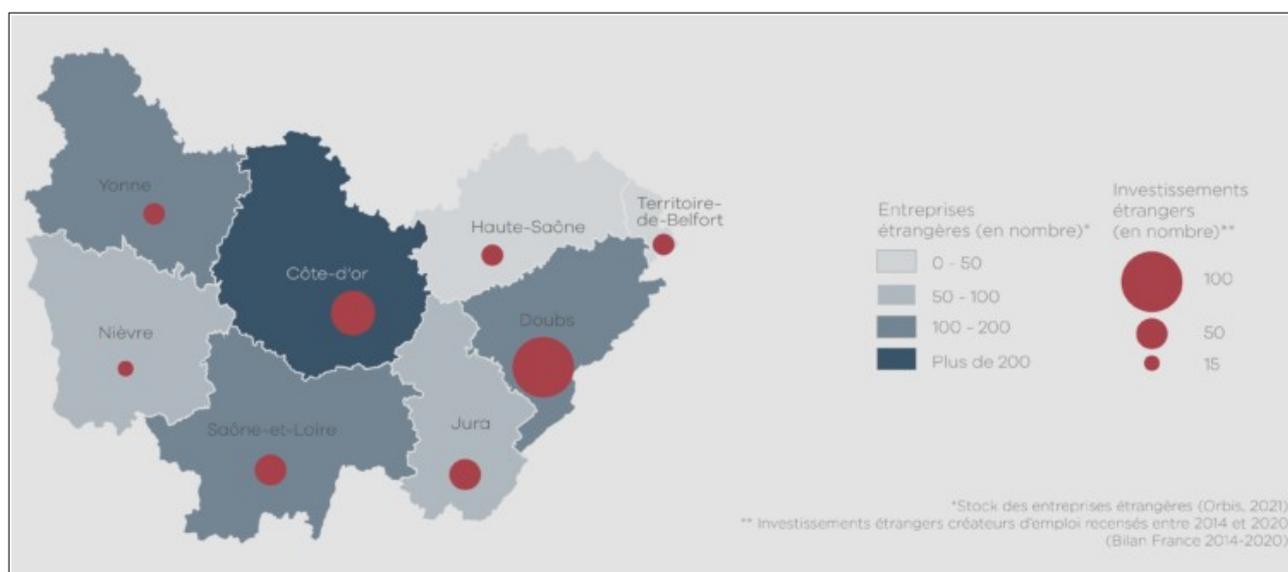
Bien que n'accueillant aucun réacteur nucléaire, la Bourgogne-Franche-Comté dispose de toute la chaîne de valeur industrielle essentielle à la filière nationale, avec 270 établissements de la filière nucléaire employant environ entre 23 000 salariés. Les salaires y sont plus élevés que la moyenne de l'industrie, mais les salariés sont plus âgés, ce qui génère déjà des tensions importantes dans les principaux métiers, et de nouveaux déséquilibres arriveront d'ici 2030. Le projet universitaire CALHIPSO (Equipex 2020) a permis d'aboutir à la création d'un centre de recherche et d'excellence dans le domaine de la métallurgie des poudres principalement sur le bassin du Creusot et avec le soutien du pôle de compétitivité Nuclear Valley. Il vient soutenir non seulement la filière nucléaire mais aussi de nombreux industriels du secteur de la défense, de l'aéronautique, l'énergie, le luxe et la métallurgie. Le projet positionne la région Bourgogne Franche-Comté parmi les leaders au niveau national et Européen en matière de recherche et innovation dans le domaine de la métallurgie des poudres. Des grands groupes comme Framatome mais aussi des startups prometteuses comme Sintermat à Montbard sont partie prenante et participent activement à ce rayonnement.

Toujours au registre des filières d'avenir, en matière de santé-biothérapies, la région est dotée d'un écosystème de santé totalisant près de 10 000 emplois découlant notamment des traditions industrielles des microtechniques à l'est de région et de l'industrie pharmaceutique à l'ouest. L'excellence scientifique et technologique est propice au développement d'entreprises cotées en bourses, reconnues internationalement (Inventiva, Oncodesign...), et à l'émergence de start-up dans les domaines des biothérapies/bioproduction (cancel Therapeutics, Med'Inn Pharma, Cellquest, Ilsa...) et du numérique en santé. En Bourgogne-Franche-Comté, 20 projets « santé », individuels ou collaboratifs, fortement innovants et portés par des entreprises, sont lauréats du plan France 2030 (15 sur le volet national et 5 sur le volet régionalisé).

Ce développement est permis par des fondamentaux économiques solides, mais également une culture ancrée de l'innovation.

### Une économie ouverte vers l'international

Pour l'année 2023, la région Bourgogne-Franche-Comté réalise 3,7 % des exportations françaises et 2,9 % des importations, en affichant un excédent d'un million d'euros dans sa balance commerciale.



Comme évoqué en partie 2.1., la région attire des entreprises et des investissements étrangers : en 2022 la Bourgogne-Franche-Comté se classe en 5<sup>e</sup> position avec 133 projets (contre 117 en 2021).

## Leviers et pistes d'action

- À l'heure où les stratégies nationale, régionale, territoriales de **relocalisation industrielle** portent leurs fruits, en faire un axe fort de l'argumentaire en faveur de l'attractivité économique, exemples à l'appui.
- Faire valoir la **dimension multiculturelle des entreprises** en Bourgogne-Franche-Comté, facteur d'attractivité des investisseurs étrangers et des travailleurs, l'afficher comme une richesse du territoire.
- **Accompagner les entreprises**, par l'intermédiaire de France travail et des acteurs du Réseau pour l'Emploi **sur leur propre attractivité** : l'évolution de leurs modalités de recrutement (immersion, passerelles entre entreprises et jeunes, processus d'embauche basé sur la notion de compétences plus que de diplôme et d'expérience), la diversification de leur sourcing (publics davantage éloignés de l'emploi, seniors), et la communication de leurs images, métiers et conditions de travail.
- Décliner cet argumentaire à destination des **écoles d'ingénieurs** extérieures à la région dans le but d'attirer des stagiaires et des jeunes diplômés encore trop peu nombreux en Bourgogne-Franche-Comté au regard des besoins de l'industrie.

Focus  
jeunes

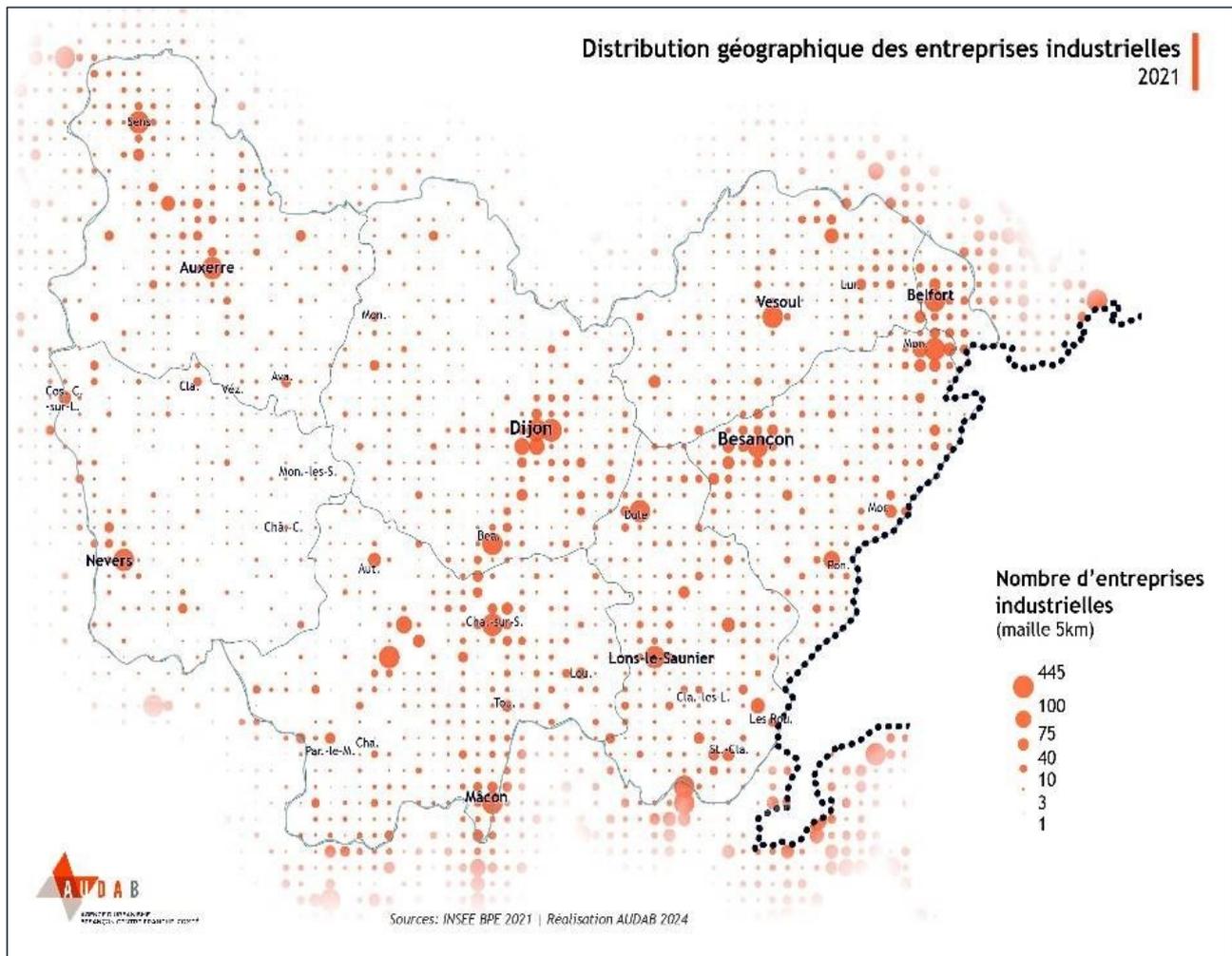
### 3.2. De réels avantages concurrentiels issus de l'histoire de la région : population accueillante à l'activité économique, acteurs publics facilitants, foncier, compétences

**Une population bienveillante envers l'industrie, et des acteurs mobilisés pour le développement économique dans certains bassins fortement industriels.**

Le puissant passé industriel de la Bourgogne-Franche-Comté, en territoire tant urbain que rural, a permis une culture et une appétence favorable à l'accueil de nouvelles implantations économiques. Ainsi, les populations sont fières de leurs traditions industrielles, par exemple au Creusot et à Montceau-les-Mines où l'industrie est dans le cœur de la ville, et sont plus promptes à accepter de (ré)implanter des industries lourdes.

La plupart des EPCI qui ont une industrie historiquement implantée font de l'attractivité économique une orientation stratégique, et prennent chaque opportunité pour continuer de créer des opportunités pour leur territoire : territoire d'industrie a révélé de nombreux projets dans le Haut Jura, dans le grand Chalon, etc. Cependant les plus petites EPCI, plus rurales, n'ont pas la capacité de développer à leur échelle une ingénierie adaptée, par exemple avec des difficultés pour créer un poste de chargé de mission et de recruter un agent spécialisé et compétent. C'est le cas dans la Nièvre ou dans certaines zones de la Côte d'Or.

La mobilisation de tous les acteurs du développement économique et leur collaboration est une des clés de succès de la région Bourgogne-Franche-Comté : Conseil Régional, Agence Économique Régionale, services de l'État, opérateurs, acteurs institutionnels et privés collaborent efficacement pour l'accueil des industriels. L'implantation des Gigafactories comme celle de McPhy sur le territoire de Belfort en sont l'exemple. Une mobilisation similaire très forte est aussi visible en Saône-et-Loire sur la thématique du nucléaire. Autorisations environnementales, recrutement, financement... toutes ces thématiques sont travaillées étroitement avec tous les partenaires, offrant une palette d'outils complète et rapidement disponible pour les porteurs de projet.

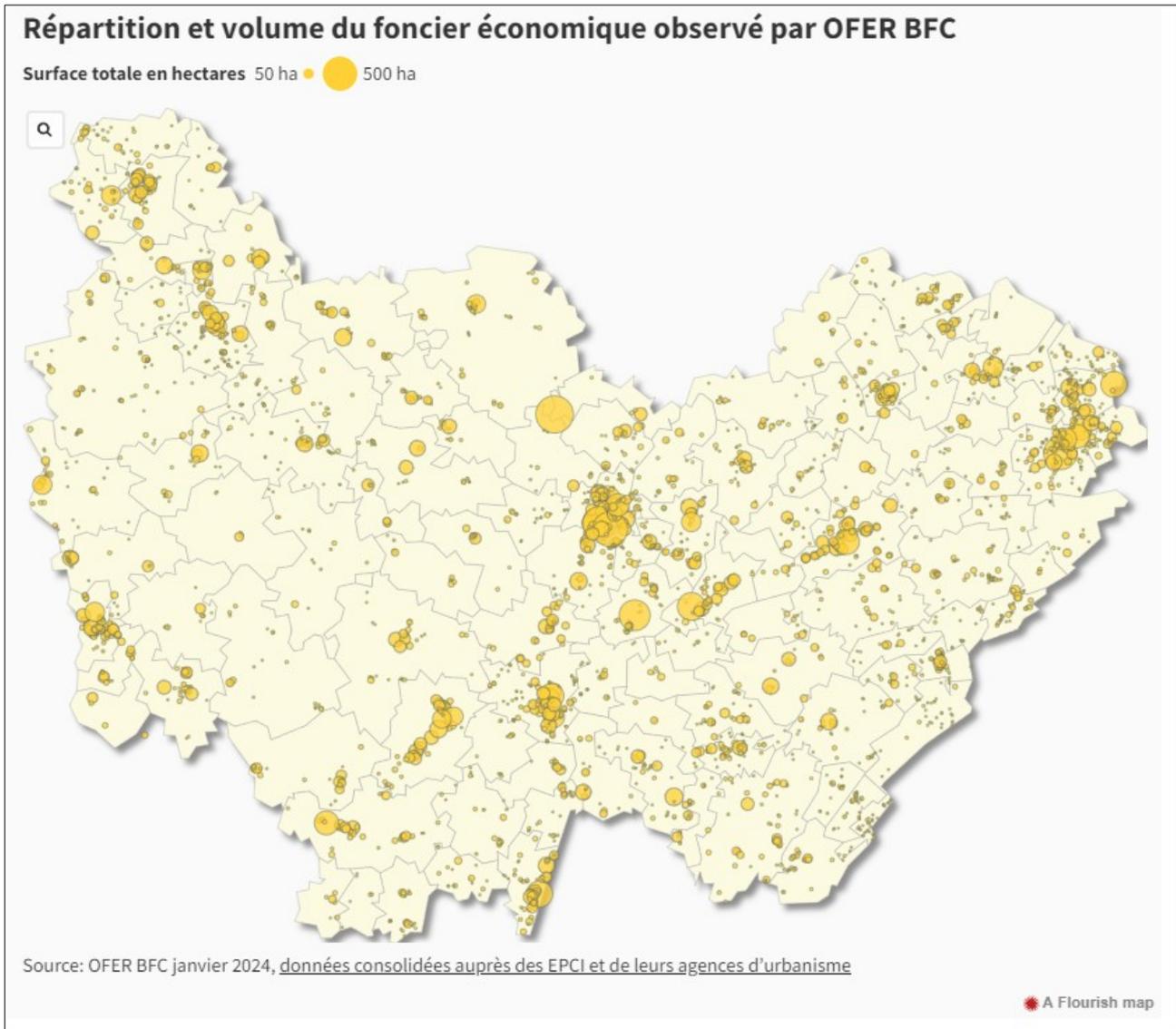


## Un foncier économique important et prêt pour accueillir les projets d'avenir

À la différence d'autres régions, la Bourgogne-Franche-Comté dispose de foncier économique disponible, avec toutefois de fortes disparités territoriales. Ainsi, près de 5 300 hectares sont mobilisables pour du foncier économique dans la région, dont 780 immédiatement, à comparer avec les 13 000 hectares consommés en Bourgogne-Franche-Comté entre 2009 et 2020, toute utilisation confondue (économique, résidentielle...).

Il y a par ailleurs 5 500 hectares de friches à traiter dans la région. Pour le recyclage des friches, près de 50 millions d'euros d'aides publiques ont été mobilisés en 2023. Les nombreuses friches sur le territoire constituent un atout dans le cadre de la sobriété foncière dans un optique de réindustrialisation de la France et de montée en puissance des énergies renouvelables.

Les friches et terrains libres pour accueillir des activités économiques se concentrent autour des zones historiquement industrielles, les bassins de Saône-et-Loire (Creusot-Montceau, Chalon...), de Dijon, Auxerre. Sur le Territoire de Belfort, la mutation économique a été entamée depuis plusieurs années avec de nombreux projets aujourd'hui sur les rails – une des réussites de l'attractivité liée au foncier économique est l'implantation à Belfort de la start-up « hydrogène » INOCEL qui prévoit 250 M€ d'investissements devant créer 700 emplois à terme – des saturations foncières apparaissent.



### Savoir-faire important, appareil de formation réactif : les clés pour un investissement fructueux dans les compétences des filières d'avenir.

En 2019, 1,1 million de personnes sont en emploi en Bourgogne-Franche-Comté, soit 4 % de l'emploi de la France métropolitaine. La Bourgogne-Franche-Comté serait l'une des deux régions les moins dynamiques, avec une contraction de l'emploi de 1 % dans la décennie à venir. Au total, 3 % des postes seraient non pourvus par les jeunes débutants et les arrivées d'actifs en provenance d'autres régions. Ils devraient alors être alimentés par les sorties du chômage, les reprises d'activité ou les immigrants.

Toutefois, un savoir-faire industriel historique est présent dans la région et lui permet d'être le terreau propice aux formations vers des métiers en tension. Pour exemple, en Saône-et-Loire, les entreprises bataillent pour obtenir les talents formés en soudure, tuyauterie, chaudronnerie, etc. Les acteurs du tissu industriel et de la formation s'organisent donc pour mettre en place des formations qui répondent aux besoins : IUT de Chalon, école de production du Creusot, formations autour du contrôle non destructif... Sur le bassin industriel de Montbard, le lycée professionnel Eugène Guillaume forme les étudiants vers les métiers du nucléaire. Sur le bassin industriel du Territoire de Belfort, l'UTBM développe et colore des formations vers les métiers de la filière hydrogène, formations qui pourront s'adapter aux évolutions de la filière... L'emploi et la formation sont à prendre dans leur écosystème entier.

Ainsi, pour exemple, L'association Made in Jura, qui regroupe 350 entreprises jurassiennes, œuvre à la valorisation des savoir-faire jurassiens via des actions de communication et a développé un projet de site « Jura Welcome » destiné à présenter l'écosystème économique, les attraits du département et les réalisations de ses acteurs pour attirer de la main d'œuvre et des entreprises dans le Jura.

L'offre de formation professionnelle est ainsi variée et dispensée sur l'ensemble du territoire régional. On observe actuellement des difficultés à « faire le plein » et, localement, des distorsions avec les besoins des entreprises. Cependant, la culture industrielle permet d'envisager une meilleure intégration des sujets industriels dans le quotidien des habitants de Bourgogne-Franche-Comté. Des pistes d'actions existent pour valoriser davantage ce potentiel.

### Leviers et pistes d'action

- S'inspirer du programme « Sites clés en main France 2030 » pour construire un outil de recensement, en lien avec le riche travail de l'Agence économique régionale, et proposer un accompagnement régional pour accélérer leur traitement.
- Travailler à faire des salariés des ambassadeurs de l'attractivité résidentielle et économique, en **associant les partenaires sociaux et les fédérations professionnelles** à la construction et la diffusion d'argumentaires visant à renforcer la fierté d'être issu(e) de la région et des territoires qui la composent.
- Formaliser dans quelques bassins d'emplois volontaires des « toiles industrielles » : formaliser les flux financiers, les liens d'interdépendance, etc.
- Dupliquer cette démarche avec les centres de formation, établissements scolaires et d'enseignement supérieur qui le souhaitent, avec une attention toute particulière aux **filières courtes et professionnelles**, véritable trésor de la région.

Focus  
jeunes

### 3.3. L'innovation en Bourgogne-Franche-Comté, bien connectée à ses atouts historiques, structurée pour un véritable appui à la compétitivité des entreprises

#### Une structure propice à l'accompagnement des entreprises

Quatre organismes nationaux de recherche publique sont présents dans la région : le Commissariat à l'Énergie Atomique et aux énergies alternatives (CEA), le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), et enfin, l'INSERM (Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale).

L'innovation est portée aussi par les structures comme la SATT Sayens (société d'accélération des technologies). La SATT permet la valorisation du travail des chercheurs vers le monde économique, et accompagne les filières d'avenir de la région. C'est pour exemple le chef de fil sur le développement des technologies hydrogène à l'échelle nationale. Les incubateurs comme DECA BFC contribuent à la révélation des entreprises de demain. Avec le travail entrepris depuis trois années, l'incubateur académique régional DECA-BFC est devenu un acteur incontournable de l'écosystème de l'innovation. Avec 114 projets de start up incubés depuis sa création, une équipe resserrée et compétente, un soutien affirmé de la Région, l'incubateur séduit désormais des candidats en dehors des frontières de la région Bourgogne-Franche-Comté.

La région s'appuie sur des pôles de compétitivité pour valoriser l'innovation et irriguer le tissu économique, comme Véhicule du futur pour l'automobile, Vitagora pour la filière agroalimentaire, Nuclear Valley pour le nucléaire, Infra2050 pour les travaux publics ou encore Polymeris, pour les caoutchoucs, plastiques et composites.

### **L'exemple du soutien de la filière santé par les acteurs de l'innovation**

Résolument investie dans la médecine du futur avec ses quatre établissements dédiés à la santé, l'Établissement Français du Sang Bourgogne-Franche-Comté (EFS), le Centre Georges-François-Leclerc (CGFL), le CHU de Dijon et le CHU de Besançon, elle a ainsi tissé un environnement technique et scientifique de pointe où se sont installés des fleurons de l'industrie médicale française, dont le Groupe Urgo.

La région se distingue par ses infrastructures de pointe en matière de santé, telles que les Technopoles TEMIS-Santé à Besançon et Santenov à Dijon, qui accueillent un vivier d'entreprises innovantes dans le domaine des technologies médicales. Ces technopoles favorisent la création d'un écosystème collaboratif, intégrant à la fois des start-ups, des centres de recherche publics, et des institutions académiques. À titre d'exemple, les travaux sur les biothérapies et les nanotechnologies menés au CHU de Besançon, les recherches en imagerie moléculaire et théranostiques du CHU de Dijon ainsi qu'en oncologie au Centre Georges-François Leclerc (CGFL), illustrent l'engagement de la région dans le développement de traitements de pointe et de nouvelles approches thérapeutiques. Ces démarches attirent des chercheurs et des entreprises biopharmaceutiques, créant ainsi un cercle vertueux d'innovation et de croissance économique.

### **Un dynamisme important sur les programmes nationaux comme régionaux, des projets multiples**

La Bourgogne-Franche-Comté est dynamique sur les programmes nationaux comme régionaux, et saisit les opportunités pour valoriser ses projets. La région dispose d'une Capitale FrenchTech, labellisée en 2024 « capitale de l'année », permettant de souligner la qualité des startups. Le programme France 2030 est bien approprié par les acteurs économiques de la région. En région Bourgogne-Franche-Comté, il y a 218 lauréats France 2030 sur le volet national, avec plus de 337 millions € engagés (en date du 31/05/2024). Sur le volet régionalisé de France 2030, les 32 projets décidés représentent une consommation de crédits de 17,5 millions d'euros au total (État-Région) sur les 41,5 millions que représente le programme.

### **L'exemple des projets HARMi et Grand Défi du Futur**

Les identifiants scientifiques régionaux tels que l'agroécologie : biodiversité, interactions biotiques et systèmes de culture et l'alimentation, goût, sensorialité viennent nourrir des projets emblématiques de la région BFC notamment le projet France 2030 ExcellenceS HARMi et le grand défi France 2030 « ferments du futur coordonné par le pôle de compétitivité Vitagora et INRAE.

Le projet HARMi portant sur l'étude et l'exploitation du monde microbien, est lauréat de l'appel à projet ExcellenceS (250 chercheurs impliqués, 14 millions euros de subvention PIA4). L'ambition de ce projet est de créer un centre d'excellence, avec une influence internationale. Il s'agit de mieux comprendre et d'utiliser les communautés microbiennes afin de faire face aux enjeux majeurs de la société (Réduction de l'émission de gaz à effet de serre, production agricole, transformation des aliments, bioremédiation des déchets...).

Coordonné par INRAE et l'ANIA, Agence nationale des industries alimentaires dont Vitagora est le représentant officiel en Bourgogne-Franche-Comté, financé à hauteur de 48,3 M€ par France 2030, le Grand Défi *Ferments du Futur*, mobilise pleinement l'écosystème de VITAGORA et vise à accélérer la

recherche et l'innovation dans le domaine des ferments et des aliments fermentés. Il s'agit d'un consortium public-privé «Grand Défi Ferments du Futur (GDFF): Nourrir et protéger à l'aide de ferments et d'aliments fermentés», auquel Vitagora et nombre de ses adhérents font partie, unissant leurs forces pour lever les verrous scientifiques et technologiques qui ralentissent l'innovation dans les domaines des ferments. Les atouts de la région dans ce domaine de la microbiologie et la valorisation du monde microbien sont de tous premiers ordres et représentent un facteur d'attractivité à consolider.

S'appuyer sur les structures d'innovation de pointe de la région, financées par le Contrat de Plan État-Région (CPER), constitue un levier stratégique pour renforcer l'attractivité de notre territoire à l'échelle internationale. Ces infrastructures de recherche, qui intègrent des équipements de haute technologie et des laboratoires de renommée internationale, favorisent l'émergence de projets collaboratifs entre chercheurs et entreprises. En offrant un environnement propice à l'innovation, elles stimulent le transfert de connaissances et de technologies. Ainsi, ces structures contribuent non seulement à l'excellence scientifique, mais également à la visibilité et au rayonnement de la région sur la scène mondiale, positionnant celle-ci comme un pôle d'attractivité pour les acteurs de l'innovation. Les plateformes financées adressent tous les domaines de l'ingénierie, l'environnement et l'agriculture et la santé individualisée, soit les secteurs dans lesquels la région présente un continuum enseignement – recherche – entreprises complet et compétitif.

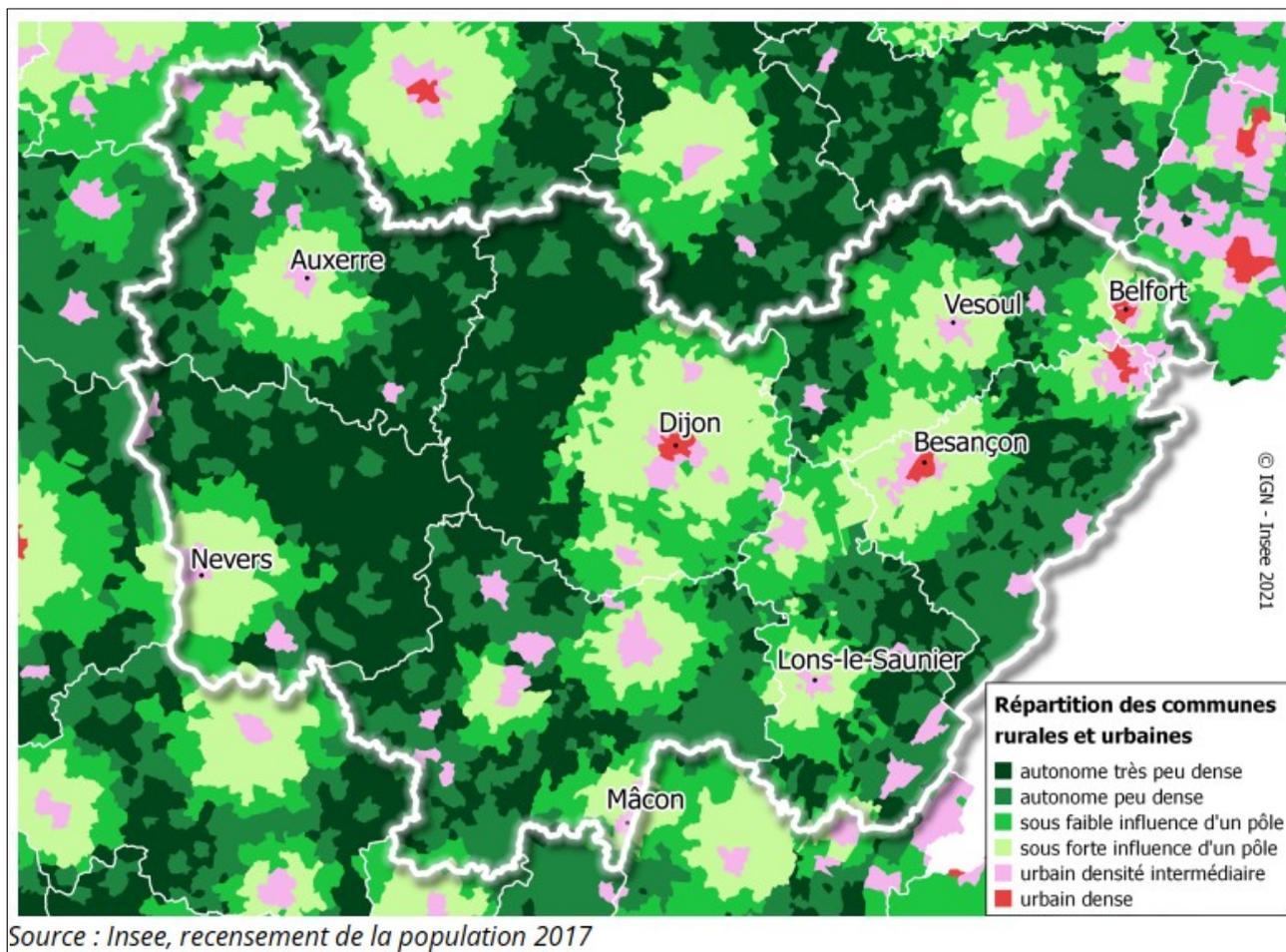
#### Leviers et pistes d'action

- Mettre en valeur les **lauréats France 2030** pour montrer que la région est compétitive en matière d'innovation et engager plus d'entreprises à candidater.
- Faire savoir que l'embauche d'un **doctorant**, facteur majeur de compétitivité pour une entreprise engagée dans la R&D est largement financée (thèse CIFRE).
- Faire de ces résultats un outil de notoriété au service du recrutement de **stagiaires et de jeunes diplômés**, sous réserve que les employeurs les rémunèrent assez pour les attirer, dans un contexte très concurrentiel.

Focus  
jeunes

## 4. Là où l'herbe est plus verte, ou comment capitaliser sur une ruralité assumée

C'est une donnée connue : la région Bourgogne-Franche-Comté est la première région rurale de France avec 55 % de sa population, soit 1,5 million de personnes, résidant dans l'espace rural selon l'INSEE. C'est également la deuxième région la moins dense de France métropolitaine après la Corse.



Cinq départements de la région sont ainsi considérés comme ruraux et les populations de trois d'entre eux vivent en majorité en zone rurale, comme en Haute-Saône (58 %), dans l'Yonne (58 %) et la Nièvre (51 %). La Côte-d'Or, le Doubs et le Territoire de Belfort sont quant à eux classifiés comme des départements « intermédiaires » (mi-urbain, mi-rural).

La ruralité n'est pas uniforme : les territoires ruraux sont en effet divers. L'INSEE souligne ainsi que les territoires ruraux « sous influence » (d'un pôle urbain, qu'elle soit faible ou forte) continuent de gagner des habitants dans des proportions modérées (+0,1 % entre 2013 et 2018) tandis que les territoires ruraux « autonomes » (peu denses ou très peu denses) ne sont plus du tout attractifs (-0,3 % entre 2013 et 2018) alors qu'ils le restent au niveau national.

L'enjeu est donc de développer une offre de services de qualité aux habitants actuels (soins, mobilité, couvertures numérique et téléphonique, etc.) pour leur donner envie de rester tout en capitalisant sur les atouts qu'offre la ruralité pour attirer de nouveaux résidents (cadre de vie, bas coût de l'immobilier, etc.). L'attractivité régionale doit promouvoir cette dimension rurale qui est un véritable atout pour la Bourgogne-Franche-Comté.

Ce constat conduit à s'interroger sur le niveau d'action le plus pertinent afin d'engranger des résultats rapides et concrets. Le bon échelon semble être celui des communes appartenant au « rural sous faible influence d'un pôle urbain » et celles appartenant au « rural autonome peu dense », bref, les petites centralités rurales. Ces cibles correspondent à 30,4 % de la population régionale et se placent grossièrement sous la classification « campagnes agricoles et industrielles » du Conseil Régional, à mi-chemin entre les « campagnes des villes et vallées urbanisées » (le périurbain) et les « campagnes hyper-rurales ».

#### **4.1. Jouer collectif autour des petites centralités**

Un sondage IPSOS de 2021 réalisé pour l'ANCT montrait que 89 % des Français n'habitant pas dans des petites villes (au moins 2000 habitants) avaient une opinion positive sur la vie en leur sein, taux qui monte à 93 % pour les jeunes. L'étude est éclairante pour identifier les principaux atouts des petites centralités.

Le premier atout cité était « la proximité avec la nature et les paysages », « la qualité des relations sociales entre les habitants », le « niveau de sécurité et « l'offre de logement ». Ces réponses viennent confirmer l'hypothèse selon laquelle l'emploi n'est pas la variable déterminante dans le choix du lieu de résidence et que les modes de vie et la qualité de celle-ci comptent tout autant, si ce n'est plus.

À l'inverse, les freins à une éventuelle installation sont principalement les « difficultés pour effectuer des déplacements », suivis de la « faible présence de services de santé et de services publics » et enfin de « l'offre culturelle limitée ». La présence et le renforcement de ces services constituent autant de défis pour faire émerger des aires d'attraction pour les communes aux alentours situées dans l'hyper-ruralité. Près de 72 % des communes de Bourgogne-Franche-Comté ont en effet moins de 500 habitants.

La dernière donnée intéressante du sondage concerne le télétravail et les 82 % des personnes interrogées qui estiment que son développement « constitue une opportunité durable de revitalisation des petites villes ».

Les petites centralités constituent des petits pôles de croissance et se caractérisent par une économie peu industrielle ou alors par une économie où l'industrie a résisté. En 2020, l'INSEE prend l'exemple de Pouilly-en-Auxois (Côte-d'Or) où le secteur industriel ne représente « que » 8 % de l'emploi tandis que l'emploi industriel a augmenté de 30 % en 25 ans à Valdahon (Doubs).

Ces territoires disposent d'atouts sur lesquels capitaliser en tant qu'ils incarnent de véritables « relais » de services et d'équipements courants, mais pas que. Ils jouissent d'une image positive auprès des Français qui vivent dans un autre type de territoire.

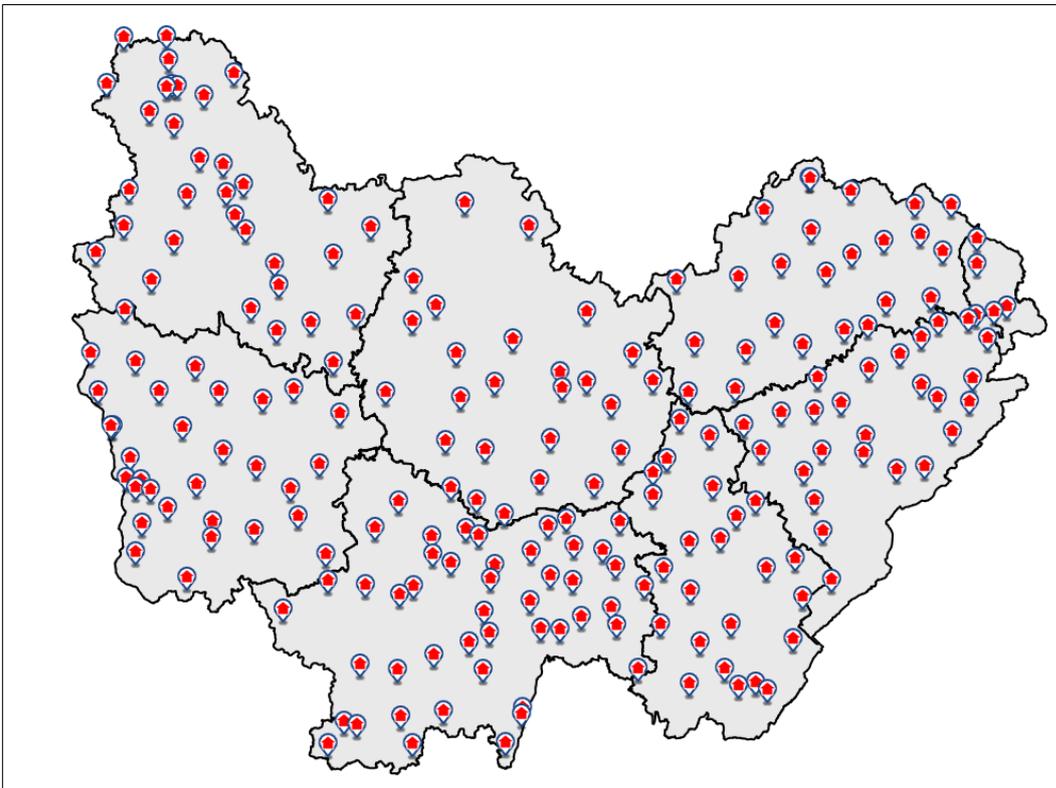
De nombreux dispositifs existent et fonctionnent sur le territoire régional pour lever les freins précédemment évoqués. Concernant l'accès aux services publics, en moyenne, tous les habitants de la région se trouvent à 20 minutes en voiture d'une Maison France services. 218 structures sont présentes sur le territoire et l'annonce du Premier ministre en avril 2024 du déploiement de 300 Maisons France services supplémentaires indique que le maillage de la région déjà très bon se renforcera encore davantage.

À l'exemple de la santé, la démarche « d'aller-vers » et de l'itinérance se diffusent dans les services publics. C'est par exemple le cas avec un bureau de poste itinérant lancé en avril 2024 dans le Jura pour toucher près de 2 726 habitants de huit communes.

Les leviers pour s'appuyer et renforcer ces petites centralités sont donc variés :

- Services publics (guichets de proximité France services), itinérance (La Poste itinérante, visioplainte...)
- Services culturels/ loisirs (microfoies, patrimoine, etc.) dont la visibilité est à renforcer, par exemple en communiquant de manière coordonnée sur l'offre pour mieux la valoriser et en s'appuyant sur le printemps de la ruralité qui a permis de mener une réflexion globale sur la culture en ruralité
- Services marchands (dispositifs pour redynamiser les territoires, tiers lieux, aides aux commerces ruraux notamment via le fonds de soutien de l'ANCT à promouvoir pour susciter des projets : depuis le juillet 2023, 37 commerces ont été lauréats du dispositif en Bourgogne-Franche-Comté, la Nièvre et l'Yonne sont les « pourvoyeurs » les plus importants en termes de nombre de projets).

Il s'agit de commerces tels que : une épicerie et salon de thé proposant du multi services à Flavigny-sur-Ozerain en Côte-d'Or, une épicerie de première nécessité proposant sandwicherie et petit déjeuner à Villars-les-Blamont dans le Doubs, un commerce multi-services dans l'ancienne boulangerie réhabilitée à Annoire dans le Jura, un commerce multi-services à Chaulgnes dans la Nièvre, la boulangerie – épicerie multi-services à Gibles en Saône-et-Loire.



Carte des 227 Maisons France Service (septembre 2024)

### Leviers et pistes d'action

- Capitaliser sur le réseau des maisons France Services et des tiers-lieux en milieu rural, plébiscités par les élus et les habitants, et consolider l'offre de services actuelle en travaillant de manière collective autour **du recrutement, de la formation et de la fidélisation des agents d'accueil et de médiation.**
- Pour **valoriser les jeunes** qui font le choix de rester ou venir travailler dans ces établissements, **structurer une filière régionale de formation et d'accompagnement** à la prise de poste, ainsi qu'un réseau de jeunes professionnels de l'accueil et la médiation en milieu rural.



## 4.2. Continuer à relever le défi de l'accès aux soins en milieu rural

La région Bourgogne-Franche-Comté est confrontée à des défis majeurs en matière d'accès aux soins, en particulier dans les zones rurales. Parmi les problématiques les plus pressantes, on note le vieillissement de la population, l'augmentation croissante des maladies chroniques, la pénurie de professionnels de santé, et la répartition inégale des médecins et de l'offre sanitaire sur l'ensemble du territoire. Les zones rurales, souvent éloignées et mal desservies, rencontrent des difficultés à attirer de nouveaux professionnels de santé, alors que de nombreux praticiens partent à la retraite sans être remplacés. Les délais de consultation peuvent donc s'allonger, poussant certains patients à recourir aux urgences pour des soins non urgents ; cela peut également conduire à des renoncements aux soins et à la dégradation de l'état de santé des populations concernées.

Intimement lié à l'enjeu de la mobilité, celui de l'accès aux soins en milieu rural repose sur le double objectif d'accroître l'offre en médecins généralistes et de réduire la distance de trajet pour y recourir. Selon le Conseil Régional, il manque actuellement 240 médecins généralistes, 150 médecins urgentistes, 880 infirmiers libéraux et près de 1 000 médecins spécialistes en Bourgogne-Franche-Comté au regard de la moyenne nationale.

Toutefois, résider dans les territoires ruraux de Bourgogne-Franche-Comté ne signifie pas pour autant que ses habitants ont moins recourt aux consultations médicales que les habitants des zones urbaines. Si l'indice comparatif de mortalité est en effet plus élevé dans les territoires ruraux (108 contre 97 dans les territoires urbains, donc en situation de surmortalité), la part d'assurés sociaux n'ayant pas consulté un médecin et un dentiste en 2017 dans les territoires ruraux est similaire à celle résidant dans les zones urbaines.

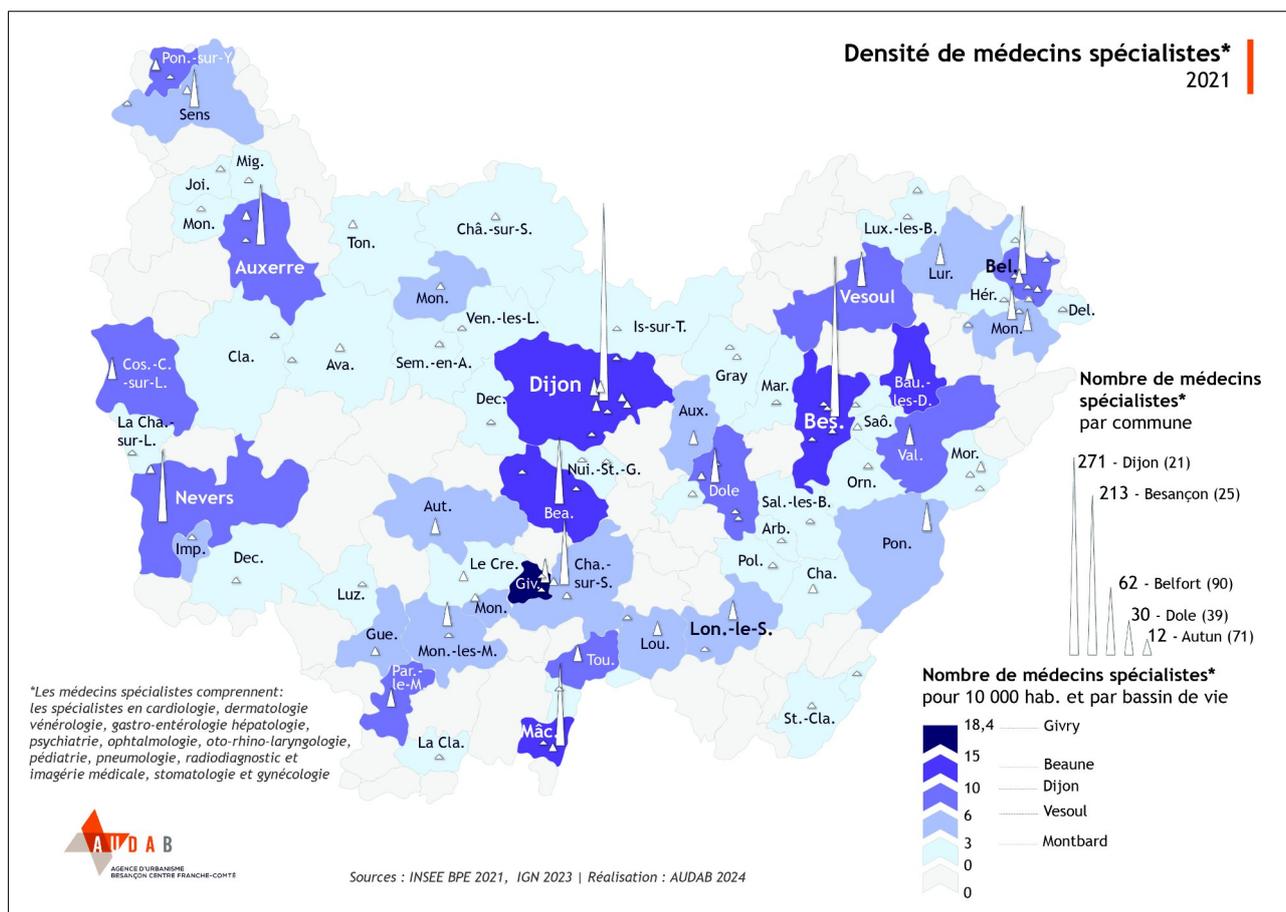
Les disparités les plus importantes sont en fait observées au sein des territoires ruraux eux-mêmes. Selon une étude de l'INSEE de 2018, 19 % des assurés sociaux résidant dans les territoires ruraux les plus pauvres ne sont jamais allés chez le médecin en 2017 et 67 % n'ont pas reçu de soins dentaires contre respectivement 14 % et 64 % pour les assurés sociaux des autres territoires ruraux.

L'indice comparatif de consommation hospitalière est un outil utilisé pour évaluer la consommation des services hospitaliers d'une population. Cet indice permet d'identifier les disparités sanitaires entre territoires, en tenant compte des caractéristiques démographiques et épidémiologiques des populations étudiées.

Selon l'association des maires ruraux de France (AMRF), les habitants des territoires ruraux consomment 20 % de soins hospitaliers en moins que ceux urbains (à âge et sexe égal) et selon l'INSEE, en Bourgogne-Franche-Comté, les habitants des territoires ruraux présentent une mortalité supérieure à celle des territoires urbains, notamment avant 65 ans, ce qui reflète un état de santé moins bon. Dans les bassins de vie ruraux les plus touchés par la pauvreté, où vit un habitant de la région sur cinq, les disparités de niveau de vie, d'accès aux soins et de santé sont marquées.

La carte des inégalités de consommation de soins hospitaliers permet d'identifier les zones où il existe une sous-consommation importante de soins hospitaliers dans la région : dans l'Yonne et la Nièvre. La Côte-d'Or et la Haute-Saône s'inscrivent dans la moyenne nationale tandis que les situations sont plus contrastées pour les départements du Jura et de la Saône-et-Loire.

La répartition des médecins spécialistes est également marquée par de fortes disparités territoriales au bénéfice des grands pôles urbains et des bassins de vie structurés par ces villes (cf. carte ci-dessous).



Ce défi de l'accès aux soins est important, mais il n'y a pas de fatalité à subir ces difficultés. L'ARS a mis en place une stratégie proactive et systémique pour améliorer la situation et garantir un accès équitable aux soins pour tous les habitants de la région.

Elle agit ainsi en matière de prévention et de maintien de la population en bonne santé, par exemple avec le déploiement de la deuxième campagne Vaccination contre les papillomavirus humains (HPV) dans les collèges de Bourgogne-Franche-Comté. Plus de 32 000 élèves de 5<sup>e</sup> concernés avec des résultats encourageants : 5 474 jeunes vaccinés en 2023 et une augmentation significative des taux de couverture vaccinale dans la région avec 55 % pour les filles (+17 points) et 41 % pour les garçons (+15 points).

L'ARS apporte des réponses concrètes aux difficultés financières des Ehpad avec plus de 8,1 millions d'euros en 2023 pour aider plus d'une vingtaine d'EHPAD en difficulté et déjà plus de 3 millions d'euros de soutien à 25 EHPAD.

Depuis deux ans la région accueille une nouvelle formation santé d'odontologie dispensée par nos deux UFR santé (Dijon et Besançon), une décentralisation de la fin de la formation en dehors de nos 2 CHU a été mise en place sur 3 autres sites (Nevers, Trevenans, et Semur-en-Auxois). Cela devrait permettre une irrigation des soins dentaires en dehors des deux grandes métropoles de la région.

Par ailleurs, l'État accompagne et cherche à attirer vers les métiers de la santé avec un plan de mobilisation ambitieux en collaboration notamment avec la Région en 4 axes :

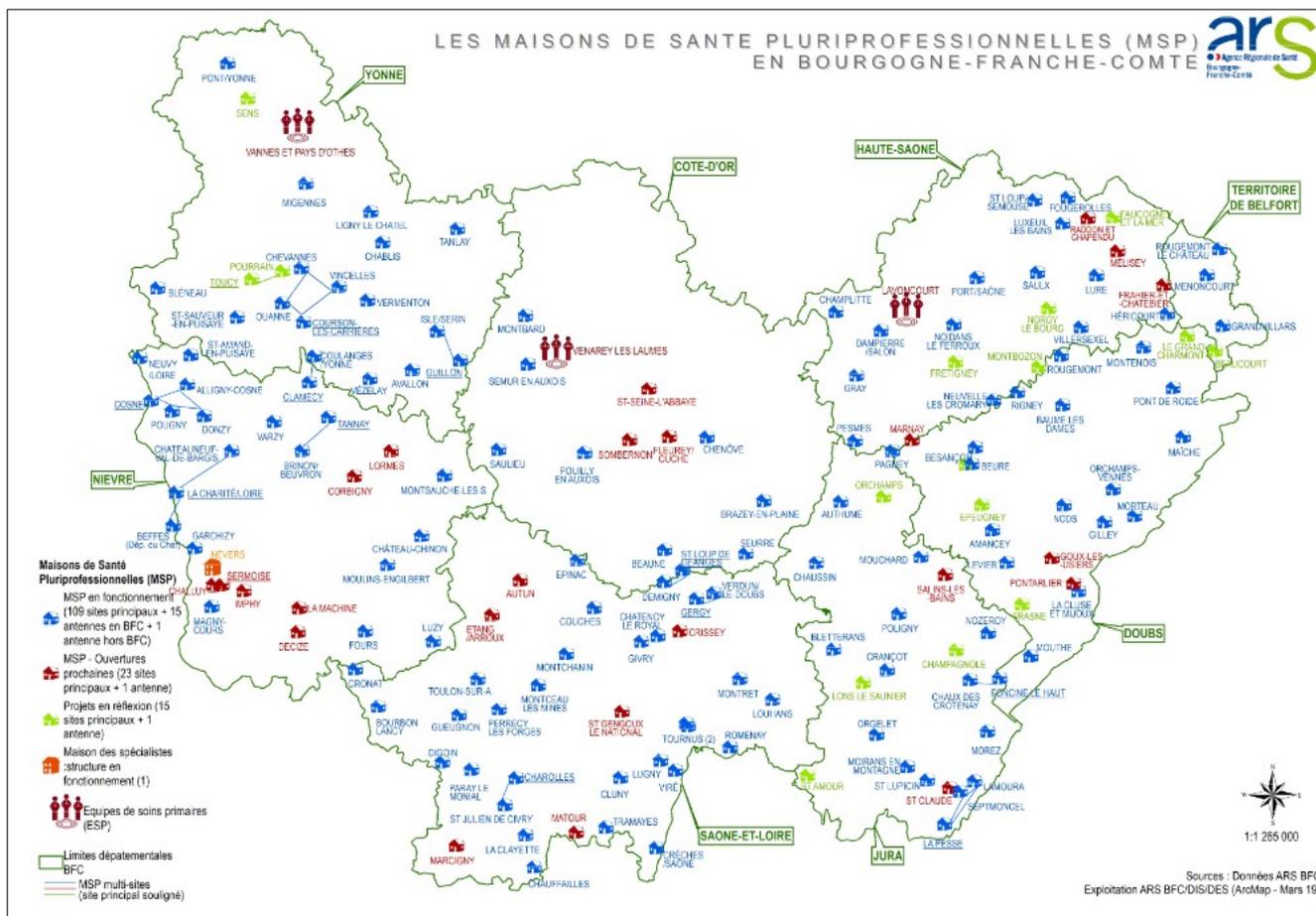
- Attirer et former de nouveaux professionnels (promotion des carrières médicales auprès des jeunes, des adultes en reconversion, et des professionnels en quête de changement)
- Recruter et fidéliser (par des mesures incitatives, telles que l'augmentation des primes et l'amélioration des conditions de travail, pour fidéliser les professionnels de santé dans les zones rurales, ou un soutien fort aux jeunes diplômés pour leur installation)

- Fidéliser les professionnels dans nos territoires (par un accompagnement à long terme des professionnels de santé installés en zone rurale)
- Accompagner les professionnels dans leur montée en compétences par une offre de formations continues, pour acquérir des compétences supplémentaires, notamment dans des domaines spécialisés et les nouvelles technologies médicales, comme la télémédecine.

L'État propose des incitations financières et des aides à l'installation : avec par exemple des primes (jusqu'à 10 000 €) pour s'installer en zones rurales sous-dotées, ou des contrats d'engagement de service public avec des bourses pour les étudiants en médecine en contrepartie d'un engagement exercer dans certains territoires.

Il encourage fortement la création et le développement des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP), qui regroupent plusieurs professionnels de santé dans un même lieu. Ces maisons permettent de mutualiser les compétences et d'améliorer la prise en charge des patients. De plus, elles offrent un cadre de travail attractif, en particulier dans les zones rurales où l'isolement professionnel peut être un frein.

Avec 154 MSP, dont 15 multi-sites, la région Bourgogne-Franche-Comté est l'une des plus dynamiques de France dans leur développement. Ces structures permettent non seulement de lutter contre l'isolement des professionnels de santé, mais aussi d'assurer une prise en charge globale et coordonnée des patients.



Elles apparaissent ainsi comme la meilleure solution pour accroître l'offre de soins de proximité dans les territoires ruraux et sont souvent implantées dans des petites centralités. Le maillage des MSP pourrait être encore renforcé, notamment dans le nord de l'Yonne et de la Côte-d'Or ainsi que le centre de la Nièvre (zones où l'indice de vieillissement de population dans la région est le plus fort).

La télémédecine constitue également un axe prioritaire pour améliorer l'accès aux soins dans les zones rurales et isolées. Grâce aux avancées technologiques, les patients peuvent désormais consulter à distance des médecins généralistes ou spécialistes. Cela permet de réduire les déplacements et d'offrir une prise en charge rapide pour les patients vivant loin des centres médicaux.

Un exemple concret est le développement de cabinets de télémédecine souvent localisées dans des pharmacies comme à Varzy dans la Nièvre ou dans une mairie comme à Branche dans l'Yonne, où les habitants peuvent consulter des médecins à distance, évitant ainsi des déplacements souvent longs et coûteux.

Le déploiement de la fibre (selon les données de l'ARCEP, 3 521 communes de Bourgogne-Franche-Comté sur les 3 697 de la région sont « fibrées ») rend possible le développement de la télémédecine.

L'ARS promeut également la coordination numérique des parcours de soins via la plateforme eTICSS, qui centralise les informations sur les patients. Ce système facilite la communication entre les hôpitaux, les médecins de ville, et les structures médico-sociales, permettant une prise en charge plus fluide et efficace des patients.

Enfin, l'État encourage la recherche clinique et les initiatives de recherche translationnelle à l'échelle territoriale. Le CHU de Dijon et le Centre Hospitalier de Chalon-sur-Saône sont des acteurs majeurs dans ces projets recherche en santé publique où l'innovation est au cœur des pratiques. Par exemple, des programmes innovants de chirurgie assistée par robot et des recherches sur l'intelligence artificielle dans le diagnostic médical sont en cours. L'universitarisation des territoires par la mise en place de postes de chef de clinique territoriaux dans les hôpitaux généraux. Un de ces chefs de clinique est d'ailleurs lauréat d'un AAP national pour un projet de recherche territorial en santé sur 5 ans, en dehors du CHU, avec le soutien de l'ARS. Ce médecin démontre ainsi à tous les jeunes professionnels qu'ils peuvent aussi faire de la recherche de qualité même dans un hôpital général et dans les territoires ruraux. Cette dynamique positionne la région comme un leader en matière de recherche clinique territoriale.

### Leviers et pistes d'action

- Encourager les stages des futurs professionnels de santé en milieu rural avec un **pack d'accueil comprenant logement et réponse aux problèmes de mobilité**, qui sont souvent des freins forts.
- Autour d'une animation régionale, mettre en place un réseau régional pour ces jeunes (professionnels de santé) durant leurs stages de sorte qu'ils ne se sentent pas isolés, puissent partager expériences et solutions, et mettre en valeur au sein des communautés locales et professionnelles **leur engagement au service des patients et des territoires ruraux.**

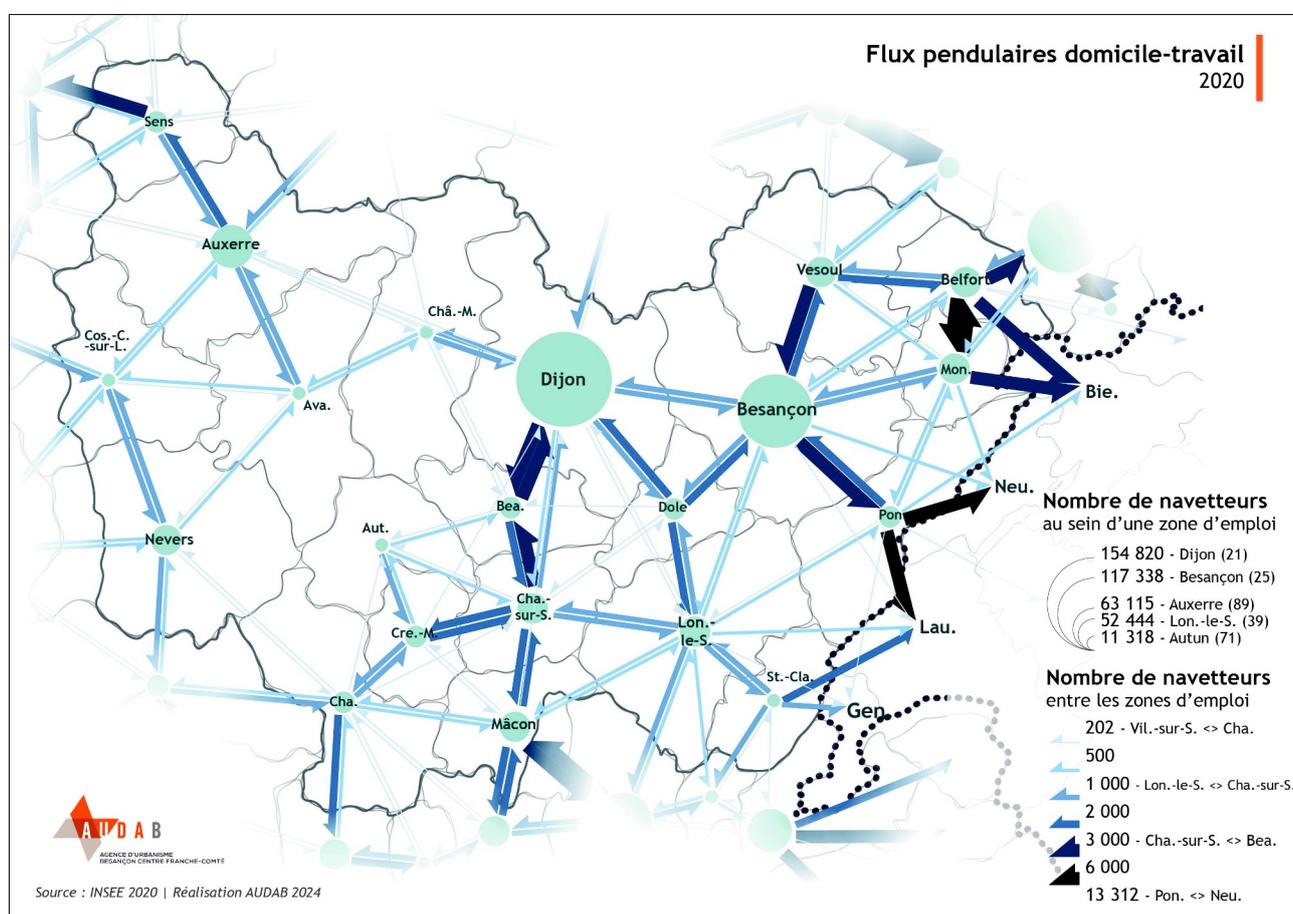
Focus  
jeunes

### 4.3. La ruralité connectée : mobilité et couverture numérique et téléphonique pour les habitants actuels et futurs

La **mobilité** est l'un des sujets générateurs des plus fortes inégalités entre les populations urbaines et rurales. Ces dernières ont ainsi davantage recours à des modes de transports individuels et carbonés pour effectuer les trajets du quotidien, souvent par insuffisance d'alternatives ou par manque de praticité de celles-ci (horaires ou points de passage).

L'INSEE soulignait en 2019 que 48 % des actifs en emploi vivant en zone rurale travaillaient en zone urbaine et que la moitié d'entre eux devaient parcourir 13 kilomètres ou plus en voiture pour se rendre au travail, contre 8 kilomètres pour l'ensemble des travailleurs. Les plus fortes hausses des distances concernent les cadres et les professions intermédiaires résidant dans les bourgs.

Les agglomérations sont aussi inégalement pourvues : les actifs en emploi dans les grandes de Dijon et Besançon, quelle que soit leur distance domicile-travail, se déplacent davantage en transports collectifs, de 9 à 13 % contre moins de 1,5 % à Lons-le-Saunier, Luxeuil-les-Bains et Gray (INSEE, 2021).



À l'échelle de la région, au-delà de 4 km pour se rendre au travail, moins de 10 % des actifs effectuent le trajet domicile-travail en utilisant les transports en commun, le vélo ou la marche et 53 % empruntent leur voiture pour des trajets d'un kilomètre.

De façon plus générale, cet éloignement des opportunités et des services est particulièrement handicapant pour les jeunes ruraux (15-29 ans) qui consacrent en moyenne 528 euros par mois à leur budget transports alors que c'est 307 euros pour les jeunes urbains, selon une enquête IFOP de mai 2024 pour l'Institut Terram.

L'enjeu est donc de concilier aspirations socio-professionnelles et goût pour la ruralité. Cela passe notamment par la facilitation des connexions entre les campagnes agricoles et industrielles elles-mêmes ainsi qu'entre ces dernières et les aires d'attractions.

### La couverture téléphonique et numérique : une rupture du bâti acceptée mais une continuité du réseau exigée

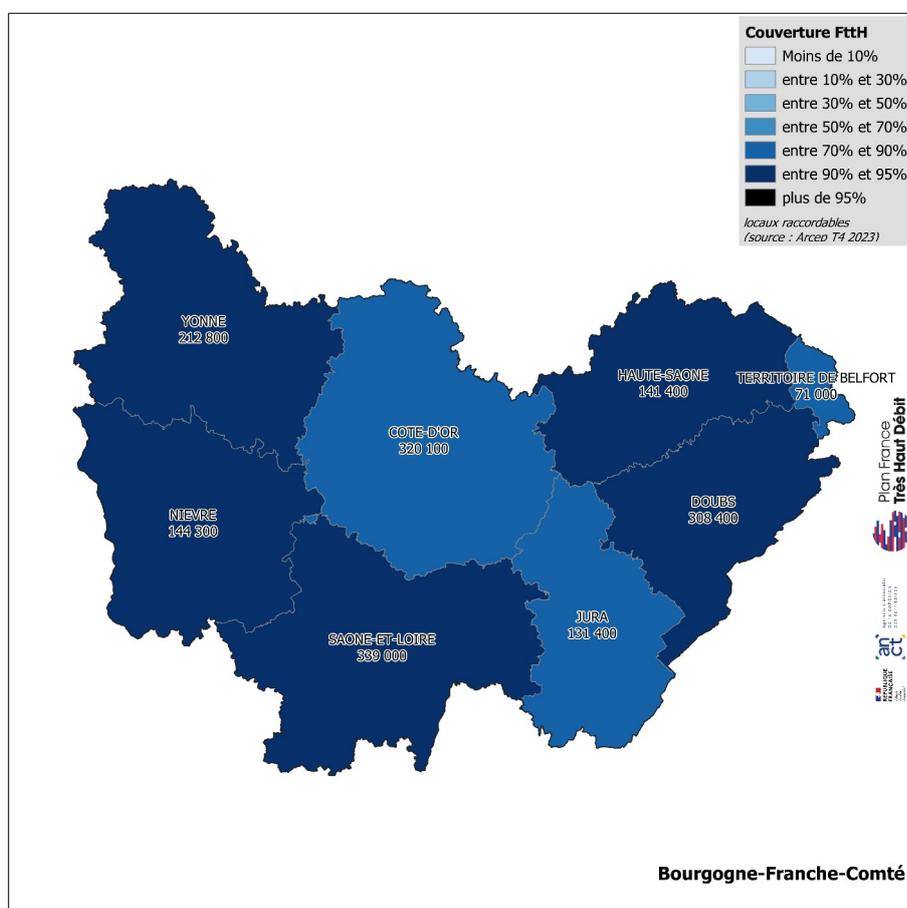
La ruralité en Bourgogne-Franche-Comté n'est pas (plus !) synonyme d'isolement téléphonique et numérique. Elle peut certes être le lieu d'une « déconnexion » recherchée par certains grâce à l'éloignement géographique par rapport aux grandes agglomérations, mais elle est désormais dotée des infrastructures nécessaires à une reconnexion à tout moment.

Ce besoin de disposer d'une connexion internet stable et de débit suffisant (au moins 8 Mbit/s) est devenu un impératif pendant et après la crise du COVID, que ce soit pour télétravailler ou accéder aux plateformes de contenus en ligne. Cet équipement peut être même considéré comme un prérequis à l'installation de nouveaux habitants et le raccordement aux logements devrait être systématique.

La couverture numérique est ainsi en nette progression en Bourgogne-Franche-Comté depuis 2021 : excepté le Jura, tous les départements jouissent d'une couverture fibre optique théorique de plus de 88 %, permise par le déploiement du plan France Très Haut débit. En juin 2022, le taux de déploiement (taux de locaux raccordables toutes zones confondues RIP, AMII, AMEL) n'était encore que de 59 %.

Il reste toutefois des habitants qui ne disposent pas d'une connexion internet avec un débit supérieur à 16 Mbit/s et pour lesquels des dispositifs nationaux existent et dont la promotion pourrait être amplifiée.

### Couverture fibre théorique des habitants des départements de Bourgogne-Franche-Comté (ARCEP)



	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort
2021	61 %	78 %	27 %	39 %	45 %	47 %	33 %	83 %
2022	75 %	85 %	41 %	74 %	54 %	70 %	63 %	88 %
<b>T1 2024</b>	<b>89,7 %</b>	<b>90,6 %</b>	<b>76,7 %</b>	<b>93,1 %</b>	<b>94,9 %</b>	<b>93,6 %</b>	<b>93,8 %</b>	<b>88,8 %</b>

La téléphonie mobile reste également indispensable pour les communications comme pour l'accès au numérique. Le New Deal Mobile, conclu en 2018 avec les opérateurs mobiles, vise à généraliser une couverture mobile de qualité pour tous, en particulier dans les zones non ou mal couvertes.

Le programme a permis l'installation de 436 pylônes en Bourgogne-Franche-Comté (fin mars 2024) et d'améliorer sensiblement la couverture en téléphonie mobile dans les zones non ou mal couvertes, mais également de généraliser la réception en 4G sur le réseau mobile existant, améliorer la couverture des axes de transport et la couverture à l'intérieur des bâtiments, proposer une offre de 4G fixe dans les zones de débits internet fixes non satisfaisants (87 pylônes 4G fixe fin mars 2024).

S'il existe encore des disparités entre les départements, les taux de population couverte en voix et SMS en intérieur et en 4G en extérieur sont hauts. Des écarts importants sont toutefois à noter lorsque l'on retient le critère de la superficie.

**État de la couverture mobile (voix et SMS, 4G) en termes de populations et de superficie.  
Données ARCEP 30/12/23**

	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort
Population couverte en voix et SMS en intérieur (par au moins trois opérateurs)	<b>93,3%</b>	<b>93,7%</b>	<b>86,5%</b>	<b>86,5%</b>	<b>87,7%</b>	<b>88,9%</b>	<b>89,4%</b>	<b>98,6%</b>
Superficie couverte en voix et SMS en intérieur (par au moins trois opérateurs)	55,9%	60,8%	53,7%	51%	62,2%	61,7%	64,8%	78,8%
Population couverte en 4G en extérieur (par au moins trois opérateurs)	<b>99,8%</b>	<b>99,8%</b>	<b>99,4%</b>	<b>99,3%</b>	<b>99,8%</b>	<b>99,7%</b>	<b>99,5%</b>	<b>99,8%</b>
Superficie couverte en 4G en extérieur (par au moins trois opérateurs)	87,6%	94,9%	93%	91%	96,2%	96,9%	94,9%	97,7%

## Leviers et pistes d'action

- Profiter des opportunités ouvertes par le volet mobilité du contrat de plan Etat-Région en faveur des mobilités du quotidien pour développer dans les territoires volontaires des **projets taillés sur mesures** pour les territoires ruraux (covoiturage, transport à la demande, combinaison individuel/collectif ou deux roues/route/rail...).
- S'appuyer sur le réseau des maisons France Service et tiers lieux pour mieux faire connaître et aider les personnes en difficulté numérique à utiliser les **outils de mobilité connectée** (Mobigo ou autres solutions nationales, dont l'efficacité pour trouver des trajets de transport en commun d'un point à un autre de la région n'est pas connue de tous, y compris des jeunes).
- Impliquer les jeunes dans des actions au service de la **solidarité inter-générationnelle**, par exemple par la mobilisation des jeunes médiateurs ou des jeunes conseillers numériques.

Focus  
jeunes

## **5. Quand le service public va, tout va ! ou l'attractivité de la fonction publique d'État comme un élément de succès pour beaucoup d'autres choses**

De l'école à l'hôpital, du centre des finances publiques aux services départementaux de l'État, les agents de l'État et de ses établissements publics (83 00 agents en 2019) sont présents partout dans la région. Beaucoup de ceux qui sont basés dans les agglomérations se déplacent constamment sur le terrain, dans les entreprises, les exploitations agricoles, les collectivités. S'il arrive qu'on entende parfois qu'il y a trop de fonctionnaires d'État, on n'entend jamais cela dès lors qu'on s'approche du terrain : chacun sait ce qu'apportent ces agents et le service qu'ils rendent aux territoires urbains comme ruraux. Chacun mesure aussi l'impact des difficultés de recrutement dans la fonction publique, qui constitue un challenge collectif.

Comme tous les secteurs d'activité lorsque l'économie va plutôt bien et que la natalité décroît, la fonction publique connaît de telles difficultés, et cette tendance paraît bien installée. La fonction publique d'État n'échappe pas à ce défi de l'attractivité, qui se présente sous deux angles. D'une part les agents publics sont à l'écoute des conditions que leur propose l'État employeur, et d'autre part ils sont attentifs à l'offre résidentielle du territoire où ils vivent, ainsi que des possibilités de logement, d'emploi, de services et de loisirs pour les membres de leur famille.

Dans cette partie de la contribution, il sera question de ce que fait l'État employeur, et de la manière dont ses partenaires peuvent l'épauler pour atteindre l'objectif de maintien de l'emploi public et des compétences afférentes sur l'ensemble du territoire.

### **5.1. Des plans de mobilisation locaux ont été activés par l'ensemble des services de l'État dans la région**

L'État territorial se mobilise pour attirer et fidéliser les compétences nécessaires à la bonne marche et à l'accès aux services publics rendus aux habitants, aux collectivités et aux entreprises de la région. Dans un contexte où le marché de l'emploi s'est détendu ces dernières années, et les attentes des jeunes générations ont fortement évolué, les services de l'État en région connaissent des difficultés à pourvoir des postes, en particulier dans certains territoires ruraux et pour certaines compétences expertes. Cette situation affecte également la fonction publique territoriale et hospitalière.

En 2022, la préfecture de région a mené une enquête auprès des services de l'État en vue d'affiner le diagnostic et, surtout, d'identifier des leviers d'actions locales pour limiter l'impact de cette tendance. Les constats qui en ressortent sont les suivants :

- Les difficultés de recrutements affectent la majorité (2/3) des services employeurs de l'État en région
- Le déficit d'attractivité concerne principalement les zones à dominante rurale, les fonctions support (gestion budgétaire, ressources humaines, numérique, juridique, achats) et certains métiers (surveillants pénitentiaires, techniciens du patrimoine, vétérinaires en abattoir)
- Les principales causes identifiées par les recruteurs sont le déficit d'attractivité géographique, les rémunérations insuffisantes et l'image négative de certains métiers et des pratiques managériales
- Les écarts de rémunérations entre ministères tendent à mettre en concurrence les services de l'État.

Depuis 2023, le plan d'actions régional définit plusieurs axes de travail en faveur de l'attractivité des emplois dans les services de l'État en région :

- Professionnaliser le recrutement, depuis l'élaboration de l'offre d'emploi jusqu'aux modalités d'accueil des nouveaux arrivants. À cet effet, la préfecture de région a conçu une offre de formations plus adaptée à l'évolution des publics en recherche de mobilité et ouverte aux recruteurs des trois versants de la fonction publique (rédaction des fiches de postes, conduite des entretiens, construire un kit d'installation dans la communauté de travail). Est également encouragé le développement des journées d'immersion et le mentorat des pairs.
- Diversifier les canaux de diffusion des offres d'emplois en développant la communication sur les réseaux sociaux, en élaborant des vidéos, et en encourageant la constitution de CVthèques partagées entre employeurs publics à l'échelle des bassins d'emplois.
- Renforcer la politique de communication pour une meilleure connaissance des métiers de la fonction publique d'État : développer la visibilité de la plateforme « Choisir le service public », participer aux salons de l'étudiant organisés par les établissements du supérieur, organiser des job datings et un événement annuel « Portes ouvertes » des administrations.
- Améliorer la qualité de vie au travail en rénovant les pratiques managériales (cycle de formation du manager innovant mis en place par la préfecture de région), et en adaptant autant que faire se peut la gestion du temps (expérimenter la semaine en 4-4,5 jours, les chartes du temps dans les organisations).
- Renforcer l'accueil des apprentis et stagiaires en développant la collaboration avec les établissements de formation et de l'enseignement supérieur.
- Mettre en place un partenariat avec France travail en vue de faciliter l'accès des demandeurs d'emploi aux offres de l'État territorial, de diversifier les profils, et de mettre en place un réseau pour la collaboration des acteurs RH de l'État et des conseillers France Travail (transfert de pratiques, opérations de communication conjointes, partage d'informations sur les viviers et profils).
- Développer la mise en réseau les acteurs RH des employeurs publics à l'échelle départementale ou des bassins de vie dans le cadre des Comités locaux de l'emploi public (réseau existant en Côte-d'Or et dans le Territoire de Belfort). Ces instances partenariales visent à favoriser le partage des ressources sur les viviers, faciliter la mobilité des agents publics entre les trois versants de la fonction publique, organiser des événements locaux pour recruter...). Elles ont vocation à être déployées sous l'égide des préfets de départements dans l'ensemble de la région.

À l'image de ce qui se fait dans l'Yonne ou dans la Nièvre (cité Colbert) les projets de sites « multi-occupants » (partagés entre plusieurs administrations), constituent également un outil d'attractivité du territoire auprès des candidats extérieurs au département par la présence de : services mutualisés, restaurant administratif, environnement favorisant le lien social, contribuant à une meilleure qualité de vie au travail pour les agents.

En outre, dans le contexte actuel, l'organisation du temps de travail, ses modalités dont le télétravail, ainsi que l'amélioration des conditions de mobilité des fonctionnaires, constituent des leviers pour attirer de nouveaux talents, dynamiser le tissu économique local, mais aussi renforcer l'attractivité de la région auprès des jeunes professionnels et des agents publics.

L'impact des actions menées par l'État en matière d'attractivité pourrait utilement être renforcé par la mobilisation des collectivités et du tissu économique local. En effet, les freins au recrutement dans certains territoires portent notamment sur l'offre de logements et de foncier, les disponibilités en matière de structures de la petite enfance, les possibilités d'emplois des conjoints, l'offre d'équipements sportifs et culturels.

La mobilisation de tous les acteurs et partenaires à l'échelle de bassins de vie pourrait permettre d'expérimenter des offres de services dans une logique de « kit d'installation » où les démarches seraient facilitées en matière de recherche de logements et d'emploi pour le conjoint, ainsi que de garde d'enfants. Cette démarche d'une offre de services intégrée peut constituer un avantage comparatif à faire valoir explicitement par rapport à d'autres régions.

## 5.2. Un partenariat État – France Travail auquel les collectivités volontaires pourraient se joindre dans une logique d'intérêt partagé

La préfecture de région a engagé un partenariat avec France Travail pour agir en matière d'attractivité de la fonction publique autour d'actions ciblées et territorialisées, et qui pourrait associer les collectivités locales volontaires afin de favoriser la mobilité inter-fonction publique.

Les axes de travail de ce partenariat sont les suivants :

- Apporter une expertise et des conseils aux services de l'État afin de rendre les offres d'emploi plus attractives.
- Partager avec les services de l'État les outils de France Travail pour favoriser l'emploi (CV thèque, modes de recrutement modernes...).
- Apporter une aide individualisée aux services de l'État par bassin d'emploi, en particulier sur les compétences rares et les métiers en tension.
- Promouvoir les offres de la fonction publique d'État auprès des demandeurs d'emploi avec une attention particulière pour ceux rencontrant des freins à l'accès à l'emploi.
- Organiser des job-datings et des salons en partenariat étroit avec la fonction publique d'État.
- Participer aux Comités Locaux de l'Emploi Public (CLEP) départementaux qui réunissent les employeurs des trois versants de la fonction publique et les acteurs de l'emploi. Désigner un référent local par département. Un référent est d'ores et déjà désigné et présent au CLEP de Côte-d'Or. D'autres CLEP vont se réunir ou sont en projet dans les départements du Territoire de Belfort et de la Nièvre.

Au-delà d'une mutualisation avec les employeurs de la fonction publique territoriale, l'appui des collectivités d'implantation des services publics constitue un atout décisif dans ces démarches, que ce soit en matière de service aux habitants ou au titre de leurs compétences en matière de formation, d'insertion et d'emploi.

Ces atouts sont essentiels au moment du recrutement, mais aussi pour la fidélisation des agents publics dans un contexte où l'on ne sert plus nécessairement toute une vie, et plus encore pour le renouvellement des générations d'agents animés par les valeurs du service public.

### Leviers et pistes d'action

- Pour les jeunes agents publics de l'État, mettre en place un partenariat avec les collectivités compétentes pour un **appui systématique à la recherche de solutions de logement, de garde et de scolarisation des enfants en amont de leur arrivée**, et l'indiquer dans les offres d'emploi, en lien avec la démarche d'attractivité résidentielle de la région.
- Créer, promouvoir et animer un **réseau de jeunes fonctionnaires**, pour répondre à un besoin de lien social et humain, pour contribuer à fidéliser les jeunes agents et attirer de jeunes diplômés vers la fonction publique d'État.

Focus  
jeunes

Focus  
jeunes

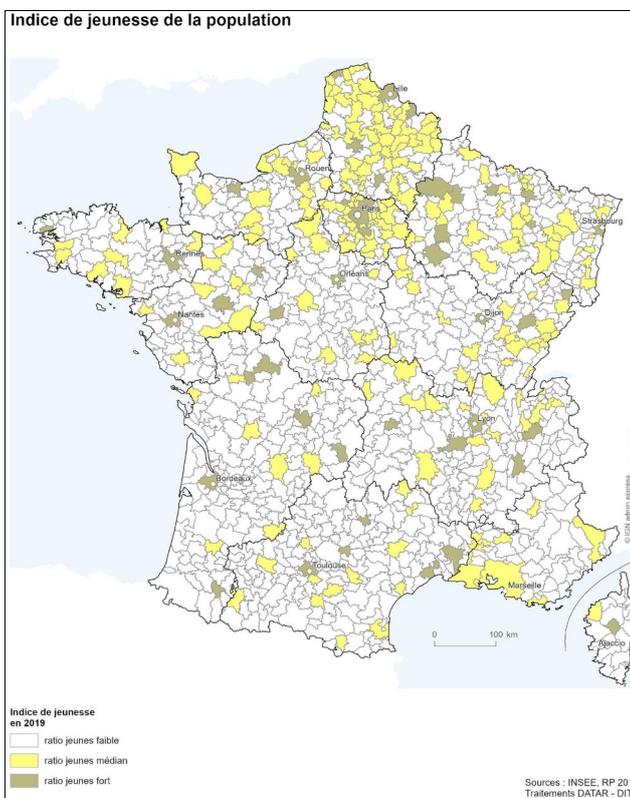
## 6. « Que veux-tu ? Je veux... la jeunesse ! » (Faust de Gounod), ou comment proposer aux jeunes d'ici et d'ailleurs un pacte d'avenir dans la région

### Où sont les jeunes et les moins jeunes ? <sup>3</sup>

En moyenne, en France métropolitaine, la part des « jeunes » âgés de 15 à 29 ans dans la population est de 14 %.

L'indice de jeunesse mesure le rapport entre la proportion de jeunes et la proportion d'adultes (âgés de 30 à 59 ans).

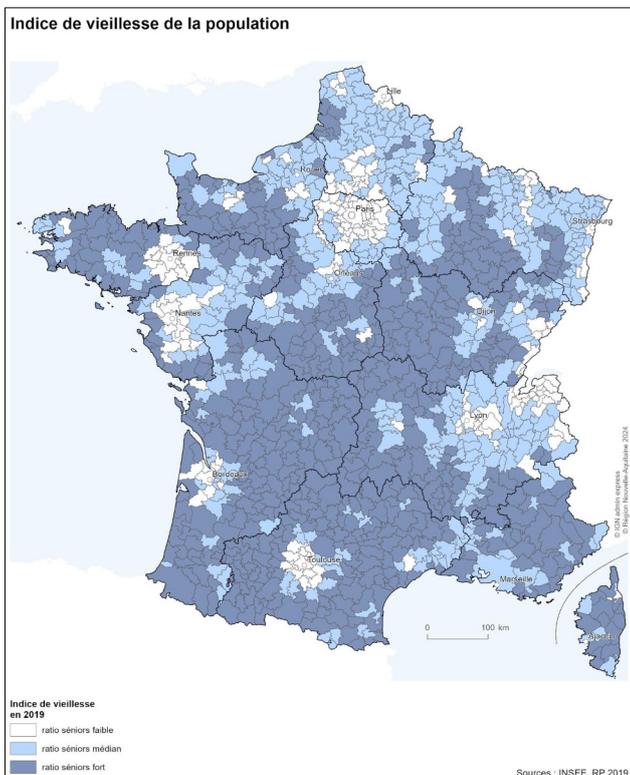
Il passe de 25 % à 125 %, en lien avec la géographie du système d'enseignement, notamment supérieur avec une proportion importante de jeunes dans les villes universitaires, où ils peuvent aussi occuper leur premier emploi.



La proportion de personnes de 60 ans et plus est, en France métropolitaine, de 26 %.

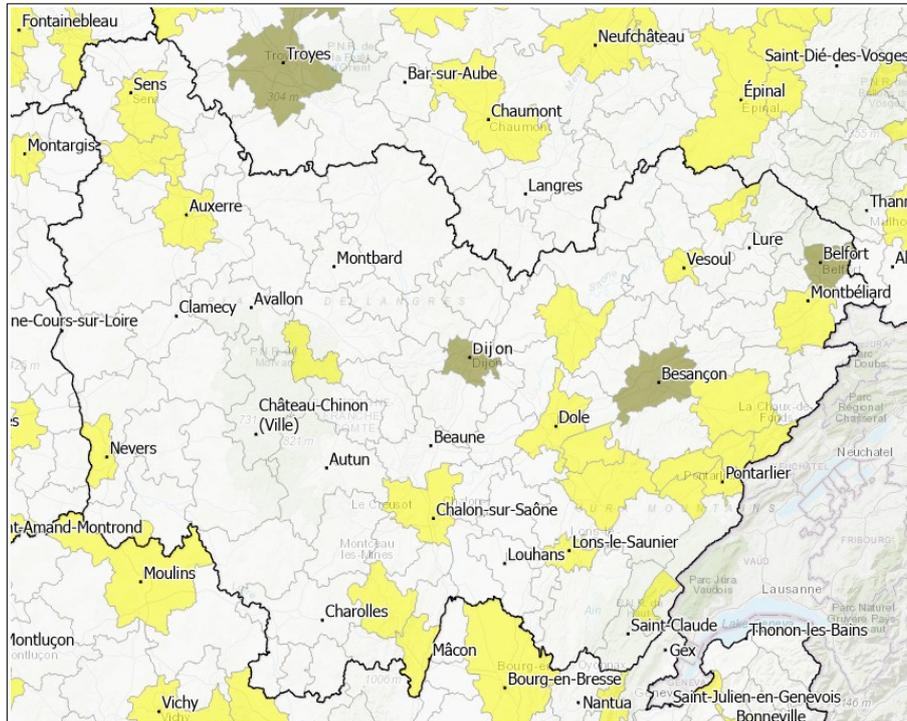
L'indice de vieillesse mesure le rapport entre la proportion de personnes de plus de 60 ans et la proportion d'adultes (âgés de 30 à 59 ans). Il est de 67 % en France soit environ 2 seniors pour 3 adultes.

Le caractère urbain ou rural du territoire a une influence non négligeable sur cet indice.

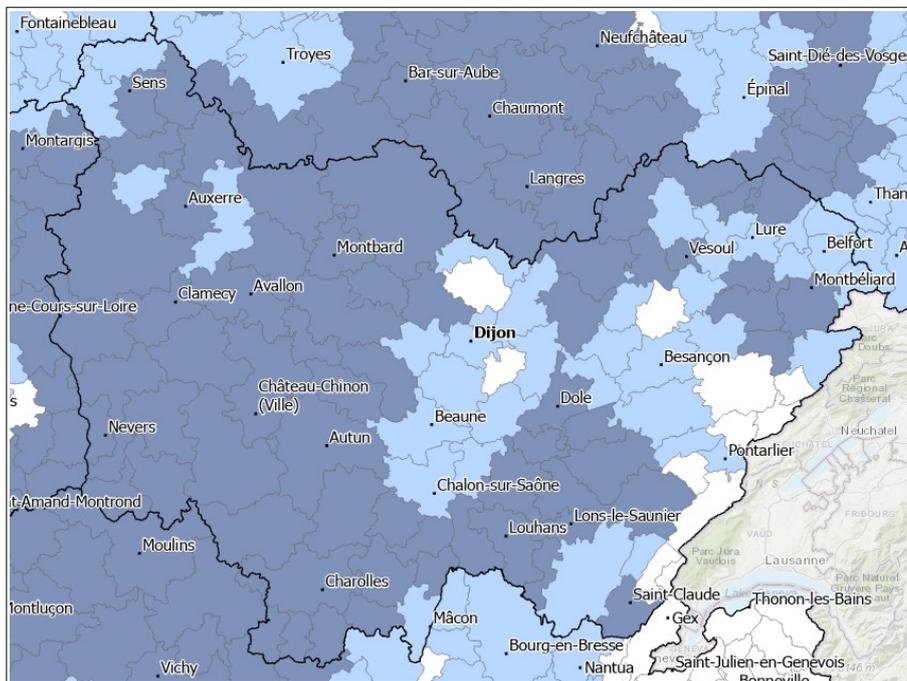


<sup>3</sup> <https://cartes.nouvelle-aquitaine.pro/portal/apps/sites/?fromEdit=true#/ressourcesditpdatar/apps/c8059347da55488286285ae24f0391d4/explore>

En Bourgogne-Franche-Comté, l'indice de jeunesse est plus élevé en particulier dans les territoires des pôles d'enseignement supérieur.



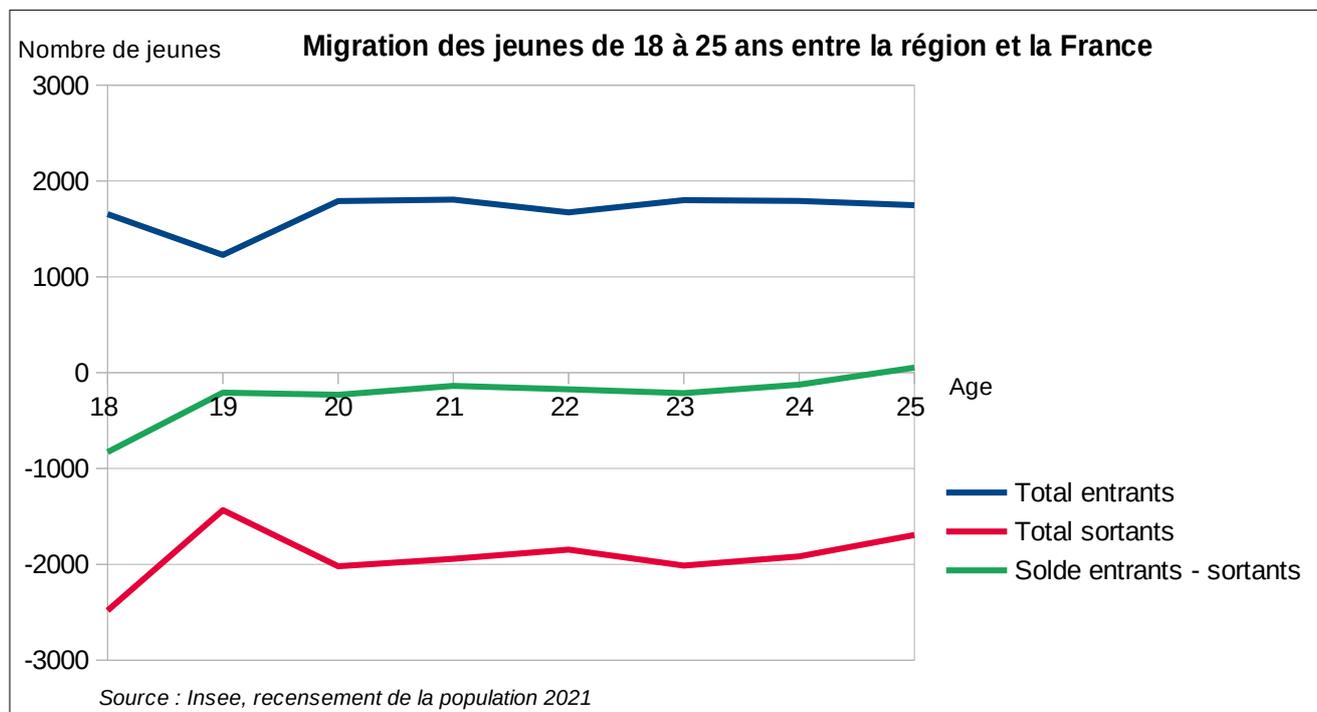
L'indice de vieillesse varie largement sous l'influence du caractère urbain ou rural des territoires.



La Bourgogne-Franche-Comté connaît structurellement un déficit migratoire de jeunes adultes, notamment étudiants. À l'intérieur de la région, Dijon Métropole et Grand Besançon Métropole restent cependant attractifs, mais au détriment d'intercommunalités de taille intermédiaire qui rencontrent souvent des difficultés économiques et dont l'image est parfois défavorable (notamment Vesoul, Belfort, Nevers, Montbéliard, Creusot-Montceau).

Parmi les 15 350 jeunes de 18 à 25 ans qui quittent la région Bourgogne-Franche-Comté 16 % ont 18 ans. Cet âge coïncide avec le début des études supérieures et moins fréquemment avec des premiers emplois.

Un jeune sur quatre de 18 à 25 ans quittant la région a un niveau équivalent ou supérieur à bac+2. C'est deux fois plus que les « stables », les jeunes qui restent dans la région. Ces derniers sont plus fréquemment sans diplôme (24 %) ou titulaires d'un CAP/BEP (16 %). Les sortants de la région de 18 à 25 ans, lorsqu'ils sont actifs, sont des cadres à 15 % contre 4 % des jeunes du même âge restant dans la région. En revanche, les ouvriers sont surreprésentés chez les actifs stables où ils comptent pour 37 % des effectifs contre 16 % chez les sortants.



**En Bourgogne-Franche-Comté, le solde migratoire des jeunes de 18 à 25 ans est structurellement déficitaire en 2021 (-1 866 jeunes).** À l'instar des échanges globaux (flux de tous âges), les échanges migratoires des jeunes s'effectuent essentiellement avec les régions limitrophes, pour 60 % des arrivées et 70 % des départs. Les mouvements les plus nombreux sont réalisés avec Auvergne-Rhône-Alpes, où s'installent près de 30 % des jeunes partants de la région, et d'où proviennent 26 % des jeunes arrivants. Les échanges avec le Grand Est et l'Île-de-France sont également importants mais contrairement aux flux globaux, ne bénéficient pas à la Bourgogne-Franche-Comté : pour cinq départs vers ces deux régions, la Bourgogne-Franche-Comté enregistre quatre arrivées. Les flux avec la région Centre-Val de Loire, pourtant limitrophe, sont modestes (autour de 5 % des départs et des arrivées).

Enfin, la quatrième région en termes de volumes de flux de jeunes échangés avec la Bourgogne-Franche-Comté concerne la région Occitanie avec laquelle les échanges sont également équilibrés : autour de 7 % des départs et des arrivées de jeunes.

Si les échanges entre la Bourgogne-Franche-Comté et les autres régions restent relativement équilibrés, le plus fort déséquilibre se situe toutefois avec la région Île-de-France où s'installent près de 17 % des jeunes partants de la Bourgogne-Franche-Comté, et d'où proviennent 9 % des jeunes arrivants.

Cette situation est préoccupante dans le contexte de métiers en tension (santé, aide à la personne, hôtellerie-café-restaurants, transport, bâtiment, industrie, forêt-bois...). La problématique devient prégnante dans l'agriculture, avec d'importants départs à la retraite d'exploitants agricoles dans les prochaines années, et malgré un réseau dense d'établissements d'enseignement agricole.

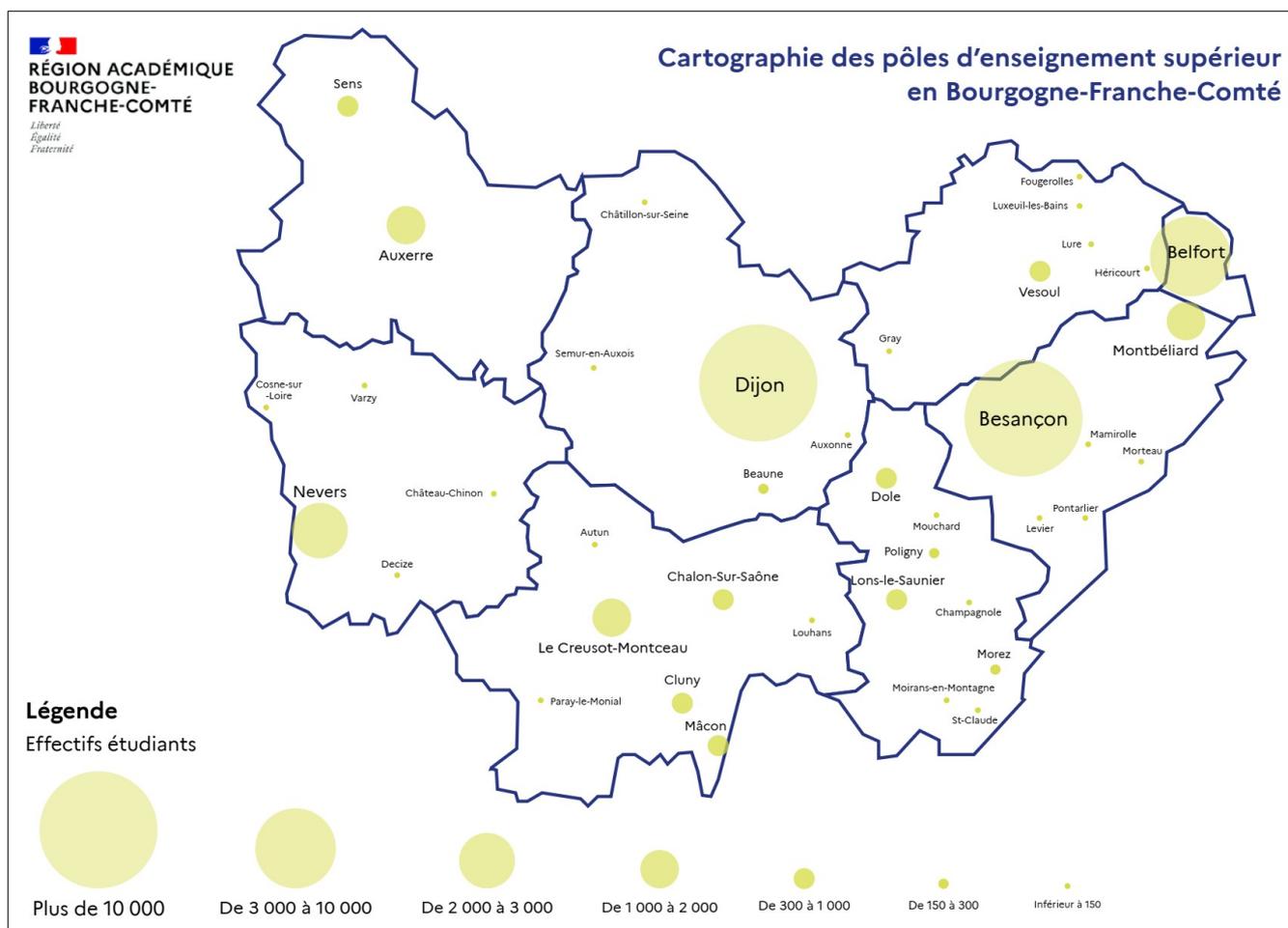
L'enseignement agricole peut mettre en avant son ouverture internationale (dispositif ERASMUS, mobilité européenne en BTS, partenariats internationaux d'établissement) pour renforcer son attractivité. Les réussites des élèves et des étudiants sont à mettre en avant, par exemple à travers les « World Skills » pour développer une fierté régionale de l'enseignement agricole.

### 6.1. Améliorer l'accès à l'enseignement professionnel et supérieur grâce à une offre de formation présente dans tous les départements et promue dans les parcours d'orientation des élèves

L'offre de formations professionnelles et supérieures est présente dans tous les départements de la région et n'est pas concentrée dans les seules villes chef-lieu.

**Principaux campus de la région disposant d'une activité de recherche locale (et nombre d'étudiants)**

Dijon Métropole	35 500
Besançon	24 000
Belfort-Montbéliard	6 500
Nevers Agglomération	2 870
Chalon et Auxerre	2 000
Le Creusot	1 700
Cluny	650



Certaines de ces formations peinent cependant à attirer des étudiants. Ainsi des formations professionnelles restent encore peu reconnues comme la maroquinerie, la chaudronnerie ou encore les microtechniques et les formations d'enseignement supérieur connaissent un nombre croissant de places vacantes à tous les niveaux de formations (30 % de places vacantes en niveau 5 à la rentrée scolaire 2023).

Par ailleurs, en dehors des deux grands pôles universitaires que sont Dijon et Besançon, des départements estiment que le panel de formation d'enseignement supérieur est localement insuffisant pour retenir des jeunes et les inciter à s'implanter (Haute-Saône et Saône-et-Loire notamment). À ce titre, la ville de Nevers mène une ambitieuse politique de développement de l'enseignement supérieur, qui en fait la 4<sup>e</sup> ville étudiante de la région (environ 2 500 étudiants).

Malgré cette offre de formation et une bonne réussite au BAC (91,7 % de réussite aux baccalauréats en 2023 pour l'académie de Dijon et 91,6 % pour l'académie de Besançon) ou encore les taux d'accès aux diplômes dans la voie professionnelle supérieurs aux taux nationaux, la région se caractérise cependant aussi par un taux de poursuite d'études après le baccalauréat inférieur à la moyenne nationale. En amont du Bac, l'enjeu est également de faire progresser la fluidité du parcours et le taux d'espérance pour un élève de 6<sup>e</sup> d'obtenir un baccalauréat. L'ambition est un enjeu tout au long du parcours d'orientation et de formation.

Une partie de bacheliers quittent la région pour poursuivre leurs études : cette mobilité (vers des pôles d'enseignement supérieur important en Île-de-France, à Lyon ou à Strasbourg) est marquée pour les académies de Besançon et surtout de Dijon<sup>4</sup>. De plus, le nombre de néo-bacheliers entrants dans la région est inférieur à ces sorties : le taux de migration est donc négatif.

La mobilité est en partie due au manque de places dans certaines formations. C'est le cas par exemple pour les écoles d'ingénieurs et de commerce. Des élus se saisissent de cet enjeu et prennent des initiatives pour compléter l'offre de formation comme à Belfort ou à Dijon. Les étudiants qui souhaitent étudier en école d'architecture ou en école d'art dramatique quittent également la région, en l'absence de telles structures sur le territoire. L'existence d'une école supérieure de musique (ESM de Dijon) et de trois écoles supérieures d'art (ENSA de Dijon, ISBA de Besançon et EMA de Chalon-sur-Saône) est un facteur d'attractivité pour la Bourgogne-Franche-Comté. De la même façon, l'École nationale des greffes à Dijon attire pour assurer la formation initiale des greffiers des services judiciaires.

Considérant la déprise démographique à laquelle est confrontée la région dans son ensemble, à l'exception des pôles de Sens et de Pontarlier, il convient d'être vigilant quant à l'accroissement de l'offre. L'émiettement ou la duplication sur les territoires de l'offre de formation n'apportera pas une réponse satisfaisante aux attentes du monde économique en termes de compétences indispensables à leur croissance. Aujourd'hui, bien plus que la multiplicité des parcours de formation, l'adéquation formation-compétences-emploi est à privilégier. En cela, l'émergence de pôles de compétence (cf. le CPRDFOP, contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles 2023-2028), de construction de parcours de formation lisibles pour les jeunes et leur famille doivent être au cœur de nos préoccupations en même temps que celles liées à la mobilité, à l'accompagnement pédagogique, éducatif et social de l'apprenant.

Plusieurs actions, à mener en partenariat avec les acteurs économiques, permettent de renforcer la promotion des formations professionnelles peu reconnues, notamment auprès des jeunes filles : les insérer dans la découverte des métiers dès la classe de cinquième, diffuser des outils de

---

<sup>4</sup> Dijon : part des bacheliers entrants dans l'académie 25,52 % (31 % moyenne nationale), part des sortants 34,5 % (31 % moyenne nationale)

communication, sensibiliser les équipes éducatives, favoriser l'immersion des élèves, développer des cordées de la réussite, utiliser les CMQ comme des vecteurs de promotion des filières professionnelles.

En effet, l'information et l'orientation se travaillent tôt, de façon anticipée pour construire de réelles stratégies d'orientation dans le cadre du parcours Avenir, le parcours individuel d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel. À Belfort par exemple, l'UTBM (Université de technologie de Belfort Montbéliard) contribue à faire connaître dès le collège, auprès des garçons et des filles, les métiers et les formations technologiques. L'UTBM constitue à la fois un pôle d'enseignement d'excellence et un élément d'attractivité pour le territoire, par son ancrage dans le tissu industriel comme par ses démarches innovantes (hackathon, lab', incubation d'entreprises, etc.).

La mobilité liée aux études est marquée pour les néo-bacheliers de la région. Il est donc nécessaire de fidéliser les néo-bacheliers locaux, notamment en développant les Campus connectés, en s'inspirant de ce qui se fait à Nevers avec un encadrement par des coachs et la création d'un environnement universitaire autour du campus connecté.

L'accès aux études des jeunes issus de la ruralité suppose de lutter contre un plafond de verre et de développer une démarche d'attractivité notamment par des actions telles que : la mise en relation avec des étudiants des grandes écoles, des partenariats avec des lycées (à Nevers par exemple) pour préparer les lycéens à découvrir ces écoles dès la classe de seconde, la proposition d'offres de stages et d'emplois via les réseaux d'alumni.

Il est également important de promouvoir la qualité de nos formations, qui sont équivalentes à celles des grandes universités, mais avec l'avantage supplémentaire d'un cadre à taille humaine et d'un suivi plus constant voire personnalisé. Nos résultats scientifiques, souvent méconnus au-delà du niveau local, méritent une valorisation à l'échelle nationale, et le développement des formations en alternance, qui offrent une autonomie financière, est nécessaire.

La coloration de certains diplômes professionnels (dans ou en marge des CMQ), qui propose d'adosser à des formations pré et post-baccalauréat des compétences complémentaires à celles travaillées dans le cadre des référentiels des diplômes, en lien avec des spécificités territoriales, peut constituer un facteur d'attractivité ou tout au moins de stabilisation de jeunes bacheliers dans la Région en leur offrant des perspectives d'insertion professionnelle ou tout au moins des perspectives d'orientation sur lesquelles il est aisé de communiquer. Ces compétences sont corrélées aux réalités des spécificités des entreprises du territoire. Partant, les Cordées de la réussite constituent autant de dispositifs susceptibles de donner aux jeunes de la lisibilité et des perspectives ambitieuses dans les parcours de formation.

Cette mobilité existe aussi à d'autres étapes des cursus d'enseignement supérieur (masters, études doctorales). Le continuum de formation est donc également un enjeu et un levier. Il est nécessaire de pouvoir offrir la possibilité aux étudiants de dérouler un cursus complet universitaire, notamment en développant des « graduate schools » (écoles universitaires de recherche), qui permettent de fidéliser de très bons étudiants en deuxième année de master, d'en attirer de l'extérieur, en offrant un continuum master/doctorat, assorti d'une offre de formation doctorale de haut niveau.

Le plan régional de mobilisation en faveur des métiers du social, du médico-social, et de la santé, actuellement en cours de finalisation, permettra de renforcer l'attractivité à destination des jeunes.

La Bourgogne-Franche-Comté offre un large panel d'enseignement : École nationale supérieure d'art de Dijon, Institut supérieur des beaux-arts de Besançon, École supérieure de musique, le plus important centre de formation des compagnons du tour de France (à Mouchard, dans le Jura), des lycées

professionnels d'excellence dans les domaines du bois, de l'optique, de la métallerie, de la ciselure et la gravure, de l'agriculture, de la restauration... qui sont autant d'exemples de la capacité à développer ces structures.

Les démarches locales, menées par les collectivités avec le soutien des préfets de département et des recteurs, souvent en lien avec les acteurs économiques, permettent le développement de formations supérieures : antenne de l'IUT de l'Université de Franche-Comté à Dole, PASS (parcours accès santé spécifique) de l'université de Bourgogne à Nevers et Auxerre, projet du Grand Chalon axé sur le développement de la plateforme de contrôle non destructif et des formations numériques en lien avec l'Usinerie, pôle régional dédié à la transition numérique des entreprises industrielles, et l'ENSAM de Cluny, projet de la communauté urbaine Creusot Montceau sur la robotique et la métallurgie des poudres, campus connecté à Nevers pour l'articulation entre des parcours de sportif de haut niveau et des formations professionnalisantes.

### Leviers et pistes d'action

Focus jeunes

- Mettre en place une **stratégie vigoureuse** pour donner envie aux lycéens et néo-bacheliers de la région (et à tous les acteurs de la chaîne de l'orientation) d'**étudier en Bourgogne-Franche-Comté**.
- Fonder cette stratégie sur un **observatoire partenarial** permettant d'identifier les effets des mécanismes d'orientation.

## 6.2. Renforcer l'articulation entre formation et milieu professionnel pour en faire un atout de réussite et d'attractivité

L'insertion professionnelle est bonne, dès les périodes de stages. En attestent les bons taux d'emploi après formation (notamment CAP, BAC Pro et BTS). Ainsi 56 % des diplômés 2018 et 2019 étaient en emploi 2 ans après leur diplôme, taux supérieur de 2 points à la moyenne nationale.

La réforme du lycée professionnelle engagée en 2023 vise à mieux accompagner chaque lycéen, à lutter contre le décrochage et à faire du lycée professionnel un choix d'avenir pour les jeunes et pour toute l'économie. Elle permet notamment la gratification des périodes de stage (pour valoriser la voie professionnelle et les temps en entreprises comme temps de formation) ou la création de bureaux des entreprises (pour renforcer les partenariats avec les acteurs du territoire, organiser les temps de stage et d'alternance, renforcer la liaison école/entreprise).

Un des enjeux de la réforme du lycée professionnel porte également sur la transformation de l'appareil de formation. La transformation de la carte des formations est aujourd'hui un enjeu majeur pour le système éducatif. Les besoins socio-économiques évoluent au gré des attentes en compétences des filières professionnelles qui sont impactées par les diverses transitions connues de chacun de nous.

Une attention particulière sera portée à l'équilibre général de l'offre de formation. Aujourd'hui, bien plus que la croissance de l'offre de formation proposée en région Bourgogne-Franche-Comté, la transformation de l'appareil de formation et son redimensionnement priment.

Au regard des indicateurs démographiques, du nombre croissant de places vacantes à tous les niveaux de formations (3, 4 et 5), cet objectif n'est atteignable qu'en réduisant ou en fermant des formations qui ne répondent pas ou plus aux objectifs assignés à la voie professionnelle.

Le Gouvernement a également décidé d'accompagner les établissements d'enseignement supérieur dans le déploiement de leur stratégie et le pilotage de leur offre de formation, afin d'améliorer la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle, et afin d'avoir une vision territorialisée et pluriannuelle qui prenne en compte les métiers d'avenir et les métiers en tension.

Les Contrats d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP), contrats de 3 ans, sont conclus en ces sens et insistent tout particulièrement sur le pilotage de l'offre de formation, avec une volonté affirmée de mettre en adéquation cette dernière avec les impératifs d'insertion professionnelle. L'uFC, l'UTBM et Supmicrotech-ENSMM font partie de la vague 2 (2024-2026) et l'uB fera partie de la vague 3 (2025-2027).

Dans les territoires frontaliers, la proximité de la Suisse joue parfois des effets puissants sur les étudiants, avec une insertion professionnelle réussie mais aussi parfois des recrutements avant la diplomation.

L'ouverture de nouvelles formations a vocation à être analysée au regard d'enjeux stratégiques prioritaires tels que : transition numérique, secteur industriel (hydrogène, nucléaire, contrôle non destructif, soudure, tuyauterie, décolletage, transition énergétique – industrie 4.0), secteur du bâtiment (transition écologique, éco-construction et rénovation bâtementaire), secteur des soins et des services à la personne, jeunes et prise en compte du grand âge, secteur de la logistique et du transport.

Les schémas locaux de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation et de la vie étudiante sont des leviers majeurs dans la structuration et le développement de l'offre de formation territoriale. Ils doivent cependant se conjuguer avec les objectifs d'autres schémas stratégiques, en particulier le CPRDFOP, piloté par la région, sur la période 2023/2028. Ils réunissent l'ensemble des acteurs institutionnels à l'échelle d'un bassin d'emplois et permettent de penser l'évolution de la carte des formations en lien étroit avec le tissu socio-économique et de réfléchir aux infrastructures et offres de services contribuant à la réussite et au bien-être étudiants (restauration, hébergement, transports, accès aux pratiques sportives, culturelles...). Ils jouent donc un rôle essentiel en termes d'attractivité pour des territoires éloignés géographiquement des centres universitaires et peuvent avoir également l'avantage de proposer une offre de poursuite d'études de proximité à des étudiants qui ne se seraient pas forcément engagés dans des études post-bac.

Le retour sur les territoires des étudiants formés dans le supérieur nécessite de renforcer le maillage entre entreprises et universités. La professionnalisation des formations universitaires le permet désormais, de la licence au master, avec des périodes de stages longues mais également avec l'alternance. Du côté des entreprises, l'attractivité passe également par des efforts de R&D afin de renforcer les capacités d'innovation et la compétitivité et le recours au recrutement de jeunes chercheurs (doctorants en thèses Cifre et docteurs), soutenu par l'État via le crédit impôt recherche.

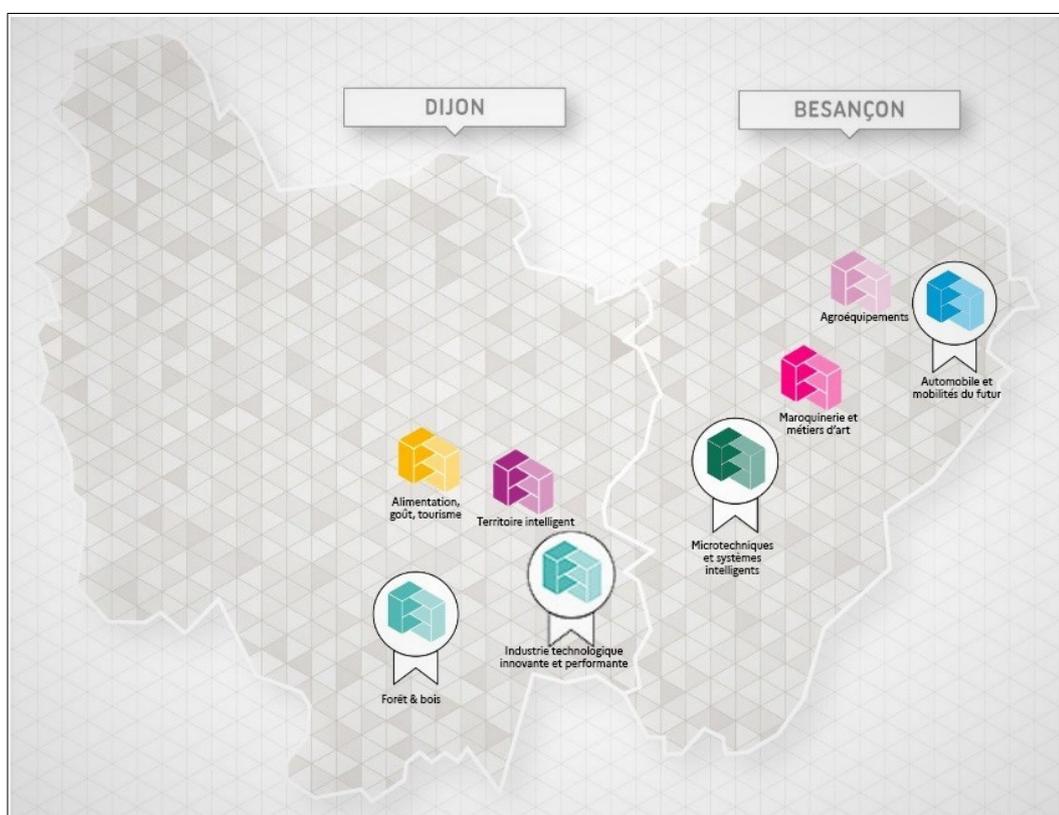
Le lien avec les besoins des territoires et des filières est primordial pour adapter l'offre de formations et en renforcer l'attractivité. Le PRIC (plan régional d'investissement dans les compétences), signé le 17 avril dernier pour 4 années, participe à cette dynamique, notamment avec l'action de France Travail.

D'autres outils complètent ce panorama des leviers disponibles : la création du « bachelor agro », intermédiaire entre le BTS et le titre d'ingénieur, les EDEC (accord-cadre national d'engagement de développement de l'emploi et des compétences), comme celui expérimenté en Bourgogne-Franche-

Comté sur la filière forêt-bois, les CMQ (campus des métiers et des qualifications) qui permettent d'articuler les enseignements supérieur, général et professionnel ou encore la création de « Club des doctorants-docteurs en entreprises » pour en faire des ambassadeurs auprès des étudiants.

La région compte aujourd'hui 9 campus des métiers et des qualifications (CMQ) : agroéquipements ; alimentation, goût, tourisme ; automobile et mobilités du futur ; forêt-bois ; industrie technologique innovante et performante ; maroquinerie et métiers d'art ; microtechniques et systèmes intelligents ; territoire intelligent et le CMQ santé dont la création récente a été actée lors des assises des biothérapies en septembre 2024 en présence de très nombreux partenaires.

Ces CMQ regroupent des établissements d'enseignement secondaire et d'enseignement supérieur, de formation initiale ou continue. Par la formation, ils contribuent à soutenir les politiques territoriales de développement économique en regroupant les acteurs de la formation professionnelle autour des filières économiques créatrices d'emploi et d'avenir pour la région. Les liens privilégiés qu'ils entretiennent avec les entreprises et les pôles de compétitivité facilitent l'accueil des élèves en entreprise et la formation continue des salariés. Ce sont donc des lieux propices à l'innovation technologique et aux transferts de compétences. L'enjeu est aujourd'hui de renforcer leurs rôles fédérateurs et leurs dynamiques territoriales.



**Carte des campus des métiers et des qualifications (CMQ)**

L'appui du Secrétariat général pour l'investissement (SGPI) est recherché pour développer certaines filières (hydrogène, nucléaire et construction durable), mais également répondre à leurs besoins en compétences et formations. La région est pionnière et à fort potentiel dans l'émergence de la filière nationale de l'hydrogène. La filière nucléaire est indispensable à la transition énergétique française, dont une partie essentielle de la chaîne de valeur est en région. Tandis que la construction durable, au croisement des filières bois et bâtiment, est d'importance majeure pour assurer les transitions environnementales. Or, si des formations existent dans ces domaines, elles manquent souvent de coordination et ne répondent pas à la totalité des besoins. L'adaptation des contenus et la

modernisation de leurs plateaux techniques pourraient, en partie, répondre à leur manque d'attractivité. Le secteur de la santé, historiquement bien implantée en région, et à forte valeur ajoutée, ainsi que le secteur de la logistique et du transport, avec un positionnement géographique stratégique de la région, expriment également des besoins de même nature.

Les écoles de production (soudure, chaudronnerie...) permettent fortement d'améliorer l'insertion professionnelle des jeunes. Le secteur des métiers du spectacle pourrait être développé en partenariat avec les Eurockéennes.

En complément de tous ces outils, le Pacte de formation, signé par l'État et la Région en 2024, permet à des publics ciblés (notamment les allocataires du RSA, demandeurs d'emplois reconnus travailleurs handicapés, les jeunes sans formation) de bénéficier de formations professionnelles et de répondre aux besoins de compétences des entreprises, notamment dans des secteurs en tension. Les moyens financiers mobilisés par la Région et par l'État s'élèvent à environ 500 M€ sur 4 ans.

### Leviers et pistes d'action

Focus  
jeunes

- Impliquer les acteurs professionnels dans la **construction d'une offre de stages**, de la troisième au master, intégrant des éléments d'attractivité et de visibilité forts. Notamment : prise en compte des problématiques de mobilité (accompagnement à la recherche d'un co-voiturage, transport en commun...), gratification, proposition d'un 2<sup>e</sup> stage, présentation des formations disponibles dans la région pour ces métiers ou ce secteur, etc. En somme, un message « On vous veut, on vous le prouve », à même d'éveiller l'intérêt des jeunes et de leurs familles, en quête d'un futur heureux et sûr pour leurs enfants.
- Au sein de cette stratégie, porter une attention particulière à deux catégories de jeunes : **ceux qui sont éloignés des pôles urbains**, pour lesquels le choix est plus restreint et les difficultés logistiques plus importantes, et **les filles** qui s'orientent trop peu vers les formations et métiers associés aux mathématiques, la physique, l'informatique, avec un effet d'attrition sur le vivier de nombreuses filières d'avenir (numérique, industrie, énergie...).

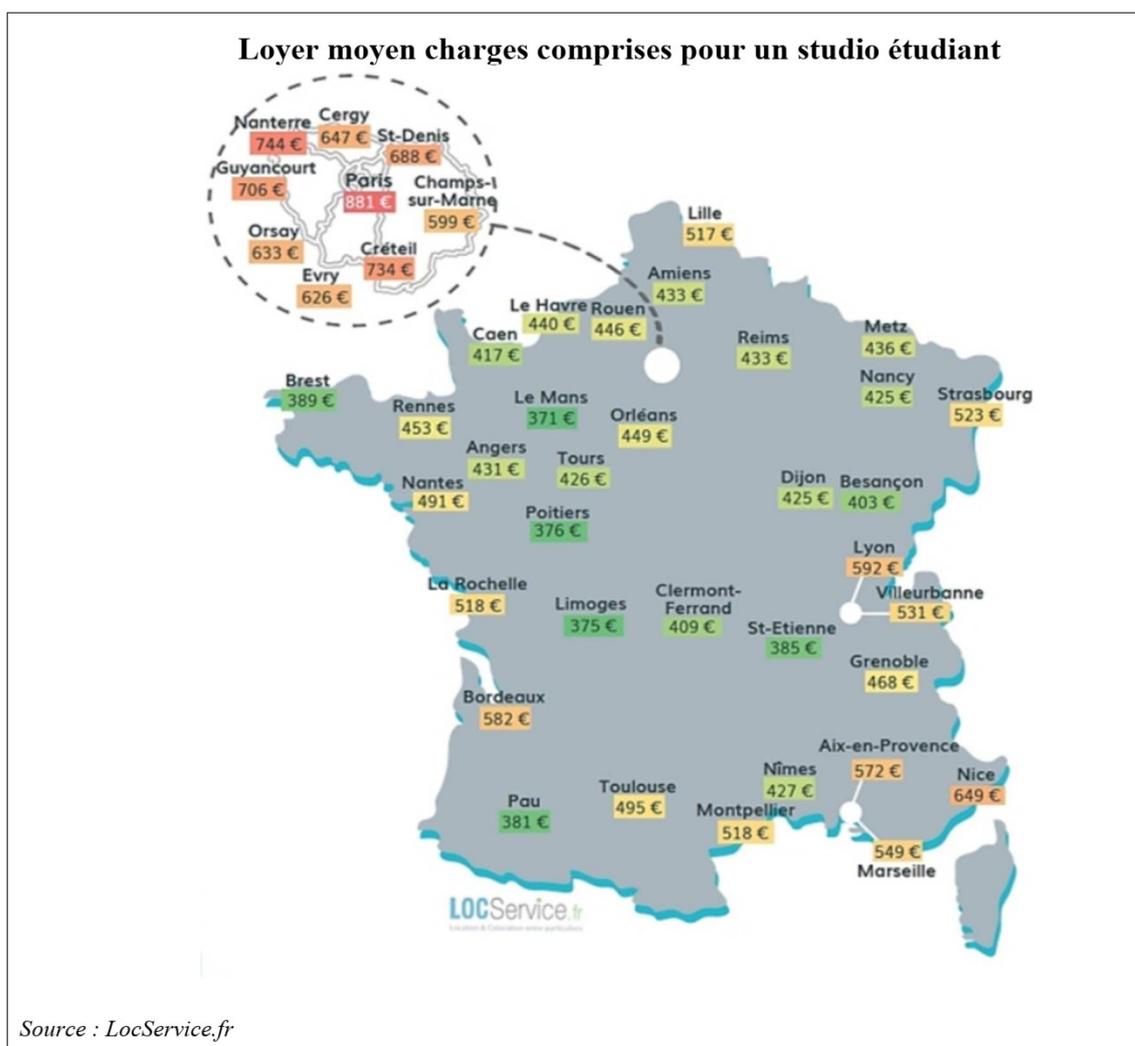
Focus  
jeunes

### 6.3. Faire valoir que les conditions d'études et de vie pour les jeunes sont meilleures ici qu'ailleurs

En termes d'attractivité, les attentes des jeunes générations ont évolué, en tête desquelles ils placent l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. Plusieurs études récentes sur les attentes de la génération Z mettent en avant : la recherche d'autonomie, de flexibilité et de sens dans la sphère professionnelle ; la recherche d'une offre de services garantissant un haut niveau de qualité de vie; un culte de l'instantanéité rendant plus difficile sa fidélisation.

La Bourgogne-Franche-Comté possède de sérieux atouts en ce sens : de la Nièvre, pour les jeunes à qui la frénésie des villes déplaît, au Nord Franche-Comté qui allie culture avec les Eurockéennes et une offre de santé de haut niveau avec le nouvel hôpital.

Le prix du logement est également un facteur attractif majeur. Le loyer moyen (charges comprises) pour un studio étudiant est de 403 € à Besançon et 425 € à Dijon, plaçant sur ces deux villes dans les villes étudiantes les moins chères pour se loger (avec Brest, Caen, Poitiers, Limoges, Clermont-Ferrand, Saint-Étienne, Pau, Nancy, Le Mans). Les autres capitales régionales dépassent les 500 €. Par ailleurs, une acquisition est par exemple en Haute-Saône moitié moins chère qu'au niveau national.



Le CROUS Bourgogne-Franche-Comté vient de contribuer à une étude du pôle métropolitaine Nord Franche-Comté qui illustre les enjeux du logement étudiant. En effet, dans ce pôle métropolitain, les effectifs étudiants sont stables. 17,2 % des étudiants bénéficient d'un logement social grâce à l'offre du CROUS et à celles des bailleurs sociaux (au plan national le niveau recommandé est de 10 %). Des étudiants non boursiers peuvent même être hébergés par le CROUS.

Le taux d'effort mensuel net (charges comprises, après APL) est souvent inférieur à 200 € pour les étudiants boursiers logés en résidence sociale et inférieur à 300 € pour le parc privé. Pour les étudiants non boursiers, le taux d'effort est majoritairement compris entre 200 € et 329 € (et inférieur à 400 €). Les étudiants rencontrent cependant des difficultés dans leur recherche de logement (pour 36 % d'entre eux). Les dispositifs de recherche (comme Locaviz) et d'aide au logement (comme la garantie Visale) sont méconnus.

Enfin, un grand nombre d'étudiants rencontrent des difficultés pour se loger en stage ou en alternance en raison du besoin d'un deuxième logement temporaire.

Le CROUS Bourgogne-Franche-Comté a donc pour objectifs : de mieux communiquer sur le logement étudiant, de relayer l'initiative « 1 projet, 2 toits » portée par les MFR pour les jeunes en apprentissage et de mettre en place un observatoire territorial du logement étudiant.

Le niveau de vie médian est plus élevé en Bourgogne-Franche-Comté qu'en Normandie, et similaire à celui du Centre-Val de Loire. Le niveau de vie médian en 2020 pour une personne seule est d'un peu plus de 22 100 €.

Comme évoqué dans le chapitre précédent, quelle que soit leur classe d'âge, les habitants de la région sont moins fréquemment touchés par la pauvreté que l'ensemble des résidents de France métropolitaine. Les écarts sont plus prononcés pour les ménages les plus jeunes. La Bourgogne-Franche-Comté fait en effet partie des régions de France métropolitaine où le taux de pauvreté de la population des ménages dont le référent fiscal est âgé de moins de 30 ans est le plus faible.

En complément des bourses, la mobilisation de fonds sociaux est possible, notamment dans la voie professionnelle, pour les élèves et les étudiants, pour favoriser la poursuite d'études et la réussite.

Le « vivre ensemble » dans les établissements liés à l'accueil, à la qualité de service, à l'accompagnement, à la mobilisation en ce sens des équipes de direction et des équipes pédagogiques est un aussi un levier d'attractivité. Pour les formations dans les lycées, les internats (adaptés aux étudiants) peuvent contribuer à cet atout.

À cet égard, le développement des internats d'excellence, qui repose sur la proposition de projets d'hébergement allant au-delà de l'hébergement de confort pour développer de véritables projets de réussite scolaire, éducative et culturelle, constitue un point d'appui non négligeable. Dans l'académie de Dijon, sept lycées sont déjà labellisés et sept nouveaux viennent de se porter candidats dans le cadre de l'appel à projet 2024.

Dans l'académie de Dijon, dans le cadre des évaluations d'établissements et notamment des lycées, il est généré des enquêtes en ligne auprès des élèves et des familles avec environ 4500 réponses chaque année au niveau académique. Celles-ci indiquent que plus de 80 % des élèves estiment que leur lycée est un lieu agréable à vivre. Les parents, quant à eux, estiment à plus de 90 % que leur enfant se sent en sécurité dans son lycée. Ces éléments sont corroborés par les bilans annuels des évaluations d'établissement qui mettent en avant un climat scolaire serein et propice aux apprentissages avec des équipes pédagogiques et éducatives engagées. La bonne cohésion entre les personnels au sein des établissements est également mise en avant de manière massive.

Les actions de fond mises en œuvre dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville visent à revenir à un cadre de vie apaisé, avec des transports, des services des accès, à la santé, à la culture qui sont autant d'atouts pour attirer les jeunes.

Les stratégies de France Travail, articulées avec le pacte des solidarités de prévention et lutte contre la pauvreté et sa déclinaison contractuelle avec les conseils départementaux ont renforcé les actions en faveur de l'insertion des bénéficiaires du RSA et des jeunes éloignés de l'emploi.

Les pistes à privilégier sont, en parallèle des nécessaires politiques du logement, des transports et du soutien aux services publics, l'aménagement d'espaces permettant le télétravail une offre de loisirs élargie et une attention portée à la vie locale (associations, commerces de proximité).

Une action, que certains territoires ont déjà expérimentée, peut se résumer en « un job en 1 week-end » : séjour de découverte d'un territoire, tout organisé, comprenant le transport et l'hébergement, avec des visites d'entreprise, des sorties culturelles et / ou insolites.

Le développement d'une marque territoriale permet également de mettre en avant les conditions de vie et d'accueil. Dijon se hisse ainsi à la 3<sup>e</sup> place du palmarès des meilleures villes étudiantes dévoilé par le Figaro le 1<sup>er</sup> juin 2024. Ce classement de 64 villes est fondé sur 25 critères, organisés en 4 thématiques, dont les effectifs des établissements, la sécurité au sein des villes, les loyers des logements étudiants, le nombre de restaurants universitaires, les équipements de culture et de loisirs.

En termes de logements, l'État a fortement soutenu la reconversion de l'ancien hôpital de Pontarlier, qui compte 8 000 m<sup>2</sup> de bâtiments inoccupés au centre-ville, avec un projet de résidence intergénérationnelle.

Dans l'Yonne, le Conseil départemental de l'Yonne finance des bourses à l'attention des internes et des externes en stage au sein du département, pour l'engagement et pour l'installation de futurs professionnels de santé. 24 médecins et 5 dentistes étaient installés en 2023 grâce à ce dispositif.

La qualité de vie d'un territoire réside également sur les potentialités offertes en matière d'accès aux loisirs, à la culture et aux sports. Chacun, et particulièrement les jeunes, pourra trouver son compte au regard de ses centres d'intérêts tant le tissu associatif est dense. Avec plus de 117 000 associations, la Bourgogne-Franche-Comté est la 3<sup>e</sup> région de France en nombre d'associations par habitant.

La pratique sportive est également bien développée dans la région et repose notamment sur plus de 15 000 équipements sportifs dispersés sur l'ensemble du territoire, ce qui fait de la Bourgogne-Franche-Comté la région la mieux dotée en nombre d'équipements sportifs rapportés au nombre d'habitants.

En matière d'accompagnement des jeunes sportifs, la région est dotée d'un centre de ressources d'expertise et de performance sportive (CREPS) et d'une maison régionale de la performance (MRP) intégrée à ce dernier. Grâce à ses installations sportives récentes, qui répondent aux exigences de la Haute Performance, ainsi qu'à ses 24 pôles sportifs disciplinaires répartis sur Dijon et Besançon, le CREPS forme, chaque année, plus de 850 éducateurs sportifs et accompagne près de 380 sportifs de haut niveau auxquels viennent s'ajouter les près de 850 athlètes suivis par la MRP.

Faire le choix de la Bourgogne-Franche-Comté, et de son CREPS, en tant que sportif de haut niveau, c'est d'une part l'assurance d'être accompagné pour mener à bien son triple projet, l'excellence sportive, la réussite scolaire ou socio-professionnelle et le développement personnel et citoyen, et d'autre part, avoir toutes les conditions pour s'entraîner, récupérer et performer avec des équipements sportifs de nouvelles générations.

## Leviers et pistes d'action

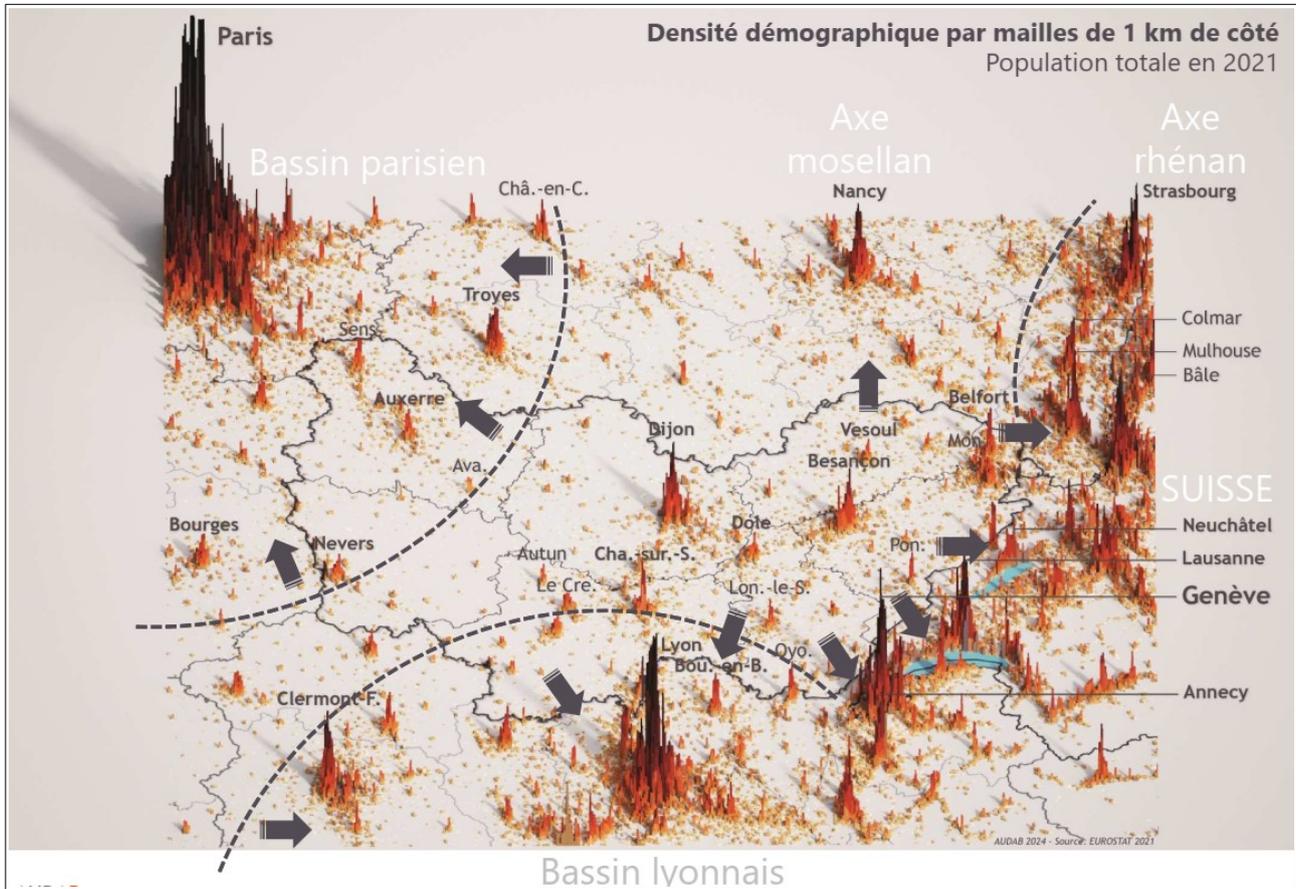
Focus  
jeunes

- À partir des nombreuses actions existantes, consolider et mettre en valeur une **stratégie régionale d'attractivité pour les étudiants**, visant en premier lieu les jeunes de la région, permettant d'identifier la Bourgogne-Franche-Comté et ses nombreux sites d'enseignement supérieur et de formation comme un ensemble suffisamment riche et accueillant pour oser la compétition avec les grandes régions universitaires voisines.

Focus  
jeunes

- Animer un **groupe de travail sur le logement étudiant**, notamment avec le CROUS de Bourgogne-Franche-Comté, pour suivre la situation du logement étudiant, améliorer la communication sur l'offre et mieux répondre aux besoins des stagiaires et des alternants.

## La Bourgogne-Franche-Comté, ses voisins, ses concurrents



## **7. Synthèse : tordre le cou au syndrome du bon élève discret, ou comment gagner des places dans la compétition nationale voire internationale de l'attractivité**

Au-delà du seul fait démographique, la question de l'attractivité se décline sous de multiples angles : résidentiel, touristique, économique, territorial... : l'adaptation au changement démographique nécessite de prendre en compte tous ces aspects.

Pour ce faire, la Bourgogne-Franche-Comté dispose de nombreux atouts, qui restent encore insuffisamment connus ou assumés publiquement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région. De l'avis de nombreux décideurs, acteurs socio-économiques et habitants, notre région souffre du syndrome de l'élève discret : ni premier de classe, rarement assis au premier rang, trop sage pour qu'on le remarque et travaillant sérieusement, c'est celui dont on parle peu et qu'on oublie même parfois dans le tour de table national, vu de Paris.

Les agents publics des services de l'État pensent que la Bourgogne-Franche-Comté gagnerait à sortir de la modestie profondément ancrée dans l'identité du territoire pour affirmer une véritable fierté collective. Ce n'est pas simple dans la mesure où cette région est issue de la réunion de deux entités historiques et culturelles différentes, dont la fusion n'est sans doute pas totalement aboutie.

Pour affronter le défi de l'attractivité, la Bourgogne-Franche-Comté doit assumer que celle-ci rime avec compétitivité. Et oser se comparer, forte de ses nombreux atouts.

Outre tous ceux dont il a été question dans cette contribution, la région peut afficher une ambition sincère et un potentiel élevé pour relever les enjeux de la transition écologique. Nul doute qu'il s'agit aussi d'un puissant facteur d'attractivité, notamment à l'égard de la jeunesse.

En cette année olympique, la métaphore sportive est tentante pour fixer un cap : jouer collectif, se préparer à mener des efforts dans la durée, miser sur les jeunes pour gagner et ne pas oublier le potentiel des équipes féminines.

Et oser viser une place sur le podium.